

La solidarité internationale du mouvement des agriculteurs québécois

L'expérience de l'organisation UPA Développement international (UPA DI)

Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC)

Université du Québec en Outaouais (UQO)

— 2014 —



par Louis Favreau et Ernesto Molina

Ce document est le produit d'une collaboration entre la CRDC et l'organisation de coopération internationale UPA DI. Pour plus d'informations sur les deux organisations, voir leurs sites :
<http://www4.uqo.ca/crdc-geris/>
<http://upadi-agri.org/>

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent toutefois que les auteurs du dit document.

Vous pouvez télécharger ce document sur les sites internet suivants :
<http://www4.uqo.ca/crdc-geris/> , le site de la CRDC
<http://upadi-agri.org/> , le site d'UPA DI

ISBN 978-2-89251-527-5

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, 2014

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives Canada, 2014

La solidarité internationale du mouvement des agriculteurs québécois

L'expérience de l'organisation UPA Développement international (UPA DI)

Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC)

Université du Québec en Outaouais (UQO)

— 2014 —



par Louis Favreau et Ernesto Molina

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

La solidarité internationale des agriculteurs québécois :
une conviction solidement ancrée dans un mouvement 1

Chapitre 1

La coopération internationale de proximité par temps difficiles.....5

Chapitre 2

UPA DI dans les communautés du Sud : itinéraire sociopolitique sur 20 ans 15

Chapitre 3

Des réalisations qui changent le monde29

Chapitre 4

UPA DI, une OCI du mouvement des agriculteurs québécois49

UPA DI en quelques images..... 67

Chapitre 5

Nourrir l'humanité : ce que 20 ans d'expérience a appris à UPA DI 71

Chapitre 6

Objectifs du millénaire pour le développement (ODM)
et solidarité internationale : une mise en perspective83

Bibliographie 95

Site de référence.....98

Liste des principaux acronymes.....99



AVANT-PROPOS

La solidarité internationale des agriculteurs québécois : une conviction solidement ancrée dans un mouvement

Le syndicalisme agricole québécois a une longue, très longue histoire tout comme l'ensemble des agriculteurs **dans les pays du Nord**. Leurs luttes et leurs organisations ont permis d'illustrer qu'il est possible de nourrir le monde dans une société plus démocratique, plus équitable et plus solidaire. Même si ce syndicalisme agricole, comme tous les autres mouvements, court le risque d'être banalisé dans son action collective, ce syndicalisme, représenté au Québec par l'Union des producteurs agricoles (UPA), joue toujours aujourd'hui un rôle économique et social significatif et un contre-pouvoir face à l'agro-business (Morisset, 2010).

Sans remonter aussi loin dans le temps, des milliers d'organisations de ce type ont aussi vu le jour **dans les pays du Sud**. De petits producteurs agricoles, des paysans, se sont organisés, des communautés se sont donné des services collectifs croisant souvent la finance de proximité, des services semenciers, une commercialisation collective de leurs produits ou même, en matière d'infrastructures, l'électrification de leurs villages par l'énergie solaire. Dans le Sud, elles ont souvent le support d'organisations issues du mouvement des agriculteurs du Nord pour leur développement. **L'Union des producteurs agricoles Développement international (UPA DI)** est de celles-là.

Avec la crise actuelle, le syndicalisme agricole au Nord et les regroupements paysans au Sud reviennent plus que jamais à l'avant-scène dans pratiquement tous les pays. L'adoption par l'ONU de l'Année internationale des coopératives en 2012 n'a pas été le fruit du hasard. L'adoption par l'ONU de l'Année internationale de l'agriculture familiale et donc des regroupements d'agriculteurs et de paysans en 2014 n'est pas non plus le fruit du hasard. « Les paysans sont de retour », annonçait sans hésitation l'économiste et sociologue Sylvia Pérez-Vitoria dans son essai de 2005.

C'est qu'avec les années 1980, nous avons été engagés malgré nous dans une nouvelle phase historique du capitalisme: celle d'un capitalisme triomphant, caractérisé d'abord par sa dynamique financière et boursière, par une interdépendance économique accrue à l'échelle de toute la planète et par des délocalisations sans précédent. Cela a donné une «mondialisation libérale». La crise est globale, avec une reprise à la hausse des inégalités entre le Nord et le Sud (et au sein de ces espaces), une crise alimentaire, un retour de la précarité dans le monde du travail et une urgence écologique sans précédent. Le modèle dominant a non seulement démontré son incapacité à satisfaire les populations, il est aussi un facteur majeur de dégâts écologiques (inondations, sécheresses, etc.) adossés à la famine dans plusieurs pays du Sud, à la remontée d'une économie sauvage et informelle et à la perte d'emplois de qualité. Ce qui incite de plus en plus de communautés et de mouvements à compter d'abord sur eux-mêmes et à développer des initiatives économiques et sociales solidaires pour faire face à leurs besoins.

Les regroupements d'agriculteurs et de paysans n'offrent pas de garanties complètes contre toutes les dérives possibles pilotées par les multinationales de l'agroalimentaire. Ils n'en demeurent pas moins incontournables dès lors qu'il s'agit de mettre en œuvre, concrètement, une autre agriculture, une «autre économie» que celle de l'économie capitaliste de marché, parce qu'elle est notamment fondée sur **la solidarité à petite échelle (la communauté locale) comme à très grande échelle (au plan international)**. On trouvera donc ici une organisation de coopération internationale du Nord issue du mouvement agricole québécois et opérant depuis plus de 20 ans sur une plus grande échelle en ayant accompagné jusqu'à maintenant plus de 70 organisations dans 26 pays du Sud. Comme on le verra, ce travail s'appuie d'abord sur cette conviction de la solidarité entre agriculteurs. Mais avant de plonger au cœur de cette organisation, interrogeons-nous un moment sur une question-clé qui traverse toute la coopération internationale, y compris celle du mouvement agricole québécois qui a donné naissance, en 1993, à UPA DI: comment pratiquer aujourd'hui, par temps difficiles, une réelle solidarité internationale? Cet ouvrage est en quelque sorte notre contribution pour cette année 2014 déclarée *Année internationale de l'agriculture familiale* par l'ONU.

Louis Favreau et Ernesto Molina, décembre 2013 à l'occasion du congrès de l'UPA.

Cette monographie d'UPA DI est le produit d'une collaboration entre l'organisation et les auteurs. Toutefois, il ne s'agit pas d'une monographie autorisée. Seuls les auteurs peuvent être tenus responsables des propos tenus dans ce texte.

Le texte s'appuie sur une méthodologie qualitative. Dans cette étude-ci, il s'agit d'une monographie de l'organisation UPA DI qui en reconstitue les composantes les plus déterminantes: origine et itinéraire sociopolitique; mission de l'organisation; activités principales; budget et personnel; fonctionnement démocratique; partenariats de réalisation dans le Sud; partenaires financiers; résultats au plan économique et social.

En amont et en aval, il s'appuie sur une mise en contexte et une mise en perspective, ce qui permet d'ordonner les faits d'une certaine manière, celle des sciences économiques et sociales et non celle de la gestion, et de leur procurer un sens.

Nous ne sommes ni des agriculteurs, ni des agronomes, ni des dirigeants d'un syndicat agricole, ni économistes. Nous sommes des sociologues. Notre porte d'entrée dans le champ de l'agriculture et de l'agroalimentaire est celle de la sociologie **à savoir que l'agriculture et l'alimentation ne sont pas des sujets neutres, mais qu'elles sont toutes les deux traversées par des forces économiques et politiques qu'il nous faut comprendre et dévoiler, puis mettre en perspective en dégagant des pistes de sortie de crise** puisqu'il s'agit bien d'une crise alimentaire mondiale que nous traversons depuis 2007-2008. À cet effet, l'expérience d'UPA DI avec ses 20 ans d'expérience de coopération internationale dans ce domaine et sa liaison avec l'ensemble du mouvement agricole québécois mérite certainement d'être plus connue qu'elle ne l'est déjà.



CHAPITRE 1

La coopération internationale de proximité par temps difficiles

La coopération internationale du Québec et du Canada : les OCI dans la tempête

Le 23 décembre 2011, deux jours avant Noël, le couperet de l'ACDI tombe. UPA DI vient de recevoir la plus mauvaise nouvelle de son existence. Son programme de coopération des cinq prochaines années, tel que présenté à l'ACDI et qui représente 40% de son budget total, vient d'être refusé à 100%. C'est une première en un peu moins de 20 ans. UPA DI n'est pas la seule organisation touchée. 10 des 11 membres de l'AQOCI ayant présenté cette année-là leur programme à l'ACDI se voient refuser totalement ou en grande partie leur demande. Elles ont à peine trois mois pour se reconfigurer, car le couperet est effectif au 31 mars de l'année suivante 2012. L'AQOCI, organisation qui regroupe la très grande majorité des OCI au Québec, est alors sur pied d'alerte. Elle convoque assez rapidement une assemblée générale spéciale de ses 65 membres. Ils viennent en grand nombre et représentent la plupart des secteurs de la coopération internationale. On y retrouve également toutes les régions du Québec. Cette représentation variée va de CARE à l'Entraide missionnaire, du CECI à Alternatives, du CISO au Comité pour les droits humains en Amérique latine, d'Équiterre aux Médecins aux pieds nus et à Médecins du monde, en passant par Oxfam-Québec, le SACO et SUCO, le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), etc.

Thème de la journée : **L'urgence d'agir; l'aide en question!** Le document d'orientation fourni aux participants est sans équivoque : « La solidarité internationale évolue dans des conditions de plus en plus incertaines pour la pérennité de nos organisations », affirme le communiqué de la direction envoyé avec ce document. Quelle est la teneur de cette incertitude désormais partagée par l'ensemble des OCI? Comment expliquer un tel virage de la part de cette agence du gouvernement fédéral, principale vache à lait de la coopération internationale de proximité des OCI québécoises et canadiennes?

Les coupures de l'ACDI : le point de vue d'UPA DI

Plus que des coupures de fonds le gouvernement fédéral a décidé fin 2011 de ne plus accompagner la société civile en matière de développement international à partir du programme qui avait été institué à cet effet, le programme dit de partenariat. En termes clairs, on assiste même à une complète inversion : l'ACDI soutenait les programmes des OCI et maintenant c'est nous qui soutenons le programme de l'ACDI. Nous sommes en train de devenir des agents d'exécution à partir d'appels de propositions où le gouvernement fédéral, par son agence l'ACDI, définit les pays prioritaires, ses priorités quant aux programmes à soutenir en nous posant la question : « Qu'est-ce que vous feriez si on vous proposait de financer telle chose ? ». Et l'interprétation qu'on peut faire de ce qui va venir dans les prochaines années : ce seront des projets à durée limitée contrairement à ce que nous avons toujours fait, c'est-à-dire mener un travail dans la durée qui fait grandir les organisations avec lesquelles nous travaillons, qui les aide à croître et qui ne soit pas inscrit dans une démarche unidirectionnelle.

Notre offre pour les cinq années à venir (2012-2016) consistait à continuer dans différents pays la mise en œuvre de notre programme Les Savoirs des gens de la terre, à savoir de développer des communautés d'apprentissage dans plusieurs pays en collaboration avec nos partenaires au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal, en Haïti, au Pérou (qui sont toujours, soit dit en passant, des pays ciblés par l'ACDI).

Source : André D. Beaudoin, entrevue décembre 2012.

Le contexte actuel de la coopération internationale au Canada : fin d'un contrat social de plus de 40 ans

En fait, le Canada est partie prenante d'un nouveau cadre de partenariat issu d'un 4^e forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide (FHN4) qui s'est déroulé à Busan, en Corée du Sud. Julia Sanchez, directrice du regroupement canadien des OCI, le CCCI et l'AQOCI par son directeur, Gervais L'Heureux, y ont participé : « L'article 22 du document final de ce forum précise que l'on doit permettre à la société civile d'évoluer dans un environnement favorable à la réalisation de son rôle important dans le développement » dit Gervais L'Heureux qui s'empresse d'ajouter « Qu'en est-il de cet engagement pour le Canada ? » En réalité, rien ou presque rien, affirme d'entrée de jeu le document d'orientation de l'AQOCI.

Pour tout dire, la réforme en cours de l'ACDI s'insère dans un changement de paradigme plus large du rapport entre le gouvernement canadien et la société civile. « Quand les Conservateurs étaient au pouvoir, mais minoritaires, on les voyait venir ! Devenus majoritaires, ils sont passés à la vitesse grand V pour tout changer » de dire de nombreux dirigeants d'OCI. La relation de confiance relative qui existait n'est plus là. La société civile est devenue un irritant pour le gouvernement fédéral, pas un apport. « Le contrat social, vieux de 40 ans, entre les OCI et l'ACDI, que le gouvernement fédéral avait établi, est en train d'être transformé de fond en comble » d'affirmer tout de go la direction

d'UPA DI. Or, les OCI dont un grand nombre sont nées dans la ferveur de la solidarité avec le Sud au cours des années 70 cumulent des décennies de travail et d'expertise avec leurs partenaires du Sud. «C'est 40 ans de travail qui est compromis et 40 ans d'expertise qui est en train de se perdre», ajoute-t-on.

Les coupures sont tellement draconiennes que toutes les organisations vivent «un conflit interne entre la capacité de prendre la parole... et celle de survivre... sous peine de miner les principes mêmes de la coopération et de la solidarité» telles que pratiquées depuis des décennies. L'ACDI désormais met en application une «approche compétitive par appel de propositions» à la manière des contrats du secteur privé. Pourtant la différence est majeure : avec les OCI, il s'agit de l'intérêt général ! L'effet a été immédiat : les organisations les plus fortes étaient suffisamment équipées pour faire face à cette musique, les petites ont piqué du nez. Elles ne faisaient pas le poids. Cependant, même les plus grandes sont affectées par de très sévères coupures comme ce fut le cas d'UPA DI et de son homologue du mouvement coopératif, SOCODEVI. Au final, les «partenariats» sont désormais évalués à la pièce, «sur une base concurrentielle, sans égard à l'historique qui les sous-tend... de plus en plus forgés en tenant compte de la politique de défense et commerciale» du Canada. Résultat, une marginalisation d'OCI engagées dans le plaidoyer. En clair, une invitation à la docilité stratégique.

Le talon d'Achille du modèle québécois de coopération internationale

La nouvelle politique de l'ACDI est donc en train de tuer l'ancienne, car elle prend véritablement le taureau par les cornes : a) le processus compétitif met à mal les petites organisations peu outillées en temps et en argent pour jouer cette partition ; b) tout le monde est forcé de puiser dans ses réserves ; c) les partenaires du Sud se sont fait annoncer la mauvaise nouvelle et sont alors entrés dans une période de démobilisation partielle ; d) les organisations d'ici se dirigent lentement, mais assurément, vers des coupures de postes ; e) les activités de plaidoyer entrent dans un processus d'autocensure.

C'est ce contexte général quelque peu pourri de la coopération internationale de proximité qui a mis en évidence le premier maillon faible de cette dernière : **la trop grande part du financement public**. C'est du moins ce que signale lucidement le document d'orientation de l'AQOCI. Par ailleurs, le public plus ou moins informé, les médias traditionnels faisant régulièrement leurs ravages, cela suscite une question qui tue ou qui fâche : l'argent se rend-elle vraiment au Sud ? **«Une opinion publique de plus en plus critique»** de dire le document. Critique peut-être ! Sceptique certainement !

Mais si ce n'était que ça ! **Des ONG explicitement confessionnelles** (évangélistes surtout comme Vision Mondiale par exemple) s'emparent du marché de la compassion à l'égard des communautés du Sud (Audet, 2011) avec une grande efficacité depuis quelques années. Sans compter la fièvre religieuse de certaines ONG d'origine catholique (Caritas international notamment à partir de 2011-2012) inscrites dans le virage à droite du Vatican. Dans un autre registre, il y a plus encore ! C'est **la crise existentielle émergente** dans certaines organisations : faut-il continuer à développer ou pas ? Et si on dit oui au développement, plutôt qu'à la décroissance, quel développement veut-on ? Bref, l'assurance de faire des interventions de solidarité pertinentes est moins présente qu'auparavant.

Le vent a radicalement tourné au sein de l'ACDI d'affirmer Dennis Gruending, journaliste de métier, auteur de plusieurs livres dont le dernier est *Pulpit and Politics: Competing Religious Ideologies in Canadian Public Life* (2011). Ce livre traite de la montée de la compétition entre chrétiens progressistes et chrétiens conservateurs au Canada. Il signe un article bien campé dans le *Ottawa Citizen* à l'effet que cette compétition religieuse vient de rebondir dans le secteur de la coopération internationale.

En effet, après que nous ayons effectué un premier décorticage des informations en provenance du ministère canadien responsable concernant les projets acceptés dans ledit «processus d'appels de propositions», il s'est avéré fort révélateur d'y retrouver un élément tout à fait nouveau: la préférence pour des groupes chrétiens conservateurs. C'est du moins ce qu'avance le journaliste Dennis Gruending dans son analyse. Par exemple, *Vision mondiale* reçoit plus de 11 millions \$ sur 5 ans pour des projets au Mali, au Ghana, au Sénégal et en Sierra Leone dans le secteur de la sécurité alimentaire. Ce n'est pas tout, sur une vingtaine de projets dans la catégorie des projets de plus de 2 millions \$, *Vision mondiale* va chercher le plus gros montant des 111 millions \$ de cette catégorie. Ici, il faut évidemment avoir en tête que Kaïros, une ONG chrétienne progressiste financée par l'ACDI depuis plus de 30 ans, a été rayée de la carte de l'Agence fédérale en 2009. Son travail dans le Sud consistait dans la défense de droits humains dans les pays les plus à risque en la matière. Et c'est sans compter ce qui est arrivé à d'autres OCI engagées dans le défi alimentaire au Sud comme UPA DI et SOCODEVI.

Au total, 53 OCI ont ainsi bénéficié de subventions dans les deux catégories (plus ou moins 2 millions \$), mais quatre fois plus ont été laissées en rade, soit 174 sur 227. Un résultat global de 23 %. Raisons officiellement invoquées: choix de pays et manque de ressources financières. Mieux ou pire! C'est selon! Gruending introduit une autre pièce: une nouvelle stratégie d'intervention émerge de l'ACDI aujourd'hui. Des ONG sont sollicitées pour «travailler» l'acceptabilité sociale des communautés locales où s'installent des minières canadiennes. «À positive spin!» titre-t-il en guise d'ironie. Plus sérieusement, il en appelle du pasteur de l'Église unie du Canada, le révérend Bill Phipps, pour signaler les effets pervers de telles opérations au Burkina Faso, au Pérou et au Ghana. Et quelle est l'ONG partenaire au Pérou? Devinez! *Vision Mondiale*. Le révérend diagnostique que fatalement des conflits risquent de se produire entre les intérêts des minières canadiennes et ceux des communautés. Où logeront alors les ONG en question? Il termine son article en disant: «c'est à surveiller de près!». Rappelons ici que *Vision Mondiale* est une ONG confessionnelle pentecôtiste américaine, la plus importante ONG au monde au plan financier, présente dans plus de 100 pays avec un dispositif de 22,000 missionnaires.

Les politiques actuelles du gouvernement fédéral, principal levier de la coopération avec le Sud, forcent aujourd'hui toutes les OCI à se reconfigurer. Le financement public est de plus en plus sélectif. D'autre part, la double crise, économique et écologique, les force à se poser de front la question suivante: comment réinventer l'économie dont celle du secteur agricole et agro-alimentaire, au Nord comme au Sud, et l'orienter vers un type de société qui entend non seulement être porteuse de justice économique et sociale, mais également respecter les équilibres écologiques? Croissance ou décroissance? Développement, mais quel développement?

Des questions de fond se posent donc sur ce que les OCI vont faire au Sud dans la prochaine décennie étant donné cette crise de financement. Le tout est également lié à des questionnements plus profonds. Avec la montée du capitalisme financier et boursier, l'urgence écologique, la montée des fondamentalismes religieux, la fin des communismes, la montée du travail précaire, l'affaiblissement du syndicalisme des travailleurs et des agriculteurs, les 30 dernières années ont opéré des mutations sans précédent. Aujourd'hui, pour faire court, la recherche d'alternatives globales s'impose avec une nouvelle perspective : celle de croiser des pistes de sortie de crise au plan économique tout en prenant en charge la défense des écosystèmes de la planète.

La coopération internationale des agriculteurs et des paysans : le défi de nourrir la planète

La planète et ses grandes mutations

Nous sommes à l'heure de l'internationalisation des mouvements sociaux. Nous sommes à l'heure d'une lente transformation des grandes organisations sociales internationales nées au Nord, mais dans lesquelles la présence de plus en plus forte du Sud se fait sentir : transformation du syndicalisme international des travailleurs, relance du monde paysan et retour de ce dernier sur l'avant-scène publique, renouveau international du mouvement coopératif. Nous sommes à l'heure de nouveaux réseaux de consommation responsable avec leur commerce équitable, à l'heure aussi du mouvement écologique, du mouvement des femmes, des réseaux d'économie solidaire... Ces initiatives internationales s'inscrivent toutes dans le paysage social d'aujourd'hui, celui de grandes mutations à l'échelle de la planète.

- La planète et ses grandes transitions : les principaux enjeux d'aujourd'hui

«Changement climatique, crise alimentaire et crise énergétique se télescopent» comme le résumaient bien Louis Favreau et Gérald Larose dans un article du journal *Le Devoir* en 2008, il y a 5 ans déjà. Car désormais certaines transitions peuvent être fatales étant donné le croisement des échéances : l'échéance climatique liée au réchauffement de la planète, voire au dérèglement climatique, l'enjeu énergétique lié à la transformation des ressources fossiles avec la nouvelle géopolitique du gaz de schiste et l'enjeu alimentaire lié à la remise au marché de la fixation des prix qui montent en flèche. Autrement dit, nous pouvons parler aujourd'hui de la juxtaposition, voire du **télescopage des crises**, qui placent la planète devant la possibilité d'un saut qualitatif certes, mais vers le pire par rapport à la période antérieure. C'est sur cette toile de fond qu'il faut inscrire la crise financière internationale de 2008 et la montée sans cesse croissante des inégalités qui consacrent et perpétuent la fracture entre le Nord et le Sud. Le monde dans lequel nous vivons est ainsi devenu plus instable et plus imprévisible. Ce n'est pas pour autant le chaos. Le pire n'est jamais sûr, mais il est clair que de grandes transitions sont en cours (Veltz, 2008; Copans, 2006).

- Le fond de scène des inégalités et de la fracture Nord-Sud

Pour les mouvements sociaux et pour les porteurs de projets d'une coopération internationale de proximité, la recherche de formes plus appropriées de développement solidaire s'impose à la faveur de cette importante mutation. En raccourci, le problème social numéro un à l'échelle de la planète peut aujourd'hui s'exprimer de la façon suivante : 700 millions de riches et près de 7 milliards de pauvres. Les deux dernières décennies de mondialisation ultralibérale ont notamment vu l'économie informelle devenir prévalente dans bien des pays du Sud. À l'échelle internationale, le travail salarié s'affaissant, le revenu des classes moyennes s'est effrité et l'économie informelle a progressé. Du coup, l'État social, là où il y en avait un, s'est affaibli et s'est littéralement dissout là où il n'était encore qu'en émergence.

Toujours en raccourci, le constat que la planète est en état de survie au plan écologique remonte également à la surface dans tous les milieux : destruction de la couche d'ozone, diminution de la diversité, désertification, déforestation, pollution des océans, etc. Plus nombreux cependant sont les mouvements et les grandes organisations internationales, notamment dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui remettent en question le mode de production et de consommation dominant. Comment peut-on aujourd'hui contribuer à faire face efficacement à ce défi majeur d'un développement durable, notion malheureusement galvaudée avec le temps, mais dont la mise en œuvre n'en est pas moins impérative.

Finalement, dans la dernière décennie, un troisième enjeu est devenu plus visible sur la scène publique internationale. La mondialisation en cours a favorisé un tel débridement de la finance que les séquences au Sud n'ont fait que s'amplifier. Nous sommes passés d'un krach boursier au Mexique en 1994, puis celui des pays de l'Est en 1997 et celui de l'Asie au tournant de l'an 2000 alors que l'on venait tout juste de s'aligner sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), sorte de pacte a minima entre les pays pour vaincre la pauvreté. Et hier, une crise financière internationale qui n'en finit plus. Bref, un défi majeur, celui de la **maîtrise de l'économie mondialisée**.

- La crise alimentaire, révélatrice de la crise planétaire

Une question clé tout à la fois sociale et économique : pourquoi des émeutes alimentaires un peu partout à travers le monde et des grèves de transporteurs à travers toute l'Europe à l'été 2008 ? 37 pays étaient alors menacés de crise alimentaire selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Un peu partout dans le monde, le prix de l'essence avait monté en flèche et celui de certaines denrées alimentaires avait explosé, notamment celui des céréales. Et pour nombre de pays du Sud, c'était et c'est le pire ! Cela mérite explications.

La crise alimentaire planétaire va de pair avec la crise énergétique. Des enjeux tout à la fois locaux et internationaux sont redevenus majeurs aujourd'hui (Carfantan, 2009 ; Brunel, 2009). Responsables : ces multinationales qui gouvernent nos vies dans l'alimentation, en matière d'énergie, en finance, en communication, en santé dans une conjoncture d'impuissance à peine voilée des États. Menace pour de nombreux pays du Sud dont l'agriculture locale a été orientée vers l'exportation, mettant du coup à mal la diversité de leurs produits. Menace aussi pour les

agricultures nationales, car la concentration autour de quelques pôles d'agriculture industrielle et le contrôle par les transformateurs et les grandes chaînes alimentaires risquent de s'accroître. Bref, ici et plus encore au Sud, la **souveraineté alimentaire** est à l'ordre du jour.

- La crise alimentaire se conjugue à plusieurs autres crises

En fait, la différence dans ce dossier se voit surtout dans le budget des ménages : l'alimentation requiert 15% du revenu familial ici alors que, dans les pays du Sud, elle compte pour 50, 70 et même 85%. Cette crise climatique, énergétique et alimentaire... est bel et bien l'expression actuelle des enjeux de développement durable avec de nouvelles mobilisations ici et là au Nord comme au Sud. Disons les choses clairement : une des grandes ruptures actuelles depuis l'après-guerre et la chute du mur de Berlin, c'est la fin de l'abondance des matières premières et notamment de la terre et l'eau.

L'enjeu agroalimentaire sur la planète : le grand paradoxe auquel le syndicalisme agricole fait face

«Il y a de 20 à 25 millions d'exploitations dans le monde, qui font de l'agriculture industriellement intensive, ce qui représente 30 à 40% de la production mondiale. Mais cette exploitation vit présentement une hausse des coûts de l'énergie, génère beaucoup de gaz à effet de serre, est dommageable pour la biodiversité et entre dans une phase de rareté» nous dit l'agroéconomiste français Michel Griffon (2006). Par exemple, la demande pour plus de viande ne fait qu'accroître les besoins en terres (production de maïs et de soya) pour alimenter le bétail. C'est notamment le problème de la Chine. Si, de plus, on va vers les agrocarburants (de première génération comme l'éthanol), parce que l'agriculture et la forêt sont les candidats au remplacement du pétrole, on voit tout de suite se profiler le cercle vicieux.

«Puis il y a deux milliards 400 millions de petits exploitants peu mécanisés, ne disposant pas d'un régime sanitaire adéquat, peu productifs et dont l'enjeu est d'accroître leurs rendements» avec, du mieux possible, une orientation à développer pour favoriser des techniques dont les coûts seraient faibles et une production favorisant le respect de l'environnement afin de rendre les terres plus fertiles. Le grand paradoxe : un milliard de personnes qui ont faim dans le monde sont d'abord des paysans. C'est à cet enjeu que les organisations d'agriculteurs et de paysans de la planète font face. **L'UPA et UPA Développement international font partie de ce concert d'organisations qui cherchent des pistes de sortie de ce grand paradoxe.** La première question qui pointe est évidemment d'aller aux causes de ce paradoxe. Pourquoi ce paradoxe et pourquoi ce grand écart entre petits et grands exploitants ? Une bonne partie de la réponse réside dans la mainmise de l'agro-business sur l'ensemble de la filière agroalimentaire à l'échelle internationale et sur l'inertie des États en matière de politiques publiques.

- La mainmise de l'agro-business

Au Nord et encore plus au Sud, l'enjeu de la **souveraineté alimentaire** n'a pas surgi à l'avant-scène internationale par hasard. Cela tient au fait que l'agriculture et la filière alimentaire subissent, tendanciellement, **le même traitement industriel et financier que les autres activités**

économiques. Résumons la chose : de grandes firmes multinationales assurent l'agrofourniture (Monsanto, Bunge, Sugenta, ADM, Dupont, etc.); de grandes firmes multinationales contrôlent la transformation agroalimentaire (Nestlé, Coca-Cola, General Mills, Kraft Foods, Unilever, Smithfield Food, etc.); de grandes firmes multinationales ont pris en charge la grande distribution de masse (Walmart, Carrefour, Tesco, etc.) dans un marché de plus en plus international. Ajoutons-y ceci : c'est un marché qui ne dispose que de peu de protections sociales pour les petits exploitants.

Bref, il y a là une asymétrie marquée entre d'un côté des producteurs qui restent dispersés et de relativement petite taille dans des pays souvent politiquement instables et de l'autre les géants du secteur qui sont de plus en plus concentrés et qui dominent la commercialisation des produits de même que tout l'aval de cette filière avec une opacité qui n'est pas la moindre de ces caractéristiques. Le Québec, grâce au mouvement syndical dans l'agriculture et l'agroalimentaire et aux coopératives agricoles, a pu s'approprier une partie du marché et développer, dans certains cas, des politiques distinctes du secteur privé. Il y a historiquement au Québec, dans ce secteur, une économie qui n'est pas une économie capitaliste de marché.

L'agriculture familiale aux prises avec la montée du libéralisme selon UPA DI

Depuis vingt ans, la principale bataille de celles et ceux qui défendent l'agriculture familiale a porté sur le libéralisme économique et la déréglementation. Les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) témoignent de la virulence des combats livrés sur ce terrain. Rien n'est réglé, c'est bien vrai, mais la succession des crises a donné des munitions à la thèse d'une plus grande régulation des marchés ainsi qu'à l'accroissement de l'équité sur ces mêmes marchés.

Le prochain champ de bataille sera bel et bien celui du capital. En effet, le financement a toujours représenté un défi pour l'agriculture familiale, particulièrement dans les pays pauvres... On sent bien aujourd'hui le retrait des gouvernements. Ce faisant, le champ est désormais « libre », laissant les troupes restantes plus ou moins seules à elles-mêmes. Dans les pays en développement, la situation s'avère particulièrement difficile.... Dans les faits, en cette matière, il y a peu de progrès réel sur les terres du capitalisme. On demande aux paysannes et paysans de produire aussi efficacement que la grande entreprise avec des moyens qui datent de l'âge de pierre. Et ici je ne réfère pas à la houe ni à la daba. Je fais allusion aux produits financiers qui se résument à du crédit à court terme de type intrant, point à la ligne. Du financement dépassant un horizon de cinq ans, ça n'existe tout simplement pas. Pas question de financer un achat de terre sur 15 ans, encore moins une pièce d'équipement sur 10 ans.

... Pour l'avenir, il faut surtout leur offrir du crédit adapté aux besoins réels. À moins que la stratégie vise à laisser le champ libre à la grande entreprise. Elle aura ainsi tout le loisir d'occuper les terres sans avoir à livrer la moindre bataille pour disposer du marché comme bon lui semble.

Source : André D. Beaudoin, *Terre de chez nous*, 18 août 2011.

- L'agro-business n'a pas la main-mise sur tout

L'agro-business a trouvé et pourrait encore plus dans l'avenir trouver les organisations d'agriculteurs sur son chemin. Des organisations paysannes, des coopératives agricoles et des organisations de coopération internationale (des OCI comme UPA DI et leurs consœurs que sont SOCODEVI et DID) naissent et grandissent, se fédèrent, et occupent du terrain tant sur le plan économique que politique en négociant en groupes nationaux et même transnationaux.

Cela rend alors possible de mettre en œuvre ou de restaurer la capacité de conservation des produits, le transport durable de ces produits, leur transformation locale et la régulation de l'offre dans les communautés et les pays.

La **condition première** est sans doute de **redonner à la notion de politique agricole toute sa valeur** là où des États l'ont abandonnée. On touche ici du doigt la question de la sécurité alimentaire, de la souveraineté alimentaire et du développement durable. À ce chapitre, il y a des réalisations marquantes ici et ailleurs d'organisations d'agriculteurs et de paysans, réalisations auxquelles participe UPA DI, qui vont dans ce sens.

Reste que ces initiatives vont donner leur pleine mesure s'il y a des politiques publiques de développement durable en matière d'agriculture et d'alimentation, car les initiatives dont nous parlons sont constamment freinées dans leur développement par la toute-puissance des multinationales et de la finance mondialisée sur l'économie. Et il n'y a/aura pas de politiques publiques qui tiennent/tiendront la route sans mobilisations fortes de la part de mouvements sociaux centrés sur cet enjeu.

La question centrale qui est au cœur du travail d'organisations comme UPA DI : peut-on laisser aux multinationales la responsabilité de nourrir la planète dans les décennies à venir? Seule une organisation de tous les instants et à toutes les échelles (locale, régionale, nationale et internationale) pourra modifier cet avenir dans une autre direction¹. C'est ici que prend tout son sens la solidarité du mouvement agricole québécois avec les paysans du Sud par l'intermédiaire de leur relais international Nord-Sud, UPA DI.

¹ Nous reprenons plus à fond cette piste d'analyse dans le chapitre 5 qui lui est entièrement consacré.



CHAPITRE 2

UPA DI dans les communautés du Sud Itinéraire sociopolitique sur 20 ans

2013 aura été l'année du 20^e anniversaire d'UPA Développement international et 2014 est, par résolution de l'ONU, l'Année internationale de l'agriculture familiale et par la même occasion des regroupements paysans. La question alimentaire, dans sa dimension planétaire, est plus que jamais à l'ordre du jour. Partout dans le monde, les organisations paysannes, les coopératives agroalimentaires, les organisations de coopération internationale, la FAO, agence de l'ONU dédiée à cette question, et plein d'autres ont lancé le message aux États membres de l'ONU qu'il y avait urgence. Nous sommes toujours à l'heure d'une crise alimentaire qui n'en finit plus, crise qui se combine d'ailleurs à la non moins importante crise énergétique. En 1993, l'Union des producteurs agricoles (UPA) crée UPA Développement international (UPA DI). Cette dernière pratique depuis 20 ans une coopération de paysans à paysans avec plus de 70 organisations de 26 pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Dans une perspective de développement durable et d'agriculture viable, elle soutient des organisations paysannes en valorisant en priorité l'indispensable commercialisation collective des produits agricoles qui leur font trop souvent défaut. Mais comment UPA DI comme organisation fait-elle face à la musique? L'expérience de partenariat d'UPA DI avec des organisations paysannes au Sud et son entente de collaboration avec la FAO en 2013 seront au cœur de ce chapitre.

Mise en contexte

La contribution d'UPA Développement international sur 20 ans est méconnue et donc sous-estimée. De cette expérience, il convient d'abord de relever en premier lieu, derrière les pratiques, une chose très importante: la participation d'une organisation du mouvement social québécois au développement d'alternatives économiques au capitalisme dans les pays du Sud. C'est l'UPA,

autrement dit le syndicalisme agricole québécois, qui a développé de toutes sortes de façons, un modèle de mise en marché collective des produits de ses membres (gestion de l'offre notamment pour le lait, la volaille, le dindon, les œufs, les produits de l'érable; coopératives de transformation de produits de la terre, etc.). UPA DI, comme on le verra, est la traduction de cette expérience syndicale dans un contexte de coopération internationale avec le mouvement paysan de sociétés du Sud. Fait à noter, le constat de départ des initiatives d'UPA DI n'est pas la pauvreté, mais plutôt le manque d'organisation économique et sociopolitique des paysans et de leurs communautés, lequel manque génère la dépendance par laquelle vient la pauvreté. Dans ce chapitre nous aborderons les points suivants :

- 1) UPA DI comme membre d'un réseau d'agences issues principalement du syndicalisme agricole du Nord dédiées au soutien à des organisations paysannes au Sud;
- 2) La clé majeure d'UPA DI dans son travail avec le Sud : la commercialisation collective de produits de la terre;
- 3) Le partenariat institutionnel de l'UPA avec une importante agence de l'ONU, la FAO;
- 4) Le changement d'échelle du travail d'UPA DI dans la dernière décennie dans son travail avec ses partenaires du Sud;
- 5) UPA DI dans la mouvance d'organisations internationales d'agriculteurs;
- 6) Le virage écologique d'UPA DI c'est-à-dire le défi d'une agriculture durable et la prise en charge plus explicite de la dimension environnementale.

UPA DI membre d'un réseau d'agences du Nord dédiées au soutien à des organisations paysannes au Sud

UPA DI fait partie d'un réseau d'agences principalement issues du syndicalisme agricole de pays du Nord (d'Europe surtout) travaillant avec des organisations paysannes du Sud. Ce réseau nommé AgriCord est en quelque sorte un réseau d'agences du Nord dédié au travail de soutien au développement d'une agriculture familiale dans les pays du Sud. Est-ce un inédit en coopération internationale? AgriCord est né en 1999, mais s'affirmera plus tard, à partir surtout de 2001, à la faveur d'une importante rencontre ayant eu lieu au sein d'un congrès de la défunte Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA).

Cette rencontre, fortement liée à la période de la fin des années 1990 jusqu'au début des années 2000 est marquée par un important tournant international pour le monde agricole et pour l'agriculture en général. Dans le Québec d'alors, les politiques agricoles échappent de plus en plus aux États. Elles se déplacent vers Genève à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans le cas du Québec et du Canada, la gestion de l'offre, comme pratique et comme politique issue des luttes du syndicalisme agricole, est en effet menacée par les politiques néolibérales que l'OMC met de l'avant de plus en plus.

Du coup, les organisations d'agriculteurs tant au Nord qu'au Sud sont attaquées au cœur même de leurs acquis pour les unes, de leur potentiel d'aller dans cette direction pour les autres. La direction de l'UPA s'inquiétant fortement, elle fait alors le constat de la nécessité de jouer à fond la carte internationale et d'abord de comprendre la dynamique à cette échelle. UPA DI existe

depuis quelques années déjà. C'est à ce moment que l'UPA met tout de suite à contribution le réseau international développé par UPA DI pour l'ouverture de discussions avec des organisations d'agriculteurs d'autres pays.

Le problème qui se présentera alors sera que la FIPA, l'organisation internationale de référence d'alors pour l'UPA, est surtout une organisation de représentation d'organisations nationales du Nord, même si des organisations du Sud y participent. C'est un « club du Nord » créé dans la foulée des accords de Bretton Woods. Cette organisation n'a pas été pensée à l'époque pour inclure les organisations du Sud, car l'Afrique est encore sous l'emprise de leurs colonisateurs, malgré que la décolonisation soit déjà chose du passé et l'Amérique latine est toujours sous la domination fortement répressive de régimes autoritaires. L'internationalisation dans une perspective Nord-Sud de la FIPA s'impose : le Sud doit avoir une présence et représentation au sein de l'organisation pour véritablement créer le rapport de forces que commande la nouvelle situation créée par l'OMC. C'est ainsi qu'émerge le projet AgriCord avec pour objectif d'aider à créer cette nouvelle tendance. Le premier grand projet d'AgriCord en 2001 sera d'obtenir, grâce surtout au gouvernement hollandais, un premier financement d'importance pour sept agences du réseau dans le cadre du programme « Agriculteurs contre la pauvreté ». 2002-2003 devient alors le théâtre d'une opération qui engage alors ces sept agences dans un travail dédié aux communautés du Sud. Les sept organisations disposeront de 25 millions \$ sur 5 ans, le tout se faisant en collaboration avec la FIPA.

La FIPA d'hier à aujourd'hui

C'est dans l'après-guerre qu'est née en 1946 à Londres la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA). La FIPA se voulait en quelque sorte la porte-parole des agriculteurs sur la scène mondiale. Elle s'est ainsi taillée une place au sein du système des Nations Unies et des organisations intergouvernementales. La FIPA a permis un temps aux producteurs agricoles (surtout du Nord, un peu du Sud) de faire entendre leur voix au plan international en collaborant avec la FAO sur des préoccupations communes. La FIPA a d'ailleurs eu en son temps un statut consultatif général auprès de la FAO et cela dès 1949. Des origines jusqu'à la dissolution en 2010, la FIPA aura d'abord été une organisation qui représentait principalement le monde des pays alliés. Mais cette tendance a commencé à s'inverser à partir du début du 21^e siècle. Aujourd'hui, une nouvelle association internationale s'est constituée, l'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA).

Pour plus d'informations sur la FIPA, voir Doucet, 2008.

Ce décollage international permettra à UPA DI, un des membres fondateurs, de s'engager à fond dans ce partenariat d'AgriCord dès 1999, mais de façon plus notable à partir de 2003 jusqu'à aujourd'hui. De 2003 à 2013, AgriCord a travaillé dans 64 pays du Sud sur 130 projets avec autant d'organisations paysannes partenaires. *L'inédit de cette coopération internationale est de se faire entre organisations professionnelles d'agriculteurs, nullement par l'intermédiaire d'ONG et nullement dans un cadre humanitaire* d'affirmer le secrétaire général d'UPA DI, André D. Beaudoin dans une entrevue qu'il nous accordait. Le principe en cause ici : celui de la réciprocité ou, dit autrement, d'une coopération qui ne soit pas unidirectionnelle, mais de paysans à paysans.

En 2012, un nouveau programme sera obtenu par cinq des sept agences. UPA DI cette fois-ci n'était pas de la partie. Mais rapidement, le groupe des cinq associe les deux partenaires manquants en décidant de se partager à sept un montant substantiel de 4 800 000 euros par an, montant obtenu pour une période de trois ans. *Une solidarité qui a rarement eu son égal de dire le secrétaire général!* UPA DI dont les projets phares sont au Burkina Faso et au Mali pourrait dès lors bénéficier de cette nouvelle mouture de collaboration d'AgriCord. AgriCord donne ainsi à UPA DI les moyens de ses ambitions qui sont qu'il ne suffit pas d'intervenir sur le terrain: *«il faut aussi travailler dans la durée et encore plus travailler à ce que les organisations grandissent»*, de dire André D. Beaudoin.

Les priorités d'UPA DI dans les communautés du Sud

L'examen de la documentation interne de l'organisation et la tenue d'entrevues ont permis de cerner les lignes de force du travail local d'UPA DI dans des communautés rurales au Sud. Avec le recul du temps et l'expérience acquise, on peut regrouper l'ensemble de ses initiatives autour, grosso modo, de trois priorités:

- 1) Le développement de systèmes collectifs de mise en marché en collaboration avec des organisations paysannes;
- 2) Le programme Les Savoirs des gens de la terre²;
- 3) La lutte pour des politiques agricoles internationales qui soutiennent l'agriculture familiale.

La commercialisation collective de produits de la terre en Afrique de l'Ouest: le coup d'envoi

Dans la courte histoire d'UPA DI, c'est en Afrique de l'Ouest, au Burkina Faso avec une organisation paysanne (l'UGCPA/BM), au Mali avec les organisations Faso Jigi et Baabahuu Jici ainsi qu'en Guinée-Conakry avec la Fédération des paysans du Fouta Djallon, qu'UPA DI a donné véritablement le coup d'envoi de sa stratégie de commercialisation collective des produits de la terre et, plus tard, par extension, une crédibilité à la nécessité de développer une politique agricole internationale comme on le verra plus loin. La commercialisation collective qui anime UPA DI a en effet permis de développer une bonne capacité de démonstration, du local à l'international, notamment au moment de la crise alimentaire de 2007-2008, sur **l'enjeu du stockage des produits agricoles** pour assurer la sécurité alimentaire de ces trois pays, ce qui a fait la différence au moment de cette crise.

Petite histoire courte à ce propos. Durant cette sombre période de 2007-2008, le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM) fait face à un problème de taille: alors qu'il dispose de moyens financiers moindres, il doit nourrir une partie de plus en plus importante de la population de la planète. En effet, à l'échelle internationale, on est passé de 750 millions d'êtres humains souffrant de malnutrition à plus d'un milliard après 2007. Les cadres du PAM partent alors en tournée dans plusieurs pays du Sud à la recherche de mécanismes susceptibles d'atténuer les dégâts et surtout d'approvisionner en denrées les régions moins pourvues. À cette occasion, le

² Cette question sera traitée dans une autre partie de l'ouvrage au chapitre 3.

PAM fait la découverte de deux organisations qu'UPA Développement international a contribué à mettre au monde et qu'elle soutient depuis 20 ans, celle située au Burkina Faso et l'autre au Mali. Il s'agit de regroupements d'agriculteurs s'occupant de la mise en marché collective de céréales.

André D. Beaudoin rapporte que c'est à ce moment-là que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, en raison des pressions planétaires qui s'accroissent, décide alors de se frotter à son tour à cette problématique en venant appuyer le PAM et en se lançant dans la promotion de l'Année internationale de l'agriculture familiale pour 2014. Dans leur réflexion et en tenant compte de tous les éléments en place, le personnel du PAM en est alors arrivé à la conclusion que, *pour qu'existe une agriculture pérenne, il faut des organisations agricoles professionnelles capables d'offrir des services de pointe* répondant aux exigences des marchés de produits agricoles (accès facile, stockage des produits agricoles, gestion planifiée...).

Agriculture familiale : le soutien d'UPA DI aux organisations paysannes

... UPA Développement international cherche à travailler auprès des organisations paysannes qui désirent mettre en place des systèmes collectifs de mise en marché et de services pouvant permettre aux paysans de tirer de meilleurs revenus de leurs productions, rapporte André Beaudoin.

«Nous pensons que l'agriculture familiale a toute sa place dans notre monde, si on veut avoir un meilleur partage de la richesse, dit-il. Or, pour un petit paysan isolé et laissé à lui seul, s'il n'est pas en mesure de se donner des services, il ne sera jamais capable de rivaliser avec l'agriculture industrielle, ce que nous, nous appelons l'agrobusiness.»

«En même temps, poursuit-il, on cherche à établir un équilibre entre les aspirations individuelles et les moyens collectifs de les satisfaire. On a donc une approche qui permet au paysan de développer, à partir de sa propre exploitation, le type d'agriculture qu'il veut faire. Et on travaille enfin au développement d'une réflexion stratégique sur les politiques agricoles, ce qu'on fait aussi bien avec les organisations paysannes qu'avec les gouvernements en place.»

C'est ainsi que, au Burkina Faso, l'UPA DI collabore depuis vingt ans avec l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun. «On les a aidés à se rassembler, puis à regrouper leur offre de céréales, afin qu'ils soient capables de négocier avec les acheteurs que sont les commerçants, raconte M. Beaudoin. Petit à petit, cette organisation s'est raffinée, de sorte qu'aujourd'hui elle est reconnue comme un important participant à l'effort de sécurité alimentaire de tout le pays. De plus, l'État confie à cette Union des mandats pour le contrôle de la qualité des céréales, pour l'entreposage des céréales, etc. C'est une belle réussite.»

Source: *Le Devoir*, 21 et 22 avril 2012. Entrevue du journaliste Claude Lafleur (page G8) avec André D. Beaudoin (cahier spécial).

L'étonnante entente de l'UPA avec la FAO

C'est à Rome, le 15 octobre 2012, que le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, et le président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Marcel Groleau, signaient « un protocole d'accord de collaboration ». Cette entente vise *la mise en œuvre d'actions communes visant à promouvoir le développement d'une agriculture familiale : performante, économiquement viable, socialement solidaire, équitable et durable, structurée au sein d'organisations professionnelles et insérée dans le marché*. On notera ici la notion clé d'« agriculture familiale » laquelle est devenue par résolution de l'ONU le thème de l'année internationale 2014. Comme ce fut le cas pour les coopératives en 2012.

Par cet accord, la FAO reconnaît que la sécurité alimentaire mondiale *repose sur la capacité des agriculteurs à nourrir la planète et que pour y parvenir ils doivent pouvoir compter sur des politiques agricoles locales, régionales et nationales équitables favorisant le développement d'une agriculture familiale...* Le communiqué de l'UPA signale que même la Banque mondiale, déjà en 2008, dans son rapport annuel, commençait à changer son fusil d'épaule en soulignant à larges traits que *l'agriculture familiale est aussi performante dans sa capacité à réduire la faim que l'agriculture industrielle, mais que ses effets structurants sur les peuples sont beaucoup plus positifs. Elle est la base même de la sécurité alimentaire pour de nombreux États*. La FAO va plus loin aujourd'hui et considère que le maintien et le développement de cette agriculture familiale *reposent sur des organisations professionnelles d'agriculteurs bien structurées*. « Il était donc naturel de signer cette première entente de collaboration » d'affirmer Marcel Groleau.

L'entente de l'UPA avec la FAO, une grande agence de l'ONU, avec une petite organisation si on se situe à l'échelle de la planète, a de quoi nous surprendre. Comment l'expliquer? La FAO identifie l'UPA comme une organisation de référence : « On n'est pas la seule, mais, en Amérique du Nord, on peut affirmer qu'on est vraiment capables d'intervenir sur les marchés pour soutenir, en coopération, des organisations des pays en développement. La FAO a été séduite par l'idée de signer une entente de collaboration avec l'UPA et UPA DI », de dire André D. Beaudoin en entrevue avec le journaliste Réginald Harvey dans un cahier spécial du Devoir daté du 2 février 2013. Ce type de pratique peut se définir par opposition à une agriculture industrielle. André D. Beaudoin ajoute : *elle sert à la famille ou à ses membres, qui sont les principaux exploitants de la ferme, à assumer le travail d'exploitation de celle-ci, à posséder les éléments nécessaires pour assurer la gestion de l'entreprise et à contrôler son capital. De la sorte, la famille est en mesure d'assurer, entre autres, la transmission du patrimoine familial et d'accomplir les fonctions de gestion de la production technicoéconomique de l'exploitation*.

Malgré la croyance populaire, c'est cette forme d'agriculture qui demeure à ce jour la plus présente à travers le monde : *il faut savoir que la denrée alimentaire la plus importante, c'est toujours le riz et que ce dernier, pour 70 % de sa production mondiale, provient de paysans qui cultivent moins d'un hectare par année. Il est donc faux d'affirmer que l'agriculture familiale n'est pas en mesure de jouer un rôle important pour assurer la sécurité alimentaire mondiale au cours des prochaines décennies. D'ailleurs, la production qui a le plus progressé en pourcentage sur le plan des volumes est toujours celle du riz, qui incombe aux petits exploitants*.

À telle enseigne que la FAO a donc fait une entente avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Québec pour que cette dernière devienne un partenaire officiel des Nations Unies. À partir de là, l'UPA est désormais consultée et participe à des projets internationaux destinés à combattre la faim. À titre d'exemple, Kofi Annan, président du Forum africain de la Révolution verte, a remis, en 2012, le prix de la meilleure organisation paysanne à un partenaire avec lequel UPA DI travaille depuis 1995, l'organisation Faso Jigi au Mali. Pourquoi? Cette organisation paysanne a non seulement permis à ses membres d'avoir de meilleurs revenus, mais a aussi permis d'assurer la sécurité alimentaire du pays, notamment par une politique de stockage et d'encadrement des marchés appropriée, laquelle se fonde sur la constitution de marchés locaux et régionaux de biens et de services. Pour le président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), *cette entente vient couronner vingt ans de coopération avec des organisations paysannes de partout dans le monde. Vingt ans à tisser des liens afin de faire rayonner au-delà de nos frontières la solidarité que les agriculteurs québécois ont développée au sein de leur organisation professionnelle depuis plus de 80 ans* (communiqué de l'UPA, 15 octobre 2012).

Mais quel est le cheminement de cette reconnaissance? Depuis les années 80, à l'échelle internationale, nous avons assisté, raconte le secrétaire général, à un véritable délitement de l'agriculture familiale au profit d'un modèle industriel. Mais aujourd'hui la FAO constate que le modèle industriel a montré ses limites. La FAO reconnaît que sans des organisations professionnelles structurées, l'agriculture familiale risque de vivre de sérieux passages à vide.

UPA DI: le travail change d'échelle dans la seconde décennie de son existence

UPA DI ne travaille pas seulement à l'échelle des communautés et des organisations paysannes d'un pays ou de régions de ces pays. Dans la dernière décennie, UPA DI a développé une intervention avec le ROPPA, une organisation paysanne travaillant à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. Comment la prise de conscience de la nécessité d'une action collective transnationale a-t-elle pris forme dans ces pays au sein de leur organisation paysanne respective?

Le ROPPA, le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest, s'est organisé à partir du Burkina Faso, de la Guinée-Conakry, du Mali et du Sénégal³. Rétrospectivement, pour ce qui est d'UPA DI, nous disait en entrevue André D. Beaudoin, *l'organisation a boudé pendant près d'une dizaine d'années les initiatives de caractère fédératif, jugées trop distrayantes par rapport au travail auprès des organisations paysannes locales*. La priorité est allée au soutien à l'organisation de services agricoles dans les communautés. Cependant, le tournant a commencé à prendre forme à la fin des années 1990 suite à la condition partagée des pays du Sahel qui venaient de vivre une importante sécheresse. UPA DI s'est alors rendu compte de l'importance objective d'une organisation à l'échelle de plusieurs pays, l'Afrique de l'Ouest, et ainsi de la nécessité de développer une **capacité politique des leaders paysans à cette échelle**. UPA DI a donc commencé à travailler dans deux directions simultanément plutôt qu'une : a) par le haut avec le ROPPA, à l'échelle sous-continentale,

³ Précisons ici, question de mieux saisir le contexte, que dans les pays du Nord comme au Québec et au Canada, le rapport de force des agriculteurs est surtout économique. Le poids du nombre n'y est plus. C'est ce que l'agriculture représente au plan économique qui compte d'abord. Toutefois dans les pays du Sud, l'effet du nombre fait craindre les gouvernements africains.

où la mobilisation est de caractère politique; b) et par le bas dans le développement des services où c'est davantage économique. Les deux registres demeureront séparés un bon moment puis auront tendance à se rapprocher par la suite.

C'est la plus vieille organisation agricole du Sénégal, le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) qui a compris la première qu'il fallait non seulement développer des activités économiques très proches du terrain, mais aussi agir sur le plan de l'intérêt général (régional et national) dans le registre politique. Préoccupation : aller au-delà d'un travail par fédérations spécialisées (le CNCR a 26 fédérations sectorielles : pêcheurs, éleveurs, horticulteurs, exploitants forestiers, producteurs maraîchers, producteurs de coton...) et favoriser une représentation politique des paysans auprès des pouvoirs publics. Aujourd'hui, les deux registres autrefois séparés se rapprochent de telle sorte qu'UPA DI travaille aussi à la consolidation des activités économiques du ROPPA par l'intermédiaire du FIDA, le Fonds international pour le développement de l'agriculture de la FAO et le Programme alimentaire mondial, le PAM qui de son côté a pour mission de soutenir les paysans les plus démunis.

UPA DI dans la mouvance d'organisations internationales d'agriculteurs

Cela fait plus de 30 ans, avec un régime qu'on peut qualifier de «libéral-productiviste» (fondé sur des politiques néolibérales), que l'Afrique de l'Ouest pâtit de l'absence de politique agricole. Comment caractériser toute cette période et comment se déploient alors les organisations paysannes dans leur action transnationale ?

L'absence de politique agricole dans des pays du Sud principalement fondés sur une économie liée à l'agriculture s'explique en premier lieu de la façon suivante, observe le secrétaire général d'UPA DI : *« dans les années 1980-1990, il y a un premier choc, celui de la «révolution verte» asiatique. Pour la première fois, on fait des avancées spectaculaires sur le plan technique et un certain nombre d'agriculteurs livrent quelques excédents. Avec cette «révolution verte», les marchés se libéralisent. Ce faisant, on se trouve à sortir du cadre national. La théorie du gouvernement Thatcher et des autres gouvernements de ce type prétend qu'en libéralisant les marchés, on va pouvoir nourrir le monde. Le banc d'essai, c'est la «révolution verte» en Asie. Le résultat en dernière analyse sera que les mécanismes traditionnels de sécurité alimentaire nationaux seront brisés. Le syndicalisme agricole québécois de cette époque est à l'opposé de ce courant de pensée. Et UPA DI tient un discours à l'effet que défendre l'agriculture familiale dans les pays du Sud, c'est défendre l'agriculture québécoise. Ce qui a une certaine résonance dans l'ensemble du mouvement.*

En second lieu, fin des années 1990, grosso modo, à partir de 1996, c'est l'OMC qui intervient comme on l'a vu précédemment. Face à la menace qui plane sur le développement de l'agriculture dans le monde, c'est-à-dire l'accélération de la libéralisation des marchés de par le monde, la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) se laisse convaincre de s'ouvrir à des organisations du Sud, tandis que la FAO met l'accent sur la sécurité alimentaire.

À la même période, Via Campesina, née en 1993 au Brésil, commence à être influente au plan international grâce au Forum social mondial (FSM) (Desmarais, 2008). Elle dit *Non ! La sécurité alimentaire ne suffit pas, il faut préconiser la souveraineté alimentaire*. Au sein de la FIPA, la question de la souveraineté alimentaire introduit une zone de tension entre le Nord et le Sud, entre le Sénégal et l'Australie notamment. *La FIPA ne résistera finalement pas à ce pluralisme des points de vue qui se pointent dans l'organisation* de dire André D. Beaudoin. La FIPA s'effondre en 2010 d'autant plus qu'AgriCord qui avait été jusque-là un important financeur soutenant les organisations du Sud n'est plus de la partie.

L'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA), récente organisation de remplacement de la FIPA, est encore loin d'avoir résolu le problème des rapports Nord-Sud au sein de ce mouvement international des agriculteurs. Le problème reste entier. Au plan international, à UPA DI, on juge qu'on a aujourd'hui perdu un momentum et qu'en matière de réciprocité entre le Nord et le Sud, l'organisation des paysans à l'échelle internationale a probablement reculé de plusieurs années si on prend l'ensemble des réseaux et organisations construits dans l'après-guerre. Et il n'y a pas non plus de signes tangibles que Via Campesina jouera ce rôle selon l'organisation. Bref, il y a un certain creux de vague, un passage à vide quant au projet d'une organisation internationale forte. Probablement pour un bon moment ! C'est clair ici qu'il existe une véritable fracture entre la petite paysannerie du Sud et la grande entreprise agricole modèle USA par exemple. Le monde agricole américain est d'ailleurs toujours absent de toutes ces rencontres et réseaux internationaux. Le processus pour faire face à cet enjeu sera long.

L'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA) remplace la FIPA

Destinée à combler le vide laissé par la mise en liquidation judiciaire de la FIPA (Fédération internationale des producteurs agricoles), en novembre 2010, l'Organisation mondiale des agriculteurs a été lancée le 29 mars 2011 à Bruxelles lors d'une réunion à laquelle participaient les représentants de plus de quarante pays. Les délégués de plus de cinquante organisations d'agriculteurs et coopératives de tous les continents, réunis au siège du Copa-Cogeca, ont créé l'Organisation mondiale des agriculteurs, dont ils ont fixé les objectifs dans une déclaration d'une page. Ce texte souligne qu'une plus grande contribution entre les représentants professionnels du monde entier peut « contribuer à la sécurité alimentaire mondiale » et que les investissements dans le secteur agricole doivent être intensifiés. « Il s'agit d'une occasion historique. Alors que la volatilité sur les marchés et la sécurité alimentaire suscitent de plus en plus d'inquiétudes, la nouvelle organisation réunira les agriculteurs et les coopératives agricoles du monde entier afin d'échanger des idées et de trouver des solutions communes », a commenté Doug Taylor-Freeme, président de la Confédération sud-africaine des syndicats agricoles (Sacau). L'Organisation mondiale des agriculteurs sera localisée à Rome afin de « forger de bons contacts avec la FAO », a expliqué Ron Bonnett, le président de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA).

Source : *La Dépêche*, France, 7 avril 2011.

L'avenir n'est pas bouché pour autant et repose maintenant sur la construction de regroupements paysans au Sud qui soient transnationaux par sous-régions de continents comme, par exemple, le ROPPA pour la sous-région *Afrique de l'Ouest* sur le continent africain. C'est en tout cas ce que la doctorante Nathalie Mcsween conclue de sa recherche faite au Sénégal et au Ghana (Mcsween, 2013).

Finalement, la rencontre de l'OMC à Cancún en 1999 est freinée dans ses avancées néolibérales. Elle échoue à imposer ces nouvelles politiques, parce qu'un grand nombre d'organisations paysannes des pays en développement – soutenues par des ONG agricoles du Nord – se refusent à endosser cette libéralisation des marchés qui tuent leurs marchés nationaux. Le cas du Cameroun dont la production du poulet a été complètement laminée est souvent cité comme exemple des effets désastreux de la politique qu'annonçait l'OMC.

Un des effets indirects sera que plusieurs gouvernements du Nord considèrent dès lors que les ONG de leur pays respectif travaillant dans le Sud leur nuisent. Les gouvernements commencent donc à couper les fonds, notamment ceux destinés à la sensibilisation de l'opinion publique. Puis, ils avancent l'idée d'une efficacité de l'aide au développement et une autre idée, celle de la reprise de l'aide surtout entre États, le tout combiné évidemment aux objectifs humanitaires des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). La principale leçon qu'UPA DI a tirée de cette évolution, c'est qu'il fallait désormais offrir de la formation aux partenaires du Sud en matière de commerce international.

Mais il fallait aussi convaincre sa propre organisation, l'UPA, de l'internationalisation en cours de l'agriculture nous dit André D. Beaudoin : *Dans les années 1960-70, les politiques agricoles, c'était à Québec que ça se décidait. Dans les années 1980-1990, c'était surtout à Ottawa. À partir des années 2000, c'est plutôt à Genève que ça se passe, c'est-à-dire à l'OMC.* UPA DI arrive à rallier les dirigeants du mouvement à son analyse et la Coalition GO5 à ce diagnostic d'internationalisation. C'est aussi à cette période qu'UPA DI obtient vraiment ses lettres de créance auprès de l'ensemble des composantes du mouvement des agriculteurs québécois.

UPA DI travaille alors à réunir les dirigeants agricoles en provenance de 17 organisations et de sept pays d'Afrique à raison de cinq ou six par pays soit 57 représentants de 17 OP et de deux réseaux paysans sous-régionaux en plus de 20 représentants gouvernementaux. L'activité principale sera faite de séminaires d'une durée de trois jours, une fois l'an pendant cinq ans (2000-2005). Après cette première étape, UPA DI opère des suivis par pays. Pour cette formation, UPA DI fait venir des conférenciers de haut niveau y compris de l'OMC. Les retombées furent fort significatives :

- 1) premier constat des leaders paysans présents : «ils, les fonctionnaires, n'en savent pas plus que nous»;
- 2) deuxième considération : des complicités entre leaders paysans des pays représentés se tissent. Elles durent encore aujourd'hui de dire l'organisation.

Les résultats d'une telle démarche ne se feront pas trop attendre : en 2005, à Hong Kong, à une rencontre ministérielle de l'OMC, le Canada réunit 200 personnes, dont 60 délégués pleinement accrédités. L'OMC y perd des plumes. Les organisations paysannes y voient plus clair en faisant le constat suivant : *nous n'arriverons pas à nos fins dans le cadre de l'OMC.*

À cette époque, l'autre joueur majeur sera la Banque mondiale (BM). En 2007, la BM finit par concéder que l'agriculture familiale est déterminante dans la réduction de la pauvreté et l'alimentation pour tous (dossier hors série de la revue *Alternatives internationales*, numéro 6, décembre 2008). Changement de paradigme. Mais arrive la crise alimentaire de 2008. Les «traders» spéculent en bourse et favorisent l'augmentation des produits de première nécessité comme les céréales. Le tout combiné à la crise énergétique et à l'augmentation des prix du pétrole. Dès lors, les pays détenteurs de stocks arrêtent la libre circulation de leurs marchandises hors frontière. C'est le cas de l'Argentine pour n'en nommer qu'un.

C'est ici qu'intervient le point névralgique de l'expérience d'UPA DI avec ses organisations paysannes partenaires : **ces organisations ont des stocks**. Dès lors, l'ONU, dans sa tournée des organisations paysannes réalisée avec la collaboration d'UPA DI, découvre alors toute la pertinence de cette stratégie et l'importance des organisations qui en sont les porteuses. *Quand on pense que 70% de la production mondiale de riz est le fruit de l'agriculture familiale, l'enjeu devient celui de la mise en marché*. UPA DI qui aidait localement cette mise en marché fait de cette pratique un **axe stratégique** : appuyer la mise sur pied de **systèmes collectifs de mise en marché** permettant à de petits exploitants de commercialiser les surplus dégagés par l'augmentation de la production de leurs exploitations et donc de sortir d'une économie exclusivement de subsistance.

Le virage écologique de l'agriculture d'organisations paysannes du Sud de concert avec UPA DI

Le défi de la transition écologique de l'agriculture est désormais posé avec beaucoup plus de force compte tenu de désastres de moins en moins « naturels » et de plus en plus extrêmes qui frappent en premier lieu les paysans eux-mêmes et le milieu rural en général. Compte tenu également de l'échec des États à s'entendre sur les réponses à donner à la menace du réchauffement climatique. Les exemples de transition écologique de l'agriculture à mettre de l'avant ne manquent pas : protéger les forêts et boisés, intégrer des arbres dans les systèmes de production agricole et d'élevage (agroforesterie); protéger les cours d'eau avec des plantations; traiter les eaux usées et trier les déchets; cultiver en terrasses pour éviter l'érosion, la dégradation des sols; ne pas utiliser ou utiliser le moins possible de pesticides; utiliser des engrais organiques, etc.

C'est l'enjeu tel que posé par l'ingénieur agronome Marc Dufumier dans son dernier ouvrage : *«Les malheurs des paysanneries du Sud ne pourront être surmontés que si ces paysans parviennent à produire en quantité suffisante les vivres dont ils ont besoin. Cela veut dire qu'ils devront doubler leur production de céréales dans les quatre décennies à venir, tout en s'adaptant au réchauffement climatique, en atténuant les effets de gaz à effet de serre et en respectant au mieux le cadre de vie des populations urbaines et rurales. Impossible? Non»* (Dufumier, 2012 : 103). Comment en effet pouvoir sortir d'une économie uniquement de subsistance, passer à une économie de développement dans le contexte d'aujourd'hui où la crise alimentaire est tout à la fois économique et écologique.

Toute l'histoire du mouvement agricole au plan national et international démontre que les réponses résident dans la construction d'une économie non capitaliste fondée sur l'action collective soutenue par la mise en œuvre d'outils collectifs : outils financiers tels que l'épargne pour le

développement par des caisses d'épargne et de crédit, la commercialisation collective des produits agricoles (entreprises collectives), le développement de services semenciers collectifs, la mutualisation de systèmes locaux d'électrification des villages, etc. Voyons de plus près comment se débrouille UPA DI dans son soutien à la sortie d'une économie paysanne de subsistance qui protège en même temps les écosystèmes.

Où en est rendue UPA DI sur cette urgence écologique?

L'agriculture durable, l'agriculture écologiquement intensive et la résilience climatique nous ont fortement interpellées pour la première fois dans le cadre de notre expérience en Haïti de dire André D. Beaudoin. Le premier tournant majeur à cet égard semble avoir été pris en 2009 dans la région de Labrousse. UPA DI obtient 1 million \$ sur trois ans de l'ACDI pour soutenir une agriculture viable et durable en Haïti. Or, l'agriculture de la région est complètement fragmentée. Chacun cultive son bout de terre, mais tous vivent des problèmes majeurs communs tels que l'érosion des sols et l'absence de systèmes d'irrigation des terres de leur lopin de terre. C'est là-dessus que le travail avec les organisations paysannes locales a commencé.

Haïti : des terrasses pour protéger l'eau et le sol

En novembre dernier, les paysannes et paysans de Lozier se mobilisaient pour gérer collectivement les ressources naturelles de leur communauté, choisissant de protéger une source d'approvisionnement en eau potable. D'une superficie de 23 hectares, la zone ciblée est caractérisée par un déboisement excessif, des pentes raides et un niveau d'érosion élevé. Les travaux ont été entrepris en février dernier après une formation impliquant la communauté dans la préparation d'un plan d'aménagement.

Des haies ont d'abord été plantées suivant les courbes de niveau. Trois espèces végétales ont été retenues :

- *la canne à sucre, dont le système racinaire stabilise le sol;*
- *le leucaena, qui contribue à améliorer la fertilité en fixant naturellement l'azote, en plus de fournir du foin;*
- *l'herbe éléphant, qui stabilise le sol et sert également de foin.*

Prochamment, des terrasses en escalier seront construites sur une superficie de deux hectares. Elles seront irriguées afin de permettre une production continue, même en saison sèche. Des paysans y pratiqueront collectivement et de façon intensive la culture maraîchère, générant des bénéfices importants pour la communauté. On imagine déjà une commercialisation collective avec les sept zones où de tels projets sont entrepris. Cette initiative est la première de sept semblables, qui se déploient présentement dans le cadre d'un projet réalisé par UPA DI en collaboration avec son partenaire local, la Fondation pour le développement économique et social (FODES-5). Dans tous les cas, l'approche par bassin versant est préconisée et la mobilisation des populations locales constitue une priorité. Au total, c'est 173 hectares qui seront ainsi aménagés avec, par et pour les paysans.

Source : Extraits de la Chronique d'UPA DI dans *La Terre de chez nous*, Michel Gendreau, 21 juillet 2011.

La crise alimentaire n'est plus une question secondaire

Quand on réfléchit à partir de l'expérience d'UPA DI sur 20 ans, la crise alimentaire se révèle une question clé tant au plan social qu'au plan économique et écologique. La question qui tue était bien posée par le secrétaire général d'UPA DI : *pourquoi y a-t-il eu des émeutes alimentaires un peu partout à travers le monde en 2008* ? En effet, 37 pays ont été menacés de crise alimentaire en 2008 selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Un peu partout dans le monde, le prix de l'essence avait monté en flèche et celui de certaines denrées alimentaires avait explosé, notamment celui des céréales. Et pour nombre de pays du Sud, cela risquait d'être encore pire dans les années suivantes, parce qu'aucune réforme de portée internationale n'avait été annoncée nulle part pour pallier ce type de crise. Pourquoi cette crise alimentaire est-elle si importante ?

D'abord parce que l'agriculture a le défi de nourrir aujourd'hui les sept milliards de personnes que nous sommes sur la planète. Et que cela va de pair avec la question énergétique et le réchauffement climatique. Des enjeux tout à la fois locaux et internationaux devenus majeurs aujourd'hui. Ensuite, parce que dans ce secteur, de puissantes multinationales y font la pluie et le beau temps. Peut-on laisser à ces dernières la responsabilité de nourrir la planète s'interrogent toutes les organisations d'agriculteurs et les pouvoirs publics de gouvernements progressistes soucieux de voir ce secteur prospérer. De plus, les principaux gouvernements des pays du Nord, États-Unis en tête, de même que la Chine et le Brésil au Sud ne font pratiquement rien pour modifier les choses.

C'est une menace pour de nombreux pays du Sud dont l'agriculture nationale a été orientée vers l'exportation mettant du coup à mal la diversité de leurs produits et la biodiversité de leurs terres, effets de la monoculture qui leur a été imposée. Menace aussi pour les agricultures nationales étant donné la géopolitique de la production agricole sur la planète concentrée autour de quelques grands pôles d'agriculture industrielle. Le contrôle par les transformateurs et les grandes chaînes alimentaires risque également de s'accroître. Menace également liée à la volatilité du prix du pétrole qui rend le transport des marchandises plus aléatoire. Menace écologique enfin sur l'irrigation des terres par défaut d'accès suffisant à l'eau. Autrement dit, derrière les prix, des changements structurels dans la mauvaise direction sont en cours.

Tout cela tient au fait que **l'agriculture et la filière alimentaire subissent, tendanciellement, le même traitement industriel et financier que les autres activités économiques** : de grandes firmes multinationales pour assurer l'agrofourniture; de grandes firmes multinationales pour la transformation agroalimentaire; de grandes firmes multinationales pour la grande distribution de masse. Le tout dans un marché de plus en plus international, mais avec peu ou pas de protections sociales pour les paysans comme pour les travailleurs de ce secteur.

En guise de conclusion provisoire

Les politiques des grandes institutions internationales peuvent-elles favoriser la protection de l'agriculture du Sud et contrer la concurrence internationale, l'aider à reconquérir son marché intérieur et à faire avancer le principe d'une souveraineté alimentaire adossée à une stratégie qui met un holà aux importations agricoles? Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), appuyé par UPA DI, va dans cette direction. Mais pour y arriver, il faut également des politiques agricoles de la part des États du Sud qui aient des dents. L'influence des organisations paysannes et coopératives auprès des pouvoirs publics pourrait à ce titre être déterminante.

Dans cette perspective, le document d'orientation du Forum international des Rencontres du Mont-Blanc élaboré à Chamonix en novembre 2011 et la Lettre aux chefs d'État et à leurs gouvernements qui en a découlé faisaient valoir dans le cadre de Rio+20 en juin 2012 deux nécessités en matière d'agriculture et d'alimentation :

- 1) Il faut *construire et mettre en œuvre des politiques de soutien à une « agriculture écologiquement intensive » et à un aménagement intégré des forêts qui s'arrimeraient aux organisations paysannes et aux coopératives agricoles et forestières qui innovent dans ces domaines (biomasse, reforestation...)* (Proposition 16);
- 2) Il faut *appuyer résolument, de concert avec les institutions internationales le droit des peuples à la souveraineté alimentaire en sortant l'agriculture et la forêt des règles internationales du « tout au marché » dont elles sont prisonnières.* (Proposition 17).

Source: *Rencontres du Mont-Blanc*, Document d'orientation, 2011.

Effectivement, on voit se dessiner des pistes de sortie de la crise alimentaire que l'Année internationale de l'agriculture familiale telle qu'adoptée par l'ONU pour 2014 pourra vraisemblablement mettre en évidence et approfondir. Cela étant dit, voyons plus concrètement comment UPA DI travaille avec ses partenaires dans quelques pays du Sud, en Afrique de l'Ouest et en Amérique centrale.



CHAPITRE 3

Des réalisations qui changent le monde

UPA DI a été créée en 1993 avec l'objectif *de défendre l'agriculture familiale face à l'assaut du néolibéralisme*. À ce moment-là, l'agriculture familiale, bien que très présente sur la planète, fait face à un courant international dominant plutôt hostile à cette forme d'agriculture jugée peu productive, sans avenir pour nourrir la planète et présumément confinée à une économie de subsistance. Vingt ans après, en 2014, même si le discours a changé et qu'on assiste à une remontée de sa crédibilité et de son potentiel trop longtemps sous-estimé pour assurer la sécurité alimentaire, cette agriculture familiale est plus menacée que jamais. C'est ainsi que dans sa lettre *Quand on sème on a toujours 20 ans*, le secrétaire général d'UPA DI réitère le mandat de son organisation en affirmant que *vingt ans de coopération nous auront confirmé que l'agriculture est plurielle et surtout, que l'agriculture familiale est toujours aussi pertinente. C'est dans cet esprit que nous amorçons les vingt prochaines années*.

20 ans de solidarité de paysans à paysans

Depuis 20 ans, UPA DI a une fiche de développement remarquable qu'on peut déplier de la façon suivante :

- 1) UPA DI a été engagée dans 26 pays de par le monde soit 17 pays en Afrique, 8 en Amérique Latine et Caraïbes et un en Asie;
- 2) Elle a déployé son travail en partenariat avec 70 organisations paysannes de portée régionale et nationale, mais aussi au niveau d'une sous-région d'un continent, soit l'Afrique de l'Ouest et tout particulièrement au Burkina Faso, en Guinée-Conakry, au Mali et au Sénégal;
- 3) Elle a été engagée dans trois partenariats de ce sous-continent soit avec le Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA), avec le Réseau des chambres d'agriculture de l'Afrique de l'Ouest (RÉCAO) et la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC) sans compter le soutien au développement de onze plates-formes nationales de revendications en matière d'agriculture et d'alimentation.

De plus, son travail à diverses échelles a, sur 20 ans, totalisé le lien avec 3 918 groupements de base affiliés, 290 032 membres, dont 85 907 femmes (29,6%) et 204 125 hommes (70,4%). Il a aussi donné son appui à quatre cohortes composées uniquement de paysannes: a) 954 productrices de fleurs de bissap biologique regroupées dans 25 coopératives membres de l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM) au Burkina Faso; b) 710 productrices d'échalotes regroupées en 21 coopératives membres de Faso Jigi au Mali; 10 groupements totalisant 444 opératrices de batteuses stationnaires avec Baabahuu Jici également au Mali et enfin 184 productrices maraîchères regroupées dans 6 coopératives de la région de Kéniéba toujours au Mali.

Faire du chiffre en soi ne suffit cependant pas si n'entre pas en ligne de compte la durée des partenariats construits. Notons à cet égard des relations qui durent:

- a) depuis 1992 avec le groupement UGCPA/BM au Burkina Faso;
- b) depuis 1997 avec la Central Cooperativa Agropecuaria (CCA) au Salvador;
- c) depuis 1994 avec le Groupement des exploitants agricoles (GEA) au Bénin;
- d) depuis 1995 avec Faso Jigi au Mali et e) avec Baabahuu Jici toujours au Mali depuis 1998.

Ces 20 ans de solidarité entre paysans se seront construits autour de quatre enjeux bien concrets soit:

- 1) la mise en place de systèmes collectifs de mise en marché (SCMM) des produits agricoles et de services connexes;
- 2) un programme intégré de formation et de développement de l'agriculture nommé *Les Savoirs des gens de la terre* (LSGT);
- 3) le Programme de développement social (PDS);
- 4) le Programme d'appui aux compétences de leaders d'Afrique de l'Ouest (PADCLA). Voyons les réalisations concrètes de ces programmes à partir de l'expérience de quelques pays.

Le programme *Mise en place de systèmes collectifs de mise en marché (SCMM)* des produits agricoles et de services connexes : l'expérience malienne et burkinabée

Le Mali

Capitale: Bamako

Population: 15 369 000 habitants

Langues: le français est la langue officielle et le bambara est la langue parlée par 80% de la population.

Ressources du pays: le coton

Caractéristiques socioéconomiques: pays au 182^e rang sur 186 (2012) en vertu de l'indice de développement humain (IDH) du PNUD

Le Burkina Faso

Capitale: Ouagadougou

Population: 16 970 000 habitants

Langues: le français est la langue officielle; aussi le moré, le peul et le dioula parmi une soixantaine d'autres langues.

Ressources du pays: le coton, l'élevage, l'agriculture

Caractéristiques socioéconomiques: pays au 183^e rang sur 186 (2012) en vertu de l'indice de développement humain (IDH) du PNUD

La réponse collective s'impose lorsqu'il s'agit de surmonter les limitations du travail en rangs dispersés des paysans en matière de commercialisation de produits agricoles. Cette affirmation fait partie de la vision d'une agriculture familiale que porte UPA DI ainsi que son expertise dans la lutte pour maintenir et développer ce type d'agriculture. Considérant que la ferme familiale demeure encore un des pivots du modèle québécois d'agriculture et malgré le fait que pour certains, elle est une notion abstraite ou même romantique, la ferme familiale est fondamentale pour UPA DI qui l'a transformée en un axe stratégique de ses interventions avec ses partenaires au Sud (UPA DI, rapport annuel 2007-2008). C'est ainsi que UPA DI conçoit le programme de mise en place de systèmes collectifs de mise en marché (SCMM) pour «regrouper l'offre de produits excédentaires des productrices et des producteurs au sein d'une organisation paysanne, octroyant aux paysans, à travers leur organisation, un plus grand pouvoir de négociation. Ainsi, ils deviennent des acteurs incontournables dans la commercialisation des produits agricoles» (UPA DI, 2012).

L'implantation et l'expérimentation d'un SCMM

L'accompagnement d'UPA DI à la création, au rodage et à la consolidation des organisations de paysans *Faso Jigi* et *Baabahuu Jici* (au Mali, créées en 1996) ainsi que *l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun* (au Burkina Faso,

créée en 1993) a permis aux agriculteurs membres de ces organisations, premièrement, d'accéder au crédit à des taux acceptables. De cette façon, ils ne sont plus à la merci des intermédiaires et des commerçants. Deuxièmement, en se regroupant, ces paysans peuvent diminuer leur coût de production par l'achat en commun, par exemple, des engrais et des semences. Agissant ainsi, ils améliorent leurs conditions de production ainsi que leurs rendements, disposant donc d'une plus grande quantité de produits excédentaires à vendre. Finalement, en regroupant l'offre de produits excédentaires, les paysans peuvent obtenir de meilleurs prix tout en exerçant une action sur les conditions de vente de leurs produits pour obtenir leur juste part. Un outil important d'un SCMM est le paiement anticipé des quantités que le producteur s'engage à livrer à l'OP, sur la base du prix de cession fixé par cette dernière. Un premier paiement est versé aux membres en début de saison afin qu'ils puissent acheter les intrants et payer la main-d'œuvre nécessaire aux semis. Un deuxième paiement leur est versé sur livraison de la récolte. En fin d'année, une partie des profits de l'OP sont versés aux membres sous forme de ristournes (montant en surplus du prix de cession).

On pourrait dire que ce système collectif de mise en marché des produits agricoles est très simple. Cependant, mettre en place un tel système n'est pas évident si on tient compte que les pratiques de commercialisation déjà existantes implantées par les intermédiaires sont ancrées profondément et bien entretenues par ces derniers qui en profitent grassement. Autrement dit, ces intermédiaires ne laissent pas partir si facilement cette «vache à lait» de paysans isolés. C'est le constat fait par UPA DI au Mali et au Burkina Faso particulièrement, mais que nous pouvons généraliser facilement dans la grande majorité des pays du Sud. D'autre part, ces mêmes paysans trouvent dans leur excédent céréalier une sorte de sécurité financière pour faire face aux besoins familiaux autres tels la santé ou l'éducation, le décès, le mariage ou les naissances. Comme l'a bien compris UPA DI, il n'est pas évident de «... confier leur portefeuille d'une année, que représente leur production céréalière, à des organisations aussi paysannes soient-elles», compte tenu de l'absence d'exemples probants sur lesquels s'appuyer «dans un contexte où plusieurs expériences négatives aux plans démocratique et économique ont été vécues» (UPA DI, 2012).

De la période d'expérimentation à la phase de rodage

Après cette phase d'implantation et d'expérimentation, c'est la phase qu'UPA DI nomme «de rodage» qui vient. Ici, les organisations paysannes peuvent accepter la participation d'autres groupements de paysans et donc augmenter le volume de produits à commercialiser. Mais plus de volume implique de développer aussi un fonds de commercialisation plus consistant, lequel fonds peut être créé avec des financements propres ou plus fréquemment avec des financements provenant d'un partenaire financier.

L'augmentation du volume signifie aussi un risque plus grand de cas de non-respect du volume d'excédents engagé entre l'agriculteur et l'organisation, excédents en partie déjà payés par l'organisation paysanne aux agriculteurs. Les démarches de récupération de ces avances de fonds deviennent alors plus nombreuses, difficiles et coûteuses. De même, celles pour récupérer les paiements non honorés par des acheteurs des céréales qui ont été dûment livrées. Pendant cette phase, les organisations paysannes doivent mettre en place des mécanismes permettant de corriger ces situations.

La participation au système collectif de mise en marché étant volontaire, tout paysan peut décider de se retirer à tout moment, succombant aux tentations de livrer son excédent aux commerçants. Ces derniers peuvent offrir un prix supérieur au paiement anticipé fixé par l'organisation, mais souvent inférieur à la rémunération totale que le paysan recevrait une fois que le bilan de la campagne de commercialisation sera établi, permettant de déterminer le niveau de ristourne à verser aux agriculteurs.

De la phase de rodage à celle du développement

Il s'avère donc nécessaire, dans une troisième phase, celle « de consolidation et de développement », d'atteindre une plus grande rentabilité du service, de réduire les coûts d'opération, de mieux contrôler chacune de ces opérations. L'appui d'UPA DI s'oriente vers la pérennisation des organisations paysannes à partir d'un plan stratégique de développement permettant une appropriation pleine et entière du système collectif de mise en marché (SCMM) par chaque organisation. Il s'agit aussi d'offrir des services contribuant à fidéliser les paysans, à intensifier leur engagement envers l'organisation ainsi qu'à attirer l'intérêt d'autres groupements de paysans. Parmi ces services, signalons le développement d'un réseau de producteurs semenciers, d'approvisionnement en engrais, de nouveaux produits à commercialiser, d'acquisition d'équipements individuels ou de groupe, de conseils à l'exploitation familiale.

Ainsi, l'expérience d'UPA DI montre l'importance de **favoriser l'organisation économique** des regroupements paysans en milieu rural : des initiatives de commercialisation collective des produits de la terre permettant aux agriculteurs de sortir de la simple autosubsistance familiale ou villageoise (dégager des surplus commercialisables); des initiatives pour permettre l'intégration sur les marchés (des niches régionales ou même transnationales); l'organisation de marchés locaux (échange des produits, création de banques de semences, points de vente d'engrais, accès à l'eau potable, à l'électricité, à des moyens de transport appropriés, etc.).

Il s'agit aussi de favoriser la transformation de l'agriculture de subsistance en agriculture réaffirmant son rôle multidimensionnel qui dépasse la dimension strictement économique pour s'occuper aussi de l'occupation du territoire et du respect de la biodiversité. Dans cette transformation, UPA DI conçoit que « les services collectifs sont non seulement un moyen d'assurer la performance de l'agriculture familiale dans toute la filière, ils constituent également un moyen efficace d'assurer une compétence d'analyse offrant un meilleur positionnement devant les gouvernements et les autres acteurs de la société ». Autrement dit, en plus de devenir efficaces sur le plan de la production et de la commercialisation (organisation de la mise en marché, approvisionnement des intrants ou services-conseils), les regroupements paysans ou les organisations paysannes permettent aux agriculteurs de « demeurer maîtres de leurs destinées ». Tel que l'affirme avec force UPA DI « ... ce sont les moyens collectifs qui ont le mieux servi les aspirations individuelles des agricultrices et des agriculteurs du monde, ainsi que la souveraineté alimentaire des pays » (UPA DI, 2012).

Un travail qui se fait avec des partenaires dans une collaboration inscrite dans la durée. André D. Beaudoin déclare : « Essentiellement, nous cherchons à renforcer la capacité des organisations paysannes avec lesquelles nous travaillons pour qu'elles positionnent leurs produits sur le territoire qu'elles occupent » (Lafleur, 2013).

Les leaders de *Faso Jigi*, de *Baabahuu Jici* et de *l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun*, réfléchissant au développement d'une agriculture aux mains des agriculteurs affirment, aujourd'hui *qu'à travers nos organisations, notamment en facilitant l'accès au crédit à des taux acceptables, les productrices et les producteurs agricoles ont de meilleures conditions de production, augmentent leurs rendements et obtiennent de meilleurs prix pour leurs produits. L'expertise développée en matière de Système collectif de mise en marché (SCMM) incite à la mise en place d'autres services aux membres* (UPA DI, 2012).

Au total, en 2010, ces trois organisations paysannes comptent pour 6 915 membres (hommes et femmes) ayant participé à la campagne; pour 6 477 tonnes de céréales commercialisées collectivement et un Fonds de commercialisation pour 1 157 620\$ de même qu'un chiffre d'affaires de 3 014 374\$ auquel s'additionne un Fonds de sécurité de 65 252\$. Donc, tel que l'affirmait - chiffres à l'appui - André D. Beaudoin lors de sa présentation au Conseil général de l'UPA des 28 et 29 mai 2013, «après la phase d'implantation des systèmes collectifs de mise en marché dans trois organisations paysannes du Burkina Faso et du Mali, la quantité de céréales qu'elles commercialisent collectivement est globalement en croissance depuis 1997, hormis une chute drastique en 2008 lors de la crise alimentaire».

Le programme *Les Savoirs des gens de la terre* au Sénégal, au Bénin et en Haïti

S'affirmer, individuellement et collectivement, en tant qu'artisans du développement de l'agriculture et du milieu rural, voilà l'objectif que le programme *Les Savoirs des gens de la terre* visait concernant celles et ceux qui exercent la profession d'agriculteurs ou d'éleveurs permettant de *nourrir le monde* pour reprendre l'expression favorite de cette organisation. Ainsi, le défi est «d'accroître la confiance paysanne et la reconnaissance d'une citoyenneté paysanne réelle» (UPA DI, rapport annuel 2010-2011).

Le programme LSGT s'occupe, d'abord, de la conciliation des besoins et des intérêts individuels et collectifs des paysans. En second lieu, c'est la nécessité des organisations paysannes de se renforcer de la base au sommet, à tous les niveaux et simultanément. Une troisième préoccupation du programme consiste dans le développement d'un lien fort entre le développement des savoirs et le développement économique de l'agriculture. Finalement, il s'agit de concevoir et d'inscrire la formation comme un processus pratique continu.

Ces quatre aspects constituent la matrice de base du programme LSGT lequel reçoit le soutien financier de l'ACDI obtenu par UPA DI qui en avait fait l'expérience pour la première fois au Sénégal en 2004. Postérieurement, il a été mis en place au Bénin en 2007 ainsi qu'en Haïti en 2009.

Le contenu des programmes de formation

Le développement des savoirs de LSGT comporte cinq programmes principaux et trois programmes thématiques complémentaires. Ainsi, deux de ces programmes sont orientés vers les membres de groupements de base. *Profession : paysan* qui est axé sur les solutions pour l'amélioration des exploitations familiales et *Solidarité paysanne* qui met l'emphase sur la nécessité du regroupement et les solutions collectives. Pour sa part, le programme *Action paysanne démocratique*, visant à renforcer les capacités à développer et maintenir des organisations démocratiques fortes est orienté vers les dirigeants et les permanents des organisations paysannes. Un autre programme, soit *Animation, formation et accompagnement*, est orienté vers des intervenants nationaux en formation-accompagnement. Le dernier des programmes principaux, portant pour titre *Coopération de paysans à paysans*, favorise les échanges d'expériences et d'expertises Nord-Sud, Sud-Nord et Sud-Sud et s'adresse aux leaders, aux dirigeants, aux paysans et aux permanents venant en stage de formation au Québec ou visitant leurs homologues dans d'autres pays du Sud. Il faut noter que ce programme s'adresse aussi aux agriculteurs et aux intervenants québécois intéressés à s'impliquer directement en coopération internationale.

Les programmes thématiques qui complètent le volet formation LSGT abordent la gestion administrative et financière d'une organisation paysanne ainsi que la réflexion stratégique des organisations paysannes sur la sécurité alimentaire et autres politiques agricoles. Dernièrement, un troisième programme portant sur la gestion communautaire des ressources naturelles et la dimension environnementale a été développé à partir de l'intervention en Haïti. Cette formation permet d'intervenir tant au niveau des exploitations familiales de base qu'auprès des groupements du village et des organisations faïtières, en évitant les actions individuelles et isolées.

Lier le développement des savoirs au développement économique de l'agriculture

Le programme de formation LSGT est accompagné des fonds LSGT permettant que ces apprentissages soient mis en pratique et se traduisent par un véritable développement de l'agriculture. Ainsi, un premier fonds soutient des activités viables et rentables des agriculteurs avec des montants de 500 \$ à 1 000 \$. Il s'agit d'un fonds de prêts rotatifs qui, dans la mesure où ils sont remboursés, constitue un facteur essentiel de pérennité des impacts du programme. D'autres fonds vont appuyer financièrement les projets des groupements de village (10 000 \$) ainsi que des organisations faïtières (25 000 \$). Tous ces fonds sont gérés par l'organisation paysanne partenaire qui devient imputable vis-à-vis d'UPA DI de leur gestion sur le terrain dans le cadre du LSGT.

Comment favoriser la pérennité des impacts du programme? L'exemple d'un fonds de prêts rotatifs au Sénégal dans la région de Thiès

L'UGPM en bref est cette organisation paysanne, fondée en 1985 et composée de 77 groupements comptant 5000 membres, dont 60% de femmes. Elle se déploie sur quatre communes rurales, dans un rayon approximatif de 20 km, à environ 120 km de Dakar, la capitale. Cette zone est plutôt aride et ne dépend que de la pluie, quatre à cinq mois par année, pour produire particulièrement des céréales (sorgho et mil) et de l'arachide. Une amorce encore timide de diversification de la production, à partir de l'élevage, est en cours. L'UGPM est partenaire d'UPA Développement international (UPA DI), dans le cadre du programme *Les Savoirs des gens de la terre* (LSGT), depuis 2004. On peut y visiter 72 projets d'amélioration des entreprises agricoles familiales répartis dans cinq groupements qui gèrent chacun un projet collectif axé sur la mise en marché des produits agricoles et accompagnés par les animateurs bénévoles de l'UGPM dans le cadre de LSGT.

À travers divers financements, l'UGPM soutient la production et la valorisation des produits céréaliers et de l'arachide. Que ce soit en donnant accès à des semences certifiées, des semences de qualité, en quantité et au moment opportun, en encadrant dans le champ les productrices et les producteurs, en facilitant la récolte par son service de battage, en soutenant la transformation et la commercialisation des produits, l'UGPM contribue significativement à développer l'agriculture dans sa zone.

En 2008, une vingtaine d'agriculteurs membres participants du groupement de Darou Gaye, affilié à l'UGPM au Sénégal, ayant participé au programme LSGT, ont obtenu un financement pour la mise en œuvre de projets d'amélioration de leurs exploitations agricoles familiales. Après la première année d'exécution de ces projets, la vingtaine d'agriculteurs ont remboursé au groupement le tiers du montant reçu. En 2009, cette somme ainsi récupérée a permis de soutenir sept autres agriculteurs dans leurs projets d'amélioration des exploitations agricoles. En 2010, les 20 premiers agriculteurs bénéficiant du fonds ainsi que les sept nouveaux ont remboursé au groupement le tiers du montant obtenu, permettant de démarrer ainsi neuf nouveaux projets.

En 2011, lorsque les 20 bénéficiaires de 2008 ont remboursé le dernier tiers du prêt reçu, de même que les sept bénéficiaires de 2009, ont eu remboursé le deuxième tiers de la somme reçue et les neuf bénéficiaires de 2010, leur premier tiers, 12 nouveaux projets ont pu obtenir du financement. Un grand total de 48 projets d'amélioration des exploitations bénéficiant du financement à partir du fonds initial de développement. «Et l'histoire de ce développement se poursuit!» affirme avec fierté Paul Langelier, directeur de la programmation d'UPA DI.

Source: UPA DI, rapport annuel 2010-2011.

Dans le cadre de LSGT, les projets individuels permettent d'améliorer des exploitations agricoles bénéficiant aussi de l'appui de leurs groupements et de leurs organisations faitières. C'est le cas du Sénégal où ces dernières rendent accessibles des semences certifiées aux paysans pendant que le groupement construit ou aménage des entrepôts pour regrouper et commercialiser collectivement la production. La synergie entre les différentes interventions du programme LSGT est importante pour favoriser un impact vertical et horizontal qui va permettre aux paysans de «s'affirmer, individuellement et collectivement, en tant qu'artisans du développement de l'agriculture et ainsi en faire le moteur du développement rural».

Comment favoriser la pérennité des impacts du programme? L'exemple du fonds de développement pour les organisations faitières

«Au Sénégal, la Fédération de périmètres autogérés (FPA) s'est vue octroyer un fonds de 25 000\$, afin de démarrer un service de multiplication et de distribution de semences de riz certifiées pour ses membres. Après quatre ans, la FPA avait dégagé des bénéfices de 38 250\$ faisant passer ainsi le fonds à 63 250\$. Il faut ajouter que, lors de la campagne 2008-2009, le même projet de multiplication de semences a rapporté 87 500\$ aux huit unions membres de la FPA. Toujours pour cette même campagne, les 142 agriculteurs multiplicateurs de riz de la FPA, ont dégagé une marge bénéficiaire brute moyenne de 2 200\$ / ha, et ce, par rapport à une moyenne de 750\$ / ha pour les producteurs de paddy (riz non décortiqué). Enfin, au cours de la même période, à la base de la pyramide, les exploitants agricoles présentaient dans leurs bilans des «avoirs du propriétaire» en croissance constante.»

Source: UPA DI, rapport annuel 2010-2011

Quelques résultats probants dans les trois pays

Le Sénégal

Capitale: Dakar

Population: 11 660 000 habitants

Langues: surtout le français, le oulof et le peul

Ressources du pays: l'agriculture et les ressources marines

Caractéristiques socioéconomiques: pays au 156^e rang en vertu de l'indice de développement humain (IDH) du PNUD

Caractéristiques sociopolitiques: pays à tradition démocratique et laïc depuis son indépendance

Le Bénin

Capitale: Porto-Novo (Cotonou, la capitale économique);

Population: 9 900 000 habitants;

Langue: le français est la langue officielle.

Ressources du pays: le coton et la pêche

Caractéristiques socioéconomiques: pays au 166^e rang sur 186 (2012) en vertu de l'indice de développement humain (IDH) du PNUD

Le programme LSGT a été mis en branle par UPA DI au Sénégal avec comme partenaires l'Union des groupements paysans de Mechké (UGPM), la Fédération des périmètres autogérés (FPA) avec la collaboration d'une organisation sénégalaise de formation, le CIFA.

Au Bénin, c'est la Fédération des unions de producteurs (FUPRO) ainsi que le Groupement des exploitations agricoles (GEA) qui sont les partenaires du programme.

Pour sa part, en Haïti, le partenaire d'UPA DI est la Fondation pour le développement économique et social (FODES-5), une organisation de la région de Labrousse, non loin de Jacmel.

Haïti

Capitale : Port-au-Prince

Population : 8 300 000 habitants

Langues : le français et le créole.

Caractéristiques socioéconomiques : pays au 161^e rang sur 186 (2012) en vertu de l'indice de développement humain (IDH) du PNUD

Ressources du pays :

la part des principaux secteurs d'activités dans le PIB est de plus de 60% pour l'agriculture, la sylviculture, l'élevage et la pêche (café, cacao, sisal, mangues pour l'exportation; maïs, riz et fruits pour le marché intérieur).

Ainsi, après six ans d'application au Sénégal, quatre ans au Bénin et trois en Haïti, le programme LSGT a donné des résultats cumulatifs d'abord sur le renforcement des capacités professionnelles et citoyennes des agriculteurs, par exemple avec 43 980 jours-personne de formation dispensés. Sur la solidarité Nord-Sud, Sud-Nord et Sud-Sud, 23 agriculteurs du Sud et 23 familles hôtesses du Québec ont participé à un des stages «Viens marcher ma terre» au Québec; 24 agriculteurs du Québec ont participé à des ateliers de formation au Sud; 21 agriculteurs du Sénégal ont participé à des activités d'échange d'expériences soit au Mali ou au Bénin; et un formateur sénégalais s'est rendu au Bénin à deux reprises pour appuyer d'autres formateurs engagés dans le programme LSGT.

Au niveau des exploitations agricoles familiales, les résultats montrent qu'entre 2006 et 2011, 680 projets d'amélioration des exploitations ont été financés : 346 au Sénégal, 216 au Bénin et 118 en Haïti. Ces familles ont vu leur revenu augmenter de 61 % au Sénégal et de 44 % en Haïti.

«La somme de 365 000 \$ a été injectée dans les fonds de développement des exploitations agricoles. Étant donné leur caractère rotatif, ces fonds ont financé des projets pour une valeur totale de 622 000\$. (...)»

Au fil des années, l'augmentation se poursuivrait. Répétons-le, ceci est dû au caractère rotatif de ces fonds, aux taux de remboursement de 100% ainsi qu'à la réussite des projets. Le tout reposant sur une appropriation des savoirs rendant possible un changement de paradigmes permettant un développement durable.»

Source : UPA DI, LSGT, 2012.

Le programme LSGT permet l'amélioration des exploitations familiales, l'accessibilité aux intrants de qualité, l'encadrement de la production et le soutien à la mise en marché collective favorisant ainsi la sécurité alimentaire; en effet, les résultats de LSGT contribuent à améliorer l'accessibilité à des produits locaux de qualité et à des prix équitables pour les populations. UPA DI rapporte qu'en 2008, les agriculteurs de la FPA au Sénégal, sur les 9 000 hectares autogérés, ont produit 39 195 tonnes de riz blanc, soit près de 12 % de la production nationale. Du côté d'Haïti, UPA DI rapporte que 18 ha de terrasses aménagées permettront de produire 144 tonnes de produits maraîchers pouvant fournir 3,6 kg à chacun des 40 000 habitants vivant dans la zone.

En Haïti : la mise en œuvre de fermes-écoles

À Lozier et à Lhomond, en Haïti, on peut voir des élevages de chèvres et de bœufs en enclos, de la production maraîchère irriguée, de l'apiculture « moderne », de la fabrication de compost et de la production de biogaz avec biodigesteurs alimentés avec les fumiers. Ce sont des activités de démonstration intégrées aux fermes-écoles. Les paysans y viennent pour des formations pratiques. Ils sont impliqués dans les travaux quotidiens et accompagnés par une équipe de professionnels regroupant des agronomes et des techniciens spécialisés.

Parfois, on apprend mieux avec les yeux et les mains qu'avec un crayon et un livre. Les fermes-écoles permettent aux paysannes et aux paysans de la zone de voir des résultats concrets associés à de nouvelles façons de faire en production agricole. Lorsque cela permet de constater qu'il y a des avantages importants à faire les choses autrement, il devient plus facile de stimuler l'adoption de nouvelles pratiques. D'autres activités sont développées en lien avec la ferme-école : la production en pépinière de plants pour le reboisement, la transformation du manioc produit localement ainsi que la vente d'intrants agricoles.

Les populations locales sont mobilisées et engagées et les activités initiées génèrent des revenus permettant d'assurer la pérennité de l'action. La ferme-école agit comme effet levier pour le développement en permettant aux personnes qui y sont formées d'améliorer leurs pratiques et leurs revenus. Cela signifie aussi qu'ils ont, dorénavant, plus de moyens pour assurer l'éducation et les soins de santé de leurs enfants. Voilà tout ce qu'il faut pour intéresser les paysans de villages environnants à en faire autant. C'est dans le cadre d'un projet initié après le tremblement de terre de janvier 2010 en Haïti, qu'UPA Développement international (UPA DI) et la Fondation pour le développement économique et social (FODES-5) ont entrepris la mise en œuvre des fermes-écoles. Apprendre + activités économiques + bénéfiques + durabilité = meilleures conditions de vie pour les familles paysannes!

Source: Chronique d'UPA DI de mai 2012.

Pour conclure ce chapitre, bien qu'UPA DI ait déjà adopté une politique agroenvironnementale, signalons qu'en transposant le programme en Haïti en 2009, UPA DI a pris en compte la dimension environnementale présente dans le quotidien des paysans et un nouveau programme de formation sur la gestion communautaire des ressources naturelles a été développé et expérimenté pour la première fois, ce qui a inspiré les intervenants et les participants à LSGT de ce pays pour l'aménagement de 173 hectares dont 18 en terrasses mécaniques. Pour sa part, au Sénégal, à la suite d'une formation en agroenvironnement, accompagnée d'un fonds pour la réalisation d'un projet agroenvironnemental, des actions de protection des ressources ont été initiées. Notons que la préoccupation pour l'environnement et la considération de la dimension écologique sont déjà présentes dans le discours et dans les actions des organisations paysannes partenaires d'UPA DI. Outre le cas d'Haïti déjà mentionné où le FODES-5 indique clairement l'importance de faire émerger un fort leadership paysan en matière d'agroenvironnement, citons par exemple la Fédération de périmètres autogérés (FPA), au Sénégal, qui a intégré les questions environnementales comme l'un des six axes d'action de l'organisation.

Un travail de formation inscrit dans la dynamique d'une agriculture multifonctionnelle

Ce travail de formation n'est pas isolé du reste. Il s'inscrit dans son ensemble plus large, celle d'un regroupement paysan qui intervient dans plusieurs registres, ce qui fait la force de ce type d'organisations. Un exemple parmi d'autres : celui de l'Union des groupements paysans de Méckhé (UGPM).

Une organisation paysanne fédère 90 mutuelles de solidarité dans autant de villages autour d'un projet d'électrification par le solaire

Précisons d'abord que des cinq groupements fondateurs en 1985, l'UGPM compte aujourd'hui 89 groupements. Au plan géographique, ladite union est implantée dans 62 villages de la communauté rurale de Koul, 13 dans celle de Méouane, 12 dans celle de Mérina Ndakhar, 1 dans la communauté rurale de Ndande, et 1 dans la commune de Meckhé. Les groupements comptent aujourd'hui plus de 5 000 membres parmi lesquels 61 % de femmes. Les membres sont répartis dans 2050 exploitations familiales. Au chapitre de ses réalisations majeures, un projet d'électrification des 90 villages par le solaire, démarré en 1995, et soutenu par Terre solidaire, une ONG française.

Dans chacun des villages de la région de Thiès au Sénégal, une « mutuelle de solidarité », membre de l'Union des groupements paysans de Méckhé (90 groupements étaient alors membres de l'UGPM), s'est mise en marche. Ces mutuelles gèrent aujourd'hui l'installation des panneaux solaires de leur village. À l'échelle sous-régionale, l'atelier Kayer, une entreprise de panneaux solaires voit non seulement à subvenir aux besoins énergétiques des agriculteurs, il voit maintenant à l'installation de stations familiales de production d'électricité solaire. À l'origine du projet, un partenariat de l'UGPM avec l'ONG française *Terre solidaire* par l'intermédiaire d'un prêt de sa société d'investissement, la SIDI, une société internationale d'investissement solidaire pour le développement créée en 1983.

Une coopérative rurale d'épargne et de crédit innovatrice

Méckhé, dans la région de Thiès, est à trois heures de route de Dakar, la capitale. Ces paysans bénéficient de l'électricité photovoltaïque grâce à leurs «mutuelles de solidarité», toutes fédérées dans une coopérative rurale d'épargne et de crédit: plate-forme de pompage solaire pour irriguer la terre communautaire; transformation de leurs produits agricoles (aubergines, choux, gombos, tomates, papayes et oignons); conservation ou stockage de leurs produits; éclairage public par l'alimentation en lampes de basse consommation dans les petites rues des villages; congélateur communautaire pour refroidir médicaments, aliments, jus de fruit maison; recharge des téléphones mobiles, etc. Tout cela nécessite de l'énergie dans une région qui dispose de 365 jours de soleil par année. Mais comment faire quand le réseau public d'électricité ne s'y rend pas et qu'il n'y a aucun espoir de son extension à de ces villages dans la prochaine décennie. Le tout a commencé en 1995.

Sources : Patrick Piro dans le magazine de *Terre solidaire*, numéro 259, juin-juillet 2011 et UPA DI dans le journal *Terre de chez nous*, chroniques diverses d'Hélène Jolette.

Le contexte de cette expérience, dans un pays comme le Sénégal, composé à majorité de familles paysannes généralement très dispersées dans des villages de plus ou moins 500 habitants où il n'y a que 16% de la population rurale qui a accès à l'électricité, il est fortement improbable qu'on puisse un jour raccorder toutes ces familles au réseau public. Quand on connaît ce contexte, il est facile de comprendre qu'il s'agit d'une innovation majeure de l'économie populaire et coopérative pilotée par une organisation paysanne. Bien sûr, l'UGPM juge que les produits pétroliers ont des prix nettement prohibitifs sans compter qu'ils sont émetteurs de CO₂. Mais il est tout aussi clair que ces paysans ne peuvent rester dans l'illusion du jour où ils seront branchés à un véritable réseau public. Des réponses écologiques peuvent ainsi naître de façon assez «naturelle», c'est-à-dire d'un besoin strictement économique où la réponse écologique vient offrir la solution la plus appropriée. Donc, ce type de choix politique s'en trouve facilité parce que lié à des besoins immédiats et directs.

Partant de cette expérience de l'énergie par le solaire dans les villages, on peut en déduire que la question écologique n'est pas un vain mot. Quand on pense au potentiel d'une telle initiative, on peut l'imaginer **changeant d'échelle** en devenant une alternative réelle aux énergies fossiles ou à un improbable raccordement à un réseau d'électricité national pour des centaines de milliers de familles des pays de l'Afrique de l'Ouest comme le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, le Niger, etc. Voilà bien un exemple qu'offre le croisement d'un mouvement paysan avec des organisations de solidarité internationale qui savent développer des outils de financement appropriés par le dispositif d'une coopérative d'épargne et de crédit au service d'associations villageoises, des outils de formation appropriés pour favoriser la commercialisation collective de leurs produits, des services semenciers en amont de même que des fonds de prêt rotatif.

Et les paysannes alors? L'expérience de coopératives de production maraîchère au Mali

Le Mali

Capitale: Bamako

Population: 15 369 000 habitants

Langues: le français est la langue officielle et le bambara est la langue parlée par 80% de la population.

Ressources du pays: le coton.

Caractéristiques socioéconomiques: pays au 182^e rang sur 186 (2012) en vertu de l'indice de développement humain (IDH) du PNUD

Les paysannes ne sont pas en reste. UPA DI, par son travail au Mali, a eu l'occasion de soutenir directement la mise en œuvre de coopératives de production maraîchère.

À Keniéba, au Mali, descendre chaque jour dans des trous très profonds, tout juste assez grands pour laisser passer une personne, faire remonter de la terre avec un panier et puis laver, laver sans cesse dans l'espoir de voir enfin briller quelques grains de poussière d'or, voilà la vie de misère que mènent les femmes de cette région du Mali.

Là-bas, l'orpaillage veut habituellement dire travailler pendant des semaines sans rien trouver. En effet, ce sont des minières qui occupent les meilleurs sites. Le Projet d'appui aux unités de production de la région de Keniéba (PaUPK) est venu changer la vie et l'avenir d'une centaine de ces femmes.

En 2008, ces femmes se sont regroupées en six coopératives de production maraîchère. Un terrain d'un hectare a été attribué à chaque coopérative par les autorités locales. L'objectif était de produire sur place des légumes variés pour les vendre sur le marché local, mais aussi, et surtout à la compagnie minière. Jusque-là, cette minière devait faire venir à grands frais la nourriture pour ses employés. Dans cette région isolée, tout coûte très cher, à commencer par les fruits et légumes.

Le principal défi fut de trouver de l'eau pour arroser laitues, oignons, tomates, aubergines et autres précieux légumes. Six puits à grand diamètre ont été creusés à plus 20 mètres de profondeur, ce qui devait garantir un approvisionnement en eau adéquat. Tout se passait bien, jusqu'au moment où, en janvier 2009, les paysannes ont constaté que les puits avaient tendance à tarir. À 40 degrés au soleil, les jeunes cultures ont tôt fait de périr. L'échec de la campagne de production n'a cependant pas tari le courage des femmes et la détermination des partenaires.

Après de nouvelles études hydrogéologiques, des forages ont été faits, des pompes mécaniques avec citernes surélevées, et des réseaux de bassins bétonnés approvisionnés par gravité ont été installés. Aujourd'hui, les six coopératives peuvent compter sur un système d'approvisionnement en eau qui est fiable, et les prochaines récoltes s'annoncent prometteuses.

Source: Gaëtane Fournier dans *La Terre de chez nous* du 16 juin 2011.

Projet d'appui au développement des compétences de leaders d'Afrique de l'Ouest (PADCLA) : la lutte pour des politiques agricoles

Au Québec, des politiques agricoles en matière de crédit agricole et de mise en marché collective ont permis la mise en place de certains outils nécessaires pour professionnaliser l'agriculture familiale et favoriser l'obtention de revenus plus décentés pour les agriculteurs. Ce modèle est la source qui inspire les interventions d'UPA DI. Un bon exemple d'appui au développement de politiques est le Projet d'appui au développement des compétences de leaders d'Afrique de l'Ouest (PADCLA) visant à appuyer sept pays ciblés, soit le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger et le Sénégal, dans le renforcement de leurs positions pour les négociations sur le commerce agricole de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Des activités de formation ont facilité l'initiation aux processus de négociations ainsi que la préparation des dirigeants des organisations paysannes aux dialogues avec leurs représentants gouvernementaux afin de mieux analyser les enjeux pour se donner des prises de positions communes. Le PADCLA a amélioré le niveau d'information des dirigeants paysans participants et a contribué à développer chez eux plus de confiance pour revendiquer la place qui leur revient dans les tribunes internationales, par exemple lors de la participation d'un certain nombre de leaders agricoles ouest-africains à la rencontre de l'OMC à Hong Kong en décembre 2005. En ce sens aussi, nous pouvons mentionner le rôle qu'ils ont joué dans le processus ayant mené à la remise d'une déclaration sur la souveraineté alimentaire au directeur général de l'OMC et au président du comité sur les négociations agricoles le 22 mars 2006 à Genève, déclaration signée par des organisations paysannes provenant de 52 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique.

Pour ce faire, UPA DI a travaillé en partenariat avec des regroupements internationaux tels AgriCord ainsi qu'en partenariat avec 17 OP des pays participants et de deux regroupements régionaux d'organisations paysannes tels le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles (ROPPA) de l'Afrique de l'Ouest et le Réseau des chambres d'agriculteurs de l'Afrique de l'Ouest (RÉCAO). Le financement du PADCLA, de 2002 à 2005, provenait de l'ACDI (1 671 104 \$ CA), d'UPA DI (750 000 \$ CA), d'AgriCord (374 497 \$ CA) et des organisations paysannes (17 427 \$ CA). Le PADCLA mettait l'accent sur trois éléments : d'abord, une meilleure compréhension des enjeux commerciaux de la part des partenaires du projet; ensuite, une plus grande circulation de l'information et une meilleure concertation entre les différents intervenants d'un même pays et dans la sous-région; finalement, une plus grande participation des femmes paysannes à tout ce processus.

Mais l'intervention d'UPA DI aura permis aux organisations paysannes de travailler avec les représentants de l'État pour les appuyer dans le développement de politiques agricoles favorables aux paysans, à la ferme familiale, à la sécurité et à la souveraineté alimentaires. Au Mali, par exemple, où UPA DI appuyait depuis une dizaine d'années l'organisation paysanne Faso Jigi. En octobre 2005, le Commissariat à la sécurité alimentaire du Mali cherchait à voir comment l'action collective menée par Faso Jigi dans la région de Ségou, pourrait être reproduite dans d'autres régions pour que des systèmes collectifs de mise en marché puissent être mis à contribution afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays. UPA DI a alors été approchée par les représentants de l'État malien pour cette collaboration qui représente un échelon de plus dans la promotion de l'action collective à titre d'élément clé de la souveraineté alimentaire.

Le PADCLA a pris fin le 31 décembre 2005, gardant sa grande intensité jusqu'à la fin du financement et laissant des traces toujours perceptibles. L'ACDI, dans son rapport d'évaluation 2005, affirmait que «force est de reconnaître une nette amélioration de la participation des OP et des ministères de l'Agriculture dans la préparation des positions des pays pour les négociations» (UPA DI, rapport annuel 2005-2006). Il faut noter, même si ce résultat n'est pas nécessairement lié au PADCLA, que l'ensemble de ses partenaires a aussi lancé et soutenu la création du Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ).

Le programme de développement social (PDS) : l'expérience du Salvador

El Salvador

Capitale : San Salvador

Population : 6 227 000 habitants

Langue : l'espagnol

Caractéristiques socioéconomiques :

Pays au 107^e rang sur 186 (2012) en vertu de l'indice de développement humain (IDH) du PNUD

Ressources du pays :

Grand producteur de café, son agriculture compte pour 10%. Un des pays les plus industrialisés d'Amérique centrale (le secteur compte pour 27% des exportations du pays dans l'agroalimentaire, le textile le pétrole et la chimie).

La Central Cooperativa Agropecuaria (CCA) est issue d'un regroupement de coopératives provenant de la réforme agraire initiée par le gouvernement de l'époque en 1980. Elle a été créée en novembre 1997 avec 13 coopératives membres regroupant chacune entre 48 et 450 membres, pour un total de 1 745 membres.

En plus de développer un modèle de gestion de la production et de la commercialisation, la CCA cherchait à renforcer son fonctionnement en tant qu'organisation démocratique tout en développant un modèle de gestion permettant de mieux s'entraider entre coopératives, tant au niveau de la production agricole que de la commercialisation des produits. Regardons quelques-unes des activités poursuivies et des projets réalisés en coopération entre UPA DI et ses fédérations membres ainsi que la CCA et ses coopératives affiliées.

Développement organisationnel

Deux séminaires de travail ont été organisés avec les représentants des coopératives affiliées et de la CCA, sur le thème de l'intégration de certaines activités économiques et l'organisation des services collectifs au sein du regroupement. D'autre part, le président et le gérant de la CCA, ainsi que le vice-président et le président d'une des coopératives affiliées, ont réalisé un stage de formation de quatre semaines au Québec. Durant leur séjour, ils ont rencontré des représentants de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) et de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec (FPOCQ) pour échanger sur les mécanismes de mise en marché collective. La délégation de la CCA désirait comprendre comment ces mécanismes pouvaient s'appliquer dans un contexte où il n'existe pas de cadre légal pour soutenir ce type d'activité. Le tout permettant aux deux comités

de mise en marché que la CCA avait mis en place de poursuivre leur réflexion sur l'approche à privilégier lors des négociations avec les transformateurs de lait et au regard de la commercialisation des œufs de consommation.

UPA DI appuie aussi, depuis 2002, la mise en place du club d'encadrement technique (CET). Des agriculteurs québécois ont réalisé une mission d'appui technique auprès de coopératives membres de la CCA. Ces agriculteurs du Québec ont, entre autres, offert un appui en ce qui concerne l'alimentation animale et la qualité du lait et des œufs ainsi que la valorisation des fumiers et la diversification de la production horticole et céréalière sans oublier la commercialisation. Une attention particulière était portée aux avenues possibles pour diminuer les coûts de production afin d'améliorer la rentabilité des activités agricoles.

Production et transformation de céréales

En 2005 et 2006, le travail a particulièrement porté sur la production, la commercialisation et la transformation des céréales par la CCA. Ainsi, l'évaluation et la planification d'un nouveau projet d'intégration d'une production locale de grains destinés aux activités de transformation de la meunerie de la CCA ont été faites. Ce projet visait essentiellement à consolider la démarche collective de production de grains par des coopératives membres et la transformation de ces grains par la meunerie de la CCA. Dans ce sens, trois missions d'appui à la mise en marché collective et deux missions d'appui à la transformation des céréales ont été effectuées au cours de l'année.

Renforcement des capacités organisationnelles des coopératives de producteurs de lait

Six coopératives au sein de la Central Cooperativa Agropecuaria (CCA) s'affairent à améliorer la production laitière et à développer des stratégies de mise en marché collective du lait. La production quotidienne globale est de l'ordre de 6 000 bouteilles de $\frac{3}{4}$ de litres. Le lait est presque entièrement acheminé vers une usine de transformation locale. Cette production de lait représente actuellement plus de 35% du volume transformé par l'acheteur unique et pourtant, les contrats signés entre l'acheteur et chacune des coopératives demeuraient inchangés depuis plus de dix ans. Suite à un séminaire de cinq jours sur «l'économie et les systèmes collectifs de mise en marché des produits agricoles» organisé conjointement par la CCA et UPA DI, la CCA a décidé d'expérimenter une première démarche collective d'amélioration de la production et de la commercialisation.

La dernière année a permis de recueillir un certain nombre d'informations nécessaires à la négociation collective. Les acheteurs potentiels ont été identifiés, tout comme d'autres producteurs possiblement intéressés à se joindre à la démarche. Les coopératives ont poursuivi leur réflexion sur les conditions de vente qu'elles souhaiteraient améliorer et ont ainsi renforcé leur position commune. Parmi les éléments des délibérations de ces séminaires, on retrouve aussi la délégation des pouvoirs de négociation à des représentants ainsi que l'identification des responsabilités de chacune des coopératives envers le groupe dans la démarche collective.

Grâce à un total de 862 000 \$ en appui financier de divers partenaires (depuis 2002), dont 90 000 \$ de la Fédération des producteurs du lait du Québec (FPLQ), les coopératives membres de la Central Cooperativa Agropecuaria (CCA) du El Salvador ont pu améliorer leur performance, tant sur le plan de la production que de la mise en marché collective.

La collaboration d'UPA DI avec la CCA salvadorienne : témoignage d'un agriculteur québécois

Depuis trois ans, Jean-Luc Leclair, président de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, partage son expérience et ses compétences d'ancien producteur laitier, de conseiller en gestion et d'administrateur avec les producteurs de lait de la région de San Luis Talpas au Salvador, ceci dans le cadre d'un projet d'UPA Développement international (UPA DI).

Les défis sont grands pour ces producteurs, dont la moyenne de lait par vache se situe à 8,3 litres par jour. Accompagnés par Jean-Luc et Pierre Jobin, consultant pour UPA DI, ils ont réussi à réduire les coûts de production en améliorant la gestion des fumiers et la qualité des fourrages, tout en réduisant la dépendance aux suppléments alimentaires coûteux. Ils ont aussi mis sur pied une analyse de groupe afin d'identifier les points où ils pouvaient encore s'améliorer. Résultat : le bénéfice moyen par vache a augmenté de 267 \$ entre 2009 et 2010. Au cours de la dernière année, ils ont entrepris de mieux organiser la commercialisation collective du lait.

Ces producteurs exploitent des coopératives de production comptant entre 48 et 450 membres chacune. Ces coopératives, 13 au total, sont fédérées pour former la Central Cooperativa Agropecuaria (CCA). La production laitière est importante pour six d'entre elles, pour qui elle représente une force économique et offre des emplois stables 12 mois par année. Jusqu'à très récemment, chaque coopérative mettait elle-même en marché sa production. La production quotidienne globale est d'environ 4250 litres et elle est presque entièrement acheminée vers la même usine de transformation, dont elle représente plus de 30% du volume transformé. Pourtant, les ententes verbales avec cet acheteur demeuraient inchangées depuis plus de dix ans.

Après quelques mois d'efforts, la CCA vient de négocier sa toute première convention unifiée de mise en marché du lait. Prudente et pragmatique, la CCA a fait porter la négociation sur une meilleure organisation de la collecte et sur un nouveau mode de paiement. Le paiement unique, à travers la CCA, permettra d'accumuler un fonds de développement à même des prélevés sur chaque bouteille, qui sera investi en production laitière par des prêts aux coopératives. Coup de chance, la première paye de lait est arrivée à la Coopérative pendant le dernier séjour de Jean-Luc en février 2011.

Source : Gaëtane Fournier, *La Terre de chez nous*, 9 juin 2011.

Les réalisations de ce projet sont nombreuses. En premier lieu, l'amélioration des fourrages produits par les coopératives leur ont permis de diminuer l'achat de concentrés (céréales) pour les vaches laitières et, par conséquent, d'améliorer la rentabilité de la production laitière. Ainsi, la proportion de lait dit «fourrager» (quantité de lait produit uniquement à partir de fourrage, estimée en retranchant à la production totale la production imputable à l'ajout de concentrés à la ration des vaches) de ce regroupement de coopératives est passée entre 2007 et 2012 de 10 % à 58 %. Deuxièmement, la CCA a mis en place une coopérative d'utilisation de machinerie agricole (CUMA) possédant un épandeur à fumier, un tracteur avec chargeur frontal et une fourragère. Troisièmement, la CCA a aussi mis en place et consolidé un comité lait, regroupant les présidents de chacune des coopératives. Ce comité oriente les activités du projet, gère la CUMA et le fonds de développement. Il négocie également, au nom du groupe, le lait de l'ensemble des coopératives devant l'acheteur historique dans la région. Il faut souligner l'obtention, en 2011, d'un mode de paiement unique versé directement par l'acheteur au compte de la CCA, une page importante de l'histoire de ces producteurs de lait. Signalons, finalement, parmi les réalisations de ce projet, que depuis 2011, un prélevé de 0,5 cent pour chacune des bouteilles de lait commercialisées par le groupe est retenu et déposé dans un compte, de manière à couvrir les frais liés au mode de paiement unique et à créer un Fonds de développement.

Mais, tel que l'exprime Ramiro Salazar Henríquez, président du Comité lait de la CCA : *«Le plus grand succès de notre démarche des trois dernières années est d'avoir, chacun d'entre nous, membres du Comité lait, acquis un peu plus de confiance individuelle, et surtout, une grande confiance dans notre organisation. C'est certainement notre plus grand atout pour la suite du travail».*



CHAPITRE 4

UPA DI, une OCI du mouvement des agriculteurs québécois

En 1993, l'Union des producteurs agricoles (UPA) crée UPA Développement international (UPA DI), laquelle pratique depuis 20 ans une coopération de paysans à paysans avec plusieurs dizaines d'organisations de pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Le tout dans une perspective de développement durable et d'agriculture viable. Mais comment est-elle organisée? Quelles sont les motivations à l'origine de son développement? Quels sont ces principaux partenaires, ses budgets, sa manière de voir et ses priorités?

L'émergence d'UPA DI

Avant de fonder un organisme spécifique pour la coopération internationale des agriculteurs et agricultrices du Québec, l'Union de producteurs agricoles (UPA) du Québec a organisé des missions en Haïti et au Sénégal en 1990, ainsi que piloté deux projets au Burkina Faso en 1992, soit le Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Burkina Faso (PACCBF) et, dans le même pays, l'accompagnement à la création de l'Union des groupements villageois de la Boucle du Mouhoun (UGVBM). De ces expériences, l'UPA constatait, entre autres choses, qu'il y avait un nombre assez important d'ONG de coopération internationale engagées en agriculture ne possédant toutefois pas les compétences requises pour intervenir dans ce secteur. C'est ainsi que l'UPA a fondé le 8 janvier 1993 une corporation à but non lucratif : la Corporation de développement international (CDI) de l'UPA qui deviendra, dans un changement d'image corporative, UPA Développement international (UPA DI) en mai 1999.

Ainsi, les agriculteurs du Québec se sont donné une organisation dédiée à la coopération internationale : UPA DI. Notons qu'elle est née au moment des premières coupures de l'aide publique au développement, et pire encore, dans la période où il devenait clair que les agences de coopération s'abritaient dans le soutien à l'agriculture. En effet, la fin de la Guerre froide et la disparition de la

menace soviétique auront favorisé des compressions budgétaires généralisées touchant particulièrement l'aide internationale et affaiblissant l'aide publique canadienne au développement. Cette période de déclin de l'aide au développement du Sud (1993-2001) est également qualifiée de *décennie de compressions budgétaires dans le financement des projets agricoles et de développement rural* (Caouette, 2008 : 129).

Dans ce contexte, les débuts en coopération internationale des agriculteurs du Québec étaient vus pour certains comme des «pique-assiettes» qui allaient grignoter, ici et là, les maigres ressources disponibles. Encore plus, d'autres souhaitaient que l'UPA ne se dote pas d'une structure d'intervention propre, mais plutôt qu'elle collabore à des programmes de coopération d'organisations existantes. Mais les ambitions du noyau de dirigeants qui allaient fonder la CDI, devenue plus tard UPA DI, étaient pourtant ailleurs, motivées par la conviction de pouvoir apporter une expertise nouvelle dans les champs de la coopération internationale avec des agriculteurs du Sud. Une expertise basée sur deux axes : premièrement, les systèmes collectifs de mise en marché et deuxièmement, le soutien à la vie démocratique des organisations paysannes. Le tout accompagné du partage des savoirs des gens de la terre et le soutien aux politiques agricoles : «Nous savions que nous n'étions pas des spécialistes de la coopération, mais en revanche, nous avons des experts dans des domaines où la coopération en a peu ou pas» (UPA DI, rapport annuel 2007-2008).

Des agriculteurs et agricultrices solidaires

«UPA DI est née de la poussée du néolibéralisme qui s'est accompagné de l'ouverture du marché. Dès le départ on a réalisé que le risque était l'élimination de la ferme familiale, et on s'est dit : si on veut mieux défendre notre agriculture familiale, il va falloir qu'on s'intéresse aux autres agricultures familiales dans le monde, et donc il faut se rapprocher des organisations de ce type d'agriculture ailleurs dans le monde. C'est ça qui nous a amenés à faire nos premiers pas en coopération internationale».

Source: André D. Beaudoin, secrétaire général d'UPA DI, dans Lloyd Pasqualetti (2012). *Agriculteurs globetrotteurs*, film, AGLA Documentaires, 52 min.

... et des experts en agriculture

«C'est la seule organisation canadienne qui détienne une telle expertise en terme de gestion de la qualité et de la gestion de l'offre dans le secteur agricole.»

Source: ACDI (2001). *Évaluation du Programme d'appui institutionnel d'UPA DI*

L'agriculture n'est pas seulement une production, elle est également au cœur des problématiques de l'alimentation, de l'environnement et du développement socioéconomique de plusieurs communautés et régions. Alors qu'on peut croire qu'une telle activité est nécessairement enracinée sur les territoires, le contexte de la mondialisation actuelle menaçait, et menace encore de la déraciner. Revendiquer pour maîtriser son agriculture et ses politiques agricoles nationales ainsi que privilégier le commerce local et régional et donc l'autonomie locale devient essentiel pour le monde agricole dans le contexte du commerce mondial qui veut imposer ses règles aux agriculteurs. C'est en 1986 que l'agriculture s'est retrouvée à l'ordre du jour de ce qui est devenu l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle dicte, depuis 1995, les règles commerciales en agriculture, prônant la libéralisation des marchés par l'élimination des entraves à la circulation des produits entre les pays. Parce qu'elle favorise les gros producteurs et les pays plus concurrentiels, cette prise de position risque de mener plusieurs pays vers une crise agroalimentaire caractérisée, premièrement, par la diminution de la qualité de vie des agriculteurs; deuxièmement, par la difficulté d'accès aux produits locaux dans les grandes chaînes; troisièmement, par la difficulté de reconstituer la traçabilité et la qualité des produits importés; quatrièmement, par la pollution de l'agriculture industrielle; et, finalement, par la perte de contrôle de l'agriculture et la disparition des modèles agricoles basés sur un système de mise en marché équitable comme le modèle québécois et canadien (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2008).

On ne peut nier qu'il existe une véritable fracture entre la paysannerie et la grande entreprise agricole à la manière américaine ou australienne. Malgré tout, c'est la solidarité des organisations de petits agriculteurs qui a fait le plus de progrès dans les années qui suivirent l'entrée en scène de l'OMC. C'est ainsi qu'à la rencontre interministérielle de l'OMC à Cancún en 2003, là où on parlait de la « bataille de l'agriculture », 23 pays en développement ont fait échouer la conférence en annonçant qu'ils avaient formé une alliance pour défendre les intérêts des petits agriculteurs des pays en développement. Le représentant du Costa Rica affirmait que pour les agriculteurs du Tiers-Monde, il était très difficile de concurrencer non seulement les agriculteurs des pays riches, mais aussi les ministères des Finances des pays du Nord. La rencontre de Cancún a aussi échoué parce qu'un grand nombre d'organisations paysannes des pays en développement – soutenues par des ONG du Nord - ont refusé d'endosser cette libéralisation des marchés qui tuaient littéralement les marchés locaux et nationaux du Sud.

Comme on l'a vu dans le second chapitre sur l'itinéraire sociopolitique d'UPA DI, cette première période aura représenté pour l'organisation un tournant après 10 ans d'expérience de coopération internationale. C'est ainsi qu'à son congrès de 2002, l'UPA va discuter dans tous ses ateliers une résolution en faveur d'UPA DI réaffirmant sa volonté de participer à la défense des intérêts des agriculteurs du monde. Ce qui donnera lieu à une démarche de planification stratégique d'UPA DI pour définir son nouveau plan de développement des cinq prochaines années.

Après 10 ans d'existence, une résolution du congrès général d'UPA consacre le chemin parcouru

«Les quelque 400 productrices et producteurs agricoles délégués au congrès général de l'UPA en décembre dernier ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Considérant que le contexte de la mondialisation touche directement, et de plus en plus, l'ensemble du secteur agricole

Considérant que, dans les faits, la libéralisation des échanges commerciaux fragilise l'agriculture et plus particulièrement l'agriculture des pays en développement (...)

Considérant que l'UPA, via UPA DI, est devenue un acteur fort significatif dans le champ du développement international, et ce, par la réalisation de projets, par le soutien à des organisations agricoles, par des études sur différentes politiques, par du travail de représentation auprès de divers organismes et autres

Considérant que l'évaluation par l'ACDI du Programme d'appui institutionnel d'UPA DI en 2000-2001 indiquait que : «C'est la seule organisation canadienne qui détienne une telle expertise en terme de gestion de la qualité et de la gestion de l'offre dans le secteur agricole.» (...)

Considérant que la mission d'UPA DI est de soutenir la ferme familiale comme modèle d'agriculture durable en appuyant les organisations paysannes démocratiques, les systèmes collectifs de commercialisation des produits agricoles et toutes autres initiatives structurant l'avenir de l'agriculture dans les pays en voie de développement

Considérant que le 14 janvier 2003 marquera, pour UPA DI, dix ans de mondialisation des solidarités

Le congrès général de l'UPA demande à l'UPA de réaffirmer, dans la mesure et à la hauteur des moyens dont elle dispose, son engagement à participer à la défense des intérêts des productrices et producteurs agricoles du monde, notamment en ce qui a trait à leur capacité de commercialiser leurs produits et d'obtenir un prix rémunérateur assurant ainsi un développement durable de l'agriculture familiale.»

Source: UPA DI, Rapport annuel 2002-2003, p. 38

Bien plus que la satisfaction que peut produire la coopération avec de gens moins fortunés qu'eux, l'UPA a peu à peu pris conscience des défis internationaux auxquels ils doivent faire face s'ils veulent défendre un modèle qui a fait ses preuves et qui trouve ses assises dans la ferme familiale et les systèmes collectifs de mise en marché. Ce faisant, cette même organisation, l'UPA, a aussi réalisé qu'une des façons de défendre les acquis réussis au Nord est de travailler à les étendre au Sud. Cela veut dire que le Nord a désormais besoin du Sud autant que le Sud a besoin du Nord. La coopération internationale prend donc d'autres significations : elle devient nécessaire pour régler des problèmes communs, elle se transforme en solidarité qui se fait d'organisations paysannes à organisations paysannes. C'est ce qui fait dire aujourd'hui au secrétaire général d'UPA DI que *«Lorsque l'Union des producteurs agricoles (UPA) décida de créer UPA Développement international (UPA DI) en 1993, elle voulait défendre l'agriculture familiale face à l'assaut du néolibéralisme. L'UPA estimait que plus il y aurait de paysannes et de paysans dans le monde capable de vivre du fruit de leur travail, mieux protégée serait l'agriculture du Québec. Et d'ajouter que «Dans la mouvance de ces vingt dernières années, UPA DI ne s'est pas contenté, de naître, elle voulait être. Elle a été, elle est et elle sera résolument du côté de l'émancipation de celles et ceux qui cherchent à nourrir la population mondiale tout en protégeant les ressources vitales à la préservation de la planète.»* (André D. Beaudoin, Lettre d'accompagnement du Rapport annuel 2011-2012).

Les membres d'UPA DI et la mission que l'organisation s'est donnée

UPA DI a une assemblée générale composée de représentants des 15 fédérations régionales et de 26 représentants des groupes et fédérations spécialisées de l'UPA. D'office, la direction de la confédération, l'UPA, y est représentée.

Donc, quarante-et-une fédérations régionales ou spécialisées ainsi que la confédération y représentent en dernière instance les 40 000 membres, agriculteurs et agricultrices du Québec. L'expertise, les savoir-faire, les connaissances et l'expérience dans la production et la gestion des entreprises agricoles ainsi que l'expérience des relations avec les pouvoirs publics et la participation d'UPA aux débats de société constituent la force d'UPA DI. C'est la force d'un mouvement qui comprend que la défense des acquis collectifs du syndicalisme agricole d'ici est intimement liée aux droits et aux conditions de production des agriculteurs aux quatre coins du monde.

Fidèle à la culture de leur organisation nationale, UPA DI, depuis sa création en 1993 a su développer une vision qui guide son action internationale à savoir d'être centrée sur la valorisation de la profession d'agriculteur, sur le droit de produire et sur le droit d'obtenir un prix juste pour les produits de la terre qui en découlent. Cette vision donnera ainsi lieu à deux axes d'intervention : en premier lieu, l'importance dans nos sociétés, au Sud comme au Nord, d'organisations militantes et démocratiques d'agriculteurs. En quelque sorte, un véritable syndicalisme agricole; en second lieu, une mise en marché collective des produits agricoles.

UPA DI une manière de voir et une façon de faire

L'énoncé ci-dessous, extrait du rapport d'activités 1994-1995 de la CDI de l'UPA, témoigne de la manière de voir et de la façon de faire ayant orienté dès le départ le travail de l'organisation.

L'objectif premier : gérer, réaliser ou exécuter tout projet de coopération internationale en matière agricole ou d'organisation rurale pouvant lui être confié par ou avec l'autorisation de l'UPA.

Deux grands axes d'intervention :

- le soutien à la vie démocratique des organisations paysannes;
- le soutien à la mise en marché collective de produits agricoles;

Trois principes :

- la ferme familiale comme unité de production;
- des systèmes collectifs comme façon de mettre en marché les produits agricoles;
- des organisations de producteurs et productrices agricoles démocratiques aptes à représenter et promouvoir leurs intérêts.

Les fondements :

- l'atteinte de l'autonomie financière des organisations par et pour les producteurs;
- le contrôle par des producteurs et productrices élus de l'organisation;
- l'implication de ses membres;
- la responsabilisation et le «partnership» des permanents.

Source : Rapport d'activités de la CDI de l'UPA 1994-1995

Conséquemment à cette manière de voir et de faire, la défense et la promotion de la ferme familiale vont constituer le cœur de sa mission dès ses débuts. L'UPA avait déjà demandé, en 1987, au gouvernement canadien de proposer aux pays responsables de l'anarchie sur le marché agroalimentaire mondial, de s'inspirer du modèle agricole québécois (Morriset, 2010 : 95). Pour sa part, UPA DI se donnera dans ce contexte la mission de soutenir la ferme familiale comme modèle d'agriculture durable en appuyant les organisations paysannes démocratiques, les systèmes collectifs de commercialisation des produits agricoles et toute autre initiative structurant l'avenir de l'agriculture dans les pays en voie de développement (UPA DI, Rapport annuel 2002-2003 : 38). De même, en plus du soutien à la ferme familiale, l'action d'UPA DI sera guidée par quatre autres principes : le développement durable et l'agriculture viable; le soutien au développement des politiques agricoles; le renforcement des capacités; et l'égalité des chances (Interalia, 2008 : 13).

En d'autres termes, on peut constater facilement la convergence de vue et la communauté d'intérêts entre l'UPA et UPA DI en ce qui concerne globalement la manière de voir et la façon d'agir : « C'est d'ailleurs dans cet esprit que l'Union appuie financièrement les activités d'UPA DI. Il s'agit d'une manière de partager. Qui dit partage comprend que le geste n'est pas à sens unique. Le partage ne peut pas être simplement une question d'avoir » (UPA DI, Rapport annuel 2011-2012 : 11).

Alliances et réseautages internationaux et nationaux : les partenariats d'UPA DI

Défendre l'agriculture familiale est une tâche énorme dans un monde dominé par des visions néolibérales de l'économie et de la société. UPA DI est convaincue que pour devenir « une référence dans le domaine de la coopération agricole, il faut davantage se rapprocher des autres acteurs qui partagent les mêmes valeurs et qui offrent une complémentarité capable de faire la différence ». C'est ainsi que tout au long de ses 20 ans d'existence, UPA DI a su tisser des liens et marcher sur la voie des alliances.

Les réseaux internationaux d'UPA DI

En 2002, UPA DI va changer d'échelle avec l'émergence d'AgriCord. Pour UPA DI, ce réseau d'agri-agences « est un lieu de concertation où les membres, inspirés de leurs liens avec les organisations agricoles de leur pays respectif et de leur partenariat avec les organisations agricoles des pays en développement, partagent leur réflexion sur les politiques et stratégies de développement de l'agriculture ». Les membres d'AgriCord ont donc des liens tant avec les organisations d'agriculteurs du Nord qu'avec ceux du Sud favorisant une prise en compte commune à la fois des problématiques du Nord et du Sud ainsi qu'une meilleure cohésion dans leurs interventions sur le terrain.

AgriCord, un réseau international d'agri-agences

« AgriCord est un réseau d'agri-agences, des organisations non gouvernementales de coopération au développement ayant des liens structurels avec la situation des agriculteurs et des membres des organisations rurales dans leurs pays d'origine, y compris les organisations de femmes rurales, les jeunes agrariens, les coopératives et les entreprises agroalimentaires »

« AgriCord propose, à travers son programme Paysans contre la pauvreté, une multitude de compétences servant les intérêts des agricultures paysannes des pays en développement. Ce regroupement offre une meilleure coordination des interventions et un accès à des bailleurs de fonds internationaux dont font partie la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque mondiale et d'autres. »

AGRICORD



Source : UPA DI, Rapport annuel 2011-2012

UPA DI va elle-même prendre l'initiative de créer un réseau international, le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ). Initié en collaboration avec le GO5, un regroupement au sein de l'UPA des organes de gestion de l'offre pour les productions du lait, des œufs (consommation et incubation) et de la volaille (poulet et dinde), UPA DI, en mars 2004, à Cotonou au Bénin, va réunir des représentants d'organisations paysannes de sept pays de l'Afrique de l'Ouest pour lancer le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ) afin de faire front commun pour la défense des droits des paysans. Par la suite, ce mouvement s'ouvrira à d'autres partenaires de la société civile tant au Québec que sur d'autres continents. Ainsi, le MAÉ-MAÉ compte maintenant des adhérents sur cinq continents.

MAÉ-MAÉ: le droit des gens de la Terre à se développer

UPA DI fait partie du Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ) qui se définit comme un mouvement rassembleur véhiculant la vision d'une agriculture équitable, tant pour ses artisans que pour les consommateurs. C'est alors «une agriculture durable économiquement équitable, socialement juste, culturellement adaptée et respectueuse de l'environnement» qui devient son leitmotiv.

«La libéralisation des marchés et l'accès à un commerce international plus vaste et plus global ont, au fil des ans, fait des gagnants, mais surtout, beaucoup de perdants. Bien entendu, le milieu agricole n'y a pas échappé. Au contraire, il en écope de plein fouet.

C'est donc dans cet esprit et pour s'assurer que les intérêts des agriculteurs du monde entier ne sombrent pas dans l'oubli que le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ) a vu le jour. MAÉ-MAÉ a été lancé à Cotonou, au Bénin, le 17 mars 2004 avec la participation d'une centaine de représentants en provenance des organisations professionnelles agricoles, des gouvernements, du milieu agricole d'Afrique de l'Ouest et du Québec».

«Il n'en fallait pas plus pour que naisse un mouvement de solidarité pour une agriculture équitable, une agriculture qui permet à celles et ceux qui la pratiquent, quel que soit l'endroit sur le globe, d'en vivre dignement avec un revenu prenant en compte le coût réel de production, une agriculture qui ne soit pas seulement un privilège accordé par les néopartenaires libéraux aux gens de la Terre, aux mains calées et aux pieds gercés. Pour les gens de la Terre, le droit à se développer se traduit par :

- *Le droit à la sécurité alimentaire.*
- *Le droit à l'intégralité du territoire national.*
- *Le droit à l'intégrité du territoire agricole.*
- *Le droit à la protection de l'agriculture familiale.*
- *Le droit à un prix équitable pour les produits de la ferme.*
- *Le droit à la gestion du marché intérieur.»*



Source: UPA DI, Rapport annuel 2003-2004, p. 10 et UPA DI.

Les réseaux d'UPA DI au Québec

D'autre part, UPA DI associe son expertise à celle de deux autres organisations reconnues dans le milieu québécois du développement international, le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) à travers l'Alliance agricole internationale (AAI). Ainsi, au lieu d'être en compétition sur des appels d'offres, ils peuvent être des partenaires et développer diverses formes possibles de collaboration dans cette alliance stratégique. Ensemble, les trois organisations développent une connaissance plus étendue et plus profonde sur les questions de développement de l'agriculture et du monde rural. Mettant en lumière les défis de cohérence inhérents au développement de l'agriculture, l'Alliance agricole internationale «oblige des ajustements, qui élargissent le débat sur la coopération».

Alliance agricole internationale

«Lancée officiellement à Québec le 26 août 2004, l'Alliance agricole internationale est une plate-forme de mobilisation et d'action pour l'agriculture, fer de lance du développement économique et social des pays où l'Alliance intervient. Dans cette perspective, le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI), la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) et l'Union des producteurs agricoles Développement international (UPA DI) conjuguent leurs expériences pour mieux contribuer au développement agricole et appuyer ainsi les stratégies de sécurité et de souveraineté alimentaire.

En plus de permettre à ses membres de répondre encore plus adéquatement à leur mission de coopération, cette alliance stratégique a des avantages certains. Elle permet l'amélioration de la qualité des interventions en regroupant expertises, méthodes de travail, ressources et contacts; et favorise une synergie entre les organisations partenaires de productrices et producteurs agricoles qu'elle appuie de façon à renforcer leur capacité de développement».

Source : Alliance agricole internationale (AAI).

alliance agricole
INTERNATIONALE

Sur le plan national aussi, la collaboration entre UPA DI et la Fondation Jules et Paul-Émile Léger (L'ŒUVRE LÉGER) née en 2006 se transformera en partenariat donnant naissance en 2011 à DigniTerre, une initiative de L'ŒUVRE LÉGER et d'UPA DI pour la collecte de fonds pour le soutien à des projets de développement au Sud. L'ŒUVRE LÉGER finance des partenaires répartis en Amérique latine, en Afrique et en Asie et dont les actions se situent dans trois grands domaines : le développement agricole solidaire, le développement économique solidaire et la protection des enfants et des jeunes. À UPA DI, on explique que la microfinance, le développement durable et la protection de l'environnement sont au programme de L'ŒUVRE LÉGER qui n'est pas une ONG, mais une fondation qui finance des organismes communautaires. Celle-ci dispose de 28 employés, dont 6 dédiés à la coopération Nord-Sud et de 3 à 4 millions de dollars par année. De par son statut, elle ne peut réaliser seule ses projets. D'où son recours à des partenariats divers dont celui avec UPA DI.

UPA DI réalise de plus en plus ses objectifs à travers des alliances et des réseautages, notamment avec la Coalition pour la souveraineté alimentaire, le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), Collaboration Québec – Haïti, le Fonds Solidarité Sud et bien d'autres dont le Groupe canadien de réflexion sur la sécurité alimentaire et le Secrétariat à l'aide internationale du Québec (SAIQ).

Coalition pour la souveraineté alimentaire

«Notre participation à la Coalition de la souveraineté alimentaire signifie déjà qu'il ne s'agit pas uniquement d'un beau concept, mais bien d'une manière d'agir permettant de mieux répartir l'assiette alimentaire. En commençant par remplir le panier de chaque citoyen du monde par des aliments de son milieu, un nouvel équilibre trouvera son sens partout sur la planète. Voilà vers quoi tendent les actions d'UPA DI.»

Source: UPA DI, rapport 2011-2013



En outre, l'Association québécoise de coopération internationale (AQOCI) représente pour UPA DI un lieu privilégié d'échanges et de partage qui permet de modifier le rapport à la coopération internationale ainsi que les relations avec d'autres OCI dans le monde.

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)

Organisme à but non lucratif, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) regroupe 69 organisations qui œuvrent, à l'étranger et au Québec, pour un développement durable et humain.

Depuis 1976, l'AQOCI a pour mission de promouvoir et de soutenir le travail de ses membres ainsi que leurs initiatives en faveur de la solidarité internationale. Grâce à la force de son réseau et en collaboration avec de nombreux partenaires d'ici et d'ailleurs, elle contribue à la construction d'un monde plus juste, égalitaire, pacifique et écologique.

Source: L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).



UPA DI est également engagée au sein du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) qui œuvre à la promotion d'entreprises coopératives, mutualistes et associatives dans les pays du Sud. Il s'agit donc de promouvoir les dispositifs économiques de nature collective permettant d'assurer aux communautés le contrôle de leur propre développement, leur permettant de se défaire elles-mêmes de la pauvreté et de lutter sur le terrain économique contre les inégalités tout en s'inscrivant dans une économie de marché qui n'est pas capitaliste.

Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ)

Aujourd'hui, le GESQ réunit des dirigeants du mouvement coopératif (Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, SOCODEVI et Développement international Desjardins); du mouvement des producteurs agricoles, l'UPA DI; de l'AQOCI; de la CSN; de réseaux institutionnels (Services de coopération et de développement international de collèges) et de groupes de recherche rattachés à des universités (CRDC à l'Université du Québec en Outaouais, LAREPPS à l'UQAM). Plus récemment, des réseaux régionaux se sont constitués (Outaouais, Saguenay, Estrie).

Le GESQ a peu de ressources, mais son indépendance et son noyau de militants lui donne une liberté de parole et d'action que bon nombre d'organisations dans cette mouvance n'ont pas, ce qui amène plusieurs des organisations membres à dire que le GESQ « leur fournit de l'oxygène » : des nouvelles pistes de réflexion dans le cadre de ses universités d'été; de nouveaux contacts internationaux venus surtout du Sud; une production importante de recherche; des conférences internationales comme celles organisées à l'UQO en 2003 et 2008.

Fondé en 1999, une nouvelle étape s'est ouverte depuis 2009. Le GESQ a relancé ses activités notamment grâce au soutien du CQCM, de DID, de SOCODEVI, d'UPA DI et de la Caisse d'économie solidaire Desjardins. Avec la conviction de la nécessité **d'établir des passerelles** entre organisations d'ici (coopératives, syndicales, de coopération internationale, chercheurs...) qui, malgré leurs différences de vision, de stratégie et de culture organisationnelle, ont un **intérêt politique** commun à dépasser le travail en silos et à **faire mouvement**: par exemple des liens entre différentes organisations du mouvement coopératif et du mouvement des producteurs agricoles ou encore entre OCI, dirigeants de mouvements et chercheurs.

Les universités d'été du GESQ

2010 (5^e édition): Pour répondre à la crise alimentaire mondiale, la souveraineté alimentaire

2012 (6^e édition): Rendez-vous solidaire: On change de modèle – Le projet d'une AQSI

2013 (7^e édition): Transformer l'agroalimentaire pour nourrir la planète.

Sources: GESQ et Favreau (2013). *Coopératives, économie sociale et solidarité Nord-Sud: l'expérience du Groupe d'économie solidaire du Québec.*



Groupe d'Économie Solidaire du Québec

Collaboration Québec – Haïti

UPA DI participe aussi à une forme peu commune de coopération avec l'organisation *Collaboration Québec – Haïti* qui s'est donnée comme mission de soutenir la Fondation pour le développement économique et social (FODES-5) à Labrousse en Haïti.

Source: UPA DI, Rapport annuel 2011-2012

Fonds Solidarité Sud

Le Fonds Solidarité Sud est une association de solidarité internationale et un outil financier tout à la fois. Il a été constitué: a) afin de réunir un capital de plusieurs millions dédié à des projets de développement des communautés dans les pays du Sud et aux mouvements qui les appuient; b) afin de donner une expression concrète à la solidarité internationale dans une perspective de justice économique, sociale et écologique et de réciprocité Nord – Sud. «*Nous sommes un groupe de personnes engagées socialement au Québec de toutes sortes de façons (mouvement coopératif, mouvement communautaire, syndicalisme) et dans divers métiers ou professions (agents de développement local ou régional, organisateurs communautaires, professeurs, gestionnaires, infirmières,...). Un intérêt majeur que nous partageons est celui de la solidarité internationale avec les pays du Sud.*

Le Fonds Solidarité Sud fonctionne sur la base des principes des fonds de dotation selon les principes de la pérennité du capital et d'utilisation des intérêts annuels pour le soutien des projets de solidarité internationale. Ce fonds est alimenté par un programme de dons planifiés, de dons annuels ou mensuels et autres. Le Fonds Solidarité Sud soutient présentement une coopérative forestière au Honduras en collaboration avec SOCODEVI et une organisation paysanne au Sénégal en collaboration avec UPA DI.

Source: Le Fonds Solidarité Sud



Le fonctionnement démocratique d'UPA DI

L'assemblée générale d'UPA DI est composée de 44 membres issus du Conseil général d'UPA dont un représentant de chaque fédération régionale et de chaque groupe ou fédération spécialisée. Elle se réunit une fois par année et nomme, parmi les membres du conseil général d'UPA, les sept membres du Conseil d'administration d'UPA DI. Ces derniers sont donc des agriculteurs et des élus au sein de leur organisation. Depuis 2011 cependant, deux postes au CA ont été ajoutés et sont comblés par des administrateurs venant de l'extérieur de l'UPA. Cette décision permet à UPA DI de compter sur un CA ayant une plus grande diversité d'expériences et de compétences pour faire face au besoin grandissant de collaboration en matière de coopération internationale.

La situation n'est cependant pas aussi positive en ce qui concerne la participation des femmes. Le CA d'UPA DI ne compte qu'une femme sur les 9 personnes qu'y siègent. Un maigre 11 % qui ne correspond pas au discours en matière d'égalité des sexes prôné par UPA DI. En 2001, l'évaluation institutionnelle recommandait «de se doter d'une stratégie opérationnelle en matière d'égalité des sexes qui soit mieux articulée dans le cadre de ses interventions sur le terrain». Ce qui donnera lieu, en 2007, à l'adoption d'une politique à ce sujet (Interalia, 2008 : 16).

Cette démarche d'égalité aura donné des résultats très encourageants au sein des organisations paysannes partenaires d'UPA DI notamment à la Fédération des périmètres autogérés (FPA), au Sénégal. Par exemple les activités du programme *Les Savoirs des gens de la terre* (LSGT), programme qui contribue à la formation professionnelle des paysans, mais aussi à leur formation citoyenne (UPA DI, 2012 : 4) a convenu de demander à la FPA une participation minimale de 25 % de femmes. Leur participation dépasse dans les faits 50 %.

Ces femmes aujourd'hui affirment avoir gagné en influence dans les exploitations familiales, dans les groupements villageois ainsi que dans les organisations qui composent cette fédération. Concrètement, en 2008, les statuts et règlements de la FPA établissent que dorénavant 20 % des postes élus sont réservés à des femmes et 30 % de la représentation à l'assemblée générale de la FPA doit être réservée aux femmes (UPA DI, 2012 : 12).

D'autre part, le président d'UPA DI n'est pas, d'après les statuts, obligatoirement le président de l'UPA, mais en général ce dernier prend cette responsabilité, ce qui procure plusieurs bénéfices. À l'interne du mouvement, la question internationale relève de la présidence, ce qui fournit à UPA DI un allié de taille pour faire valoir l'importance de la question internationale au sein de la confédération. Finalement, ce mandat international du président favorise les liens avec les dirigeants des organisations paysannes du Sud, contribuant ainsi à la notoriété et à la crédibilité d'UPA DI.

La coopération entre agriculteurs dans les mots de ceux qui ont dirigé UPA DI

Jacques Proulx, président d'UPA DI (1993 à 1995)

«... L'abcès du discours dominant parle de produit, mais si peu des producteurs et des productrices... nous faisons bien évidemment partie du paysage, mais uniquement comme éléments du décor. On accorde peu d'attention aux points de vue, pour ne pas dire aux points de vie, de ceux et celles qui cultivent cette terre et qui, pris individuellement, ne peuvent rivaliser d'adresse avec... la poussée de la mondialisation.

*Devant ce spectacle, le « nous voulons agir » du début de la CDI s'est transformé en un « nous devons intervenir » pour créer des liens de solidarité. **C'est ce que nous appelons : une coopération de paysans à paysans...***

... nous constatons que ce qui n'était qu'un élément du paysage se transforme peu à peu en une force collective en mesure de prendre de plus en plus sa place dans la société, même si cela n'entre pas dans les vues néolibérales».

Source: UPA, Rapport annuel 1995-1996, p. 5.

Laurent Pellerin, président d'UPA DI (1996 à 2008)

«Cette réflexion me ramena à l'essence même de la coopération. J'en suis arrivé à la conclusion que ce que nous cherchons à partager avec les paysans avec qui nous collaborons, ce ne sont pas des histoires, mais du vécu, pas de belles paroles, mais des idées, pas du « tout cuit » ou du « réchauffé », mais de quoi cuisiner leur être et le nôtre qui sont en perpétuel « devenir »... En ce sens, on ne peut pas faire autrement que de réaliser qu'il n'y a pas de recette universelle pour le développement de l'humanité. Il y a tellement de « mais » qui composent chacun des « mets » de la planète qu'il faut une grosse pincée d'ouverture et une bonne dose d'humilité pour partager les saveurs, dans le but de trouver le dosage et la formule appropriés à chaque situation».

Source: UPA DI, Rapport annuel 2007-2008, p. 6.

Christian Lacasse, président d'UPA DI (2009 à 2011)

*«... je suis habité par la profonde conviction que **le pouvoir de se nourrir est un concept rassembleur. Il unit les destinées de millions de paysannes et de paysans de nationalités différentes qui, ensemble, donnent une couleur unique à leur engagement...** L'aventure humaine repose sur la capacité de se nourrir. On ne peut pas parler d'égalité des chances dans le monde si chacune des nations qui le composent ne dispose pas du pouvoir de se nourrir. Et si dans chacune de ces nations, chaque personne n'a pas elle aussi le pouvoir de se nourrir, on ne peut pas parler d'une grande civilisation».*

Source: UPA DI, Rapport annuel 2009-2010, p. 5.

Marcel Groleau, actuel président d'UPA DI

*«**La solidarité agricole est à l'origine de notre implication en coopération internationale.** Au-delà des mots, les êtres humains ont besoin de se rapprocher et d'échanger. Cet effet positif de la coopération nous en a fait comprendre un peu plus chaque jour sur l'importance de partage pour soutenir notre capacité d'évoluer. Nos relations avec différentes cultures, un peu partout dans le monde, nous ont amenés à*

revoir notre rapport avec les autres. Comme quoi il faut parfois faire un long détour pour réaliser que les choses les plus chères sont tout juste à côté de nous... J'ai la ferme conviction qu'UPA DI a un rôle déterminant dans notre capacité à faire autrement. Comme un proverbe africain le dit si bien: «L'étranger voit loin, mais il ne voit pas tous les trous».

Source: UPA DI, Rapport annuel 2011-2012, p. 6.

Une équipe de 13 personnes composent la coordination et le personnel de l'organisation

Suite à une réorganisation après la première année de fonctionnement, André D. Beaudoin est nommé directeur général de la corporation en février 1994. Postérieurement, en 2006, un processus de renforcement organisationnel est entamé et sera créé le poste de secrétaire général ayant la responsabilité de la mise en œuvre des décisions du CA, étant ainsi imputable de l'ensemble des résultats devant le conseil d'administration. Pour sa part, le comité de gestion formé du secrétaire général, du directeur administratif, du directeur de la programmation et de la secrétaire de direction assure l'harmonisation et la coordination du déroulement des activités. L'équipe du personnel est complétée par cinq chargés de programmes, deux agentes d'information et de formation et de deux techniciennes administratives.

L'équipe du personnel est formée de 13 personnes, sept femmes et six hommes. Une seule femme occupe un poste de direction (sur 3 postes) et trois autres occupent des postes professionnels, dont une chargée de programmes et deux agentes de formation et d'information. Les trois autres femmes occupent des postes à l'administration ou dans la comptabilité. Tel que nous l'avons déjà mentionné concernant le CA d'UPA DI, l'égalité hommes-femmes est une démarche nécessaire autant au Québec qu'au Sud, démarche exigeante qui gagne à servir d'exemple selon les dires de la direction d'UPA DI elle-même.

Le financement d'UPA DI

Le budget d'UPA DI provient de plusieurs sources :

- 1) jusqu'en 2011, le programme de partenariat avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), un programme bâti à partir des demandes des OCI elles-mêmes et de leur ancrage dans des communautés du Sud avec leurs partenaires du Sud aujourd'hui complètement abandonné (il comptait pour 40% du budget d'UPA DI dans son projet quinquennal 2012-2016);
- 2) le programme bilatéral de l'ACDI conçu sur une matrice d'appels d'offres de cette agence;
- 3) le programme AgriCord, dont UPA DI est membre pour le Canada (le réseau d'agences obtient un financement public de leur gouvernement respectif et de la Communauté européenne);
- 4) une participation en espèces et en nature provenant du mouvement agricole québécois et de ses différentes fédérations c'est-à-dire de l'argent neuf pour chaque projet et des «producteurs experts», membres de l'UPA, qui font des missions et/ou qui accueillent ici des agriculteurs du Sud.

Ressources financières et sources de financement (2004-2012)

Sources de revenus / année	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Subventions et prestations source ACDI	91,3 %	88,4 %	84,4 %	81,3 %	70,4 %	59,6 %	61,5 %	64,0 %
Revenus de l'UPA	8,5 %	7,0 %	8,1 %	4,6 %	4,8 %	6,7 %	7,1 %	5,7 %
Autres (Agricord, MRI, DigniTerre...)	0,2 %	1,0 %	0,4 %	9,4 %	20,0 %	27,2 %	23,1 %	26,1 %
Soutien en nature de membres de l'UPA	0 %	3,5 %	7,2 %	4,7 %	4,8 %	6,5 %	8,3 %	4,1 %
Total des revenus (million \$ CA)	5,2 \$	5,3 \$	6,0 \$	6,7 \$	6,2 \$	4,2 \$	4,3 \$	4,2 \$

Sources : Interlialia (2008). *Évaluation institutionnelle UPA DI*. Rapport final, tableau 6, p. 40 et documents internes d'UPA DI.

Le tableau ci-haut indique bien **deux tendances nouvelles** des financements dans les huit dernières années. En premier lieu, l'UPA comme confédération syndicale et l'UPA par l'engagement personnel d'agriculteurs et d'agricultrices membres, accentue l'autofinancement de son dispositif international pour le situer à une hauteur variant entre 10 et 15 %. En second lieu, les sources en provenance d'autres horizons que le financement public canadien de l'ACDI passe de 0.2 % en 2005 à plus de 26 % du budget global de l'organisation en 2012.

L'item *Subventions et prestations*, financement en provenance de l'ACDI dans sa totalité, l'ACDI y met fin à partir de 2012. À la direction d'UPA DI, c'est un choc majeur, car le programme présenté par UPA DI est refusé à 100 %. Le refus a des conséquences lourdes, puisqu'il s'agit d'un programme de cinq ans qui implique 3,2 millions \$ représentant 40 % de son budget global. Le tableau sur les ressources financières d'UPA DI montrait déjà que le montant de subventions et prestations provenant de l'ACDI avait diminué considérablement d'année en année depuis près de 10 ans, passant de plus de 91 % en 2005 à 64 % en 2011-2012.

La crise de 2012 et les pistes de sortie de crise qui émergent

Pour UPA DI, le résultat du 23 décembre 2011 fut un choc majeur. UPA DI prenait alors acte d'un véritable changement de paradigme. Comment alors affronter la tempête avec une perte aussi grande de 40 % de leur « chiffre d'affaires » ? D'abord, à l'interne, la gestion des ressources humaines fut passée au crible par une révision complète. Ensuite, à l'externe, un nouveau dialogue s'engagea avec leurs partenaires.

À l'interne, la direction d'UPA DI va entreprendre une réflexion stratégique majeure. On étudie alors toutes les possibilités (les programmes de temps partagé, etc.) pour essayer de garder tout le personnel à l'emploi de l'organisation. Malheureusement, la direction de l'organisation se voit obligée de constater la nécessité de faire des mises à pied. C'était sans compter sur la pratique de gestion collégiale pratiquée au sein de l'organisation et sur la capacité de rebondissement du syndicat des employés (CSN) avec lequel la direction a finalement mis cartes sur table. Après avoir à son tour fait l'examen de la question, le syndicat est revenu avec une nouvelle proposition qui sortait des sentiers battus, proposition manifestant en fin de compte un fort sentiment d'appartenance à UPA DI. Le résultat final fut qu'il n'y eût aucune mise à pied, seulement deux préretraites et deux ans de lien d'emploi sans solde pour tous ceux qui le désiraient, de même que du travail à temps partiel pour d'autres. Bref, la déstabilisation aura été de courte durée et UPA DI a pu repartir du bon pied, d'autant qu'avec ses partenaires, la chance allait leur sourire.

Premièrement, l'ACDI a finalement accordé à UPA DI une prolongation d'un an (du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013) de son programme de développement de l'agriculture, justifiée entre autres par les impératifs de travail de l'ACDI en Haïti. De plus, dans le cadre d'un appel à propositions de l'ACDI sur le thème de la résilience climatique, la proposition d'UPA DI et de L'ŒUVRE LÉGER pour un projet au Burkina Faso a été retenue. Deuxièmement, UPA DI qui n'a jamais bâti son organisation en misant uniquement sur le financement de l'ACDI misera alors davantage sur AgriCord. Troisièmement, UPA DI avait travaillé avec SOCODEVI et le CECI afin d'éviter de se concurrencer et pour faire cause commune sur certains projets. Quatrièmement, depuis quelques années déjà, des pourparlers de collaboration avaient été engagés avec L'ŒUVRE LÉGER, la collaboration mise en marche s'est alors transformée en partenariat. Finalement, le ministère des Relations internationales du Québec a également appuyé un projet d'UPA DI en Haïti. De telle sorte qu'avec ces différentes portes d'entrée, UPA DI était en mesure de se sortir du passage à vide imposé par l'ACDI.

C'est donc dans les contributions surtout d'AgriCord, puis de DigniTerre (L'ŒUVRE LÉGER), de la Fondation Roncalli et de la Fondation Louise Grenier ainsi que du ministère des Relations internationales du Québec (MRI) que se retrouvera finalement le nouveau soutien financier d'UPA. Le secrétaire général d'UPA DI ajoutera en entrevue que « c'est avec AgriCord que nous sommes allés le plus loin ».

Étant l'organisation de solidarité internationale des agriculteurs québécois, UPA DI a aussi pu compter sur le mouvement agricole qui est derrière elle. Ainsi, en décembre 2012, UPA DI a obtenu par résolution du Congrès général de l'UPA, un financement de 200 000 \$ par année venant des cotisations annuelles de chaque producteur agricole.

C'est une des façons des agriculteurs du Québec d'exprimer leur solidarité de paysans à paysans dans ces temps difficiles pour la coopération internationale de proximité. C'est ce qui faisait dire à l'organisation dans son dernier rapport annuel :

Quand on sème depuis 20 ans

«On récolte forcément le type de graines que l'on a fait germer. Cependant, celles et ceux qui connaissent le métier savent que chaque année porte sa signature. On a beau veiller au grain, dans le champ de la coopération, l'année a commencé avec de très grandes bourrasques en raison d'un changement profond dans le mode d'attribution du financement par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Toutefois, comme le dit l'adage : *Après la pluie vient le beau temps*. Dans le monde de la coopération, le beau temps se mesure par les avancées des partenaires que l'on appuie depuis 20 ans justement. De voir que les paysans tirent un meilleur revenu de leur production, constater que cela est rendu possible à cause du travail acharné des organisations partenaires, c'est une récolte particulièrement satisfaisante. Réaliser que des observateurs avisés comme le Programme alimentaire mondial (PAM), la FAO, Le Fonds international de développement agricole (FIDA) estiment que ces organisations figurent parmi les plus aptes à participer à la sécurité alimentaire dans leur pays respectif, c'est une considération aussi précieuse qu'inestimable.

Ces expériences de coopération démontrent que l'agriculture familiale est en mesure de répondre aux besoins du marché et que les systèmes collectifs sont capables de participer à la sécurité alimentaire mondiale. Le tout contribue à une meilleure répartition de la richesse. Il y a là une piste permettant de nourrir bien des espoirs.»

Source: UPA, rapport annuel 2011-2012.

Sur cette base, il est en effet possible de dire qu'UPA DI est véritablement une OCI du mouvement des agriculteurs québécois. Voyons maintenant de plus près ce qu'UPA DI retient d'essentiel de ces 20 ans de travail de coopération Nord-Sud entre paysans.



M. José Graziano da Silva, directeur général de la FAO, et M. Marcel Groleau, président de l'UPA, lors de la signature d'un protocole d'accord entre les deux organisations le 15 octobre 2012.



Partenaires africains participant à un programme d'échanges et de formation au Québec.



Paysannes et paysans travaillant à l'aménagement de terrasses pour la production maraîchère en Haïti.



L'UGCPA/BM est partenaire d'UPA DI depuis sa création en 1993 – Criblage, pesée et entreposage pour la mise en marché collective des céréales à Dédougou au Burkina Faso.



CHAPITRE 5

Nourrir l'humanité : ce que 20 ans d'expérience a appris à UPA DI

La faim dans le monde : un problème de production ou de répartition ?

La nourriture produite est suffisante nous dit UPA DI. C'est la répartition qui se fait mal. Voilà en premier lieu un constat de base qui contredit la pensée dominante sur ce sujet. Les chercheurs dans le domaine disent la même chose. Et ils ajoutent *qu'il est facile d'accroître les récoltes. Mais produire plus ne sert à rien si l'on ne peut pas vendre et si le travail n'est pas récompensé par une amélioration des conditions de vie* (Brunel, 2009 : 8). C'est également la conviction d'UPA DI. Du coup, la question qui vient : à qui allons-nous vendre et à quel prix ? D'où une 2^e conclusion d'UPA DI : c'est à une crise alimentaire à répétitions que nous sommes condamnés et donc à **l'insécurité alimentaire** si nous n'avons pas d'États et d'institutions internationales régulatrices de ce marché pas comme les autres qui est de nourrir le monde, si nous sommes sans stocks de sécurité soutenus par une commercialisation collective des produits agricoles et si les prix des produits agricoles ne sont pas stabilisés.

Les multinationales gouvernent-elles nos vies ? L'agriculture, un révélateur

L'agriculture et l'alimentation sont des révélateurs de la mondialisation néolibérale que nous vivons depuis plus de 30 ans, c'est-à-dire, sur le fond, d'être pour beaucoup gouvernés par des multinationales. L'agro-business est ce premier ensemble de multinationales qui gouvernent nos vies de la terre jusqu'à notre assiette (Waridel, 2011). Autre conclusion à cet égard : les organisations de paysans en premier lieu, mais aussi des ONG et des coopératives posent comme principe le droit à la **souveraineté alimentaire** de chaque pays. Ils ont raison sur toute la ligne, parce qu'il s'agit

ici de sortir l'agriculture de l'emprise du marché des multinationales. Qu'est-ce à dire? Dans un chapitre précédent (le chapitre 1), les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation sous l'emprise de multinationales ont été évoqués. Mais dans le même ordre d'idées, il faut se rendre à l'évidence que des multinationales gouvernent nos vies dans d'autres secteurs stratégiques: dans la production des énergies (les pétrolières et les gazières, celles du gaz de schiste en tête), dans la transformation des ressources naturelles (les minières dans plusieurs communautés à travers le monde), dans le secteur des nouvelles technologies des communications et de la culture avec nouvelles industries mondiales de contenu (Google, Apple, Amazon, Facebook), dans le secteur de la santé (l'industrie pharmaceutique). Constance de ce modèle de développement: la dictature d'une minorité d'actionnaires qui s'impose dans le développement d'entreprises en écartant systématiquement les organisations d'agriculteurs comme celles des travailleurs.

Ce qui titille cependant dans le prolongement de cette analyse des forces en présence dans l'agriculture et l'alimentation comme dans les autres secteurs est la question suivante: mais comment ces multinationales dans des secteurs aussi stratégiques que l'agriculture, l'énergie, les ressources naturelles, la santé ou les communications réussissent-elles à fabriquer le consentement d'une grande partie de la population? Quelques pistes d'explication sur la question.

D'abord, ces transnationales règnent en maîtres face à des gouvernements sans colonne vertébrale, hésitants ou même complices. Une première explication réside ainsi dans **l'activité plus marquée de leurs lobbies**: lobbies du sucre, lobbies du gaz de schiste, lobbies des banques, lobbies de grands médias polyvalents, pression des agences de notation sur les États... Ce qui en fait des superpuissances (Kempf, 2011). Elles ont ainsi réussi à **obtenir une légitimité** grâce à leurs relais politiques véhiculant l'idée que la richesse accumulée par cette minorité au haut de la pyramide finit toujours par retomber sur les strates inférieures, ce qui est largement démenti par de nombreuses études. Puis, la réussite personnelle et la compétition érigées en religion sont devenues par l'omniprésence de leurs opérations de marketing les supposés grands et exclusifs moteurs de la richesse nationale. On a qu'à penser aux publicités qui font valoir qu'elles sont les seules créatrices de richesse avec, à la clé, des effets positifs sur les communautés en termes de santé, d'éducation, de loisirs... Comme si l'État et ses politiques publiques, les municipalités et les forces vives des communautés (agriculteurs et travailleurs) n'y étaient pour absolument rien. Cherchez l'erreur!

Elles ont également été capables d'imposer un **relâchement généralisé de la fiscalité** à l'égard des plus riches et des entreprises au point où le développement de gains sans aucun frein est socialement devenu acceptable sous l'égide de ce capitalisme international où la finance a pris les postes de commande. Enfin elles ont réussi à **affaiblir considérablement** dans les 30 dernières années le **syndicalisme** des travailleurs avec la montée du travail précaire et celui des **agriculteurs** avec le contrôle en amont des services semenciers et en aval celui de la transformation de l'alimentation, deux mouvements majeurs de la période de l'après-guerre (1945-1975).

De plus, la **surconsommation**, sous la gouverne de multinationales passées maîtresses dans l'art de nous persuader, est finalement devenue une pratique dominante adossée à une réussite personnelle qui a monté en flèche comme facteur de reconnaissance sociale, ce qui atténue d'autant les motifs d'engagement dans une action collective à la recherche de changements sociaux pour tous et toutes.

Quelles pistes de sortie de crise au plan de l'agriculture et de l'agroalimentaire ?

«*Les crises agricoles et énergétiques mondiales de 2007-2008, suivies par l'effondrement du système financier à l'échelle internationale à l'automne 2008*», nous dit Parmentier (2009 : 280-281), ont mis en échec l'orthodoxie libérale qui a fait de grands ravages notamment en matière d'agriculture. Concernant l'organisation de l'agriculture mondiale, on a ainsi assisté à un transfert de responsabilité de la FAO à l'OMC tandis que le FMI comme la BM ont fait du désengagement de l'État une condition de leur soutien aux pays du Sud. C'est là le résultat du supposé équilibre libéral reposant sur la capacité d'un certain nombre de pays à produire durablement des excédents bon marché et sur la possibilité de transporter d'énormes tonnages de produits périssables à travers le monde de façon sûre et peu onéreuse. Or, nourrir les villes de cette façon revient indirectement à faire grossir les bidonvilles, où arrivent les paysans contraints de quitter leurs terres nous dit encore l'agroéconomiste Parmentier. Mais il faut aussi savoir qu'en commerce international de produits alimentaires, s'il y a problèmes, les pays exportateurs commencent par garder leur production pour eux. Quant aux pays qui avaient négligé le secteur agricole et étaient devenus très dépendants des importations, ils se retrouvent du jour au lendemain avec des populations urbaines affamées et des émeutes de la faim (Parmentier, 2008 : 281).

Et l'auteur d'ajouter : *Que faudrait-il faire pour sortir de la crise ? Probablement revenir aux solutions des années 1980, c'est-à-dire d'avant la vague libérale.* Autrement dit, généraliser le soutien aux agricultures et assurer une forme ou l'autre de **souveraineté alimentaire** comme des politiques d'assurance collective face aux risques climatique, sanitaire et financier, des politiques d'investissement collectif (dans l'hydraulique et les infrastructures routières notamment), c'est-à-dire en réintroduisant des politiques publiques en matière d'agriculture. Ce que toutes les grandes agricultures du monde (États-Unis, Europe, Chine, Brésil...) ont fait et font encore d'ailleurs.

Le travail étant devenu de plus en plus précaire (à temps partiel, en sous-traitance) et les fermes familiales de plus en plus dépendantes en amont et en aval, ce qui est une autre forme de précarité, le syndicalisme agricole et celui des travailleurs sont devenus en partie impuissants face à cette progression de la précarité. Ce faisant, l'organisation syndicale s'est affaiblie. Et la mobilisation qui l'accompagne pour aller chercher un meilleur pouvoir d'achat, par l'augmentation des salaires, mais aussi par toutes sortes de mesures de protection sociale, s'est considérablement affaïssée. Résultat, ces deux syndicalismes ne sont plus perçus comme des garants de progrès social par les populations. Du côté des agriculteurs du Nord, leur poids démographique et social dans la société s'est dans les trois dernières décennies effondré. Ne leur reste que leur poids économique pour justifier la considération pour les revendications qu'ils mettent de l'avant auprès des pouvoirs publics.

Mais l'influence des multinationales ne s'arrête pas là. Un troisième facteur joue dans cette dynamique, facteur plus dur à avaler pour les organisations progressistes : c'est **la tolérance sociale croissante** au sein des classes moyennes et populaires à l'égard de ce que nous proposent ces multinationales qui gouvernent nos vies, y compris chez les membres de ces organisations. C'est, par exemple, le **délitement de la valeur des services publics et du rôle de l'État** : en premier lieu, le délitement de la culture égalitaire lié à l'idée que les impôts ne sont pas là pour offrir des services publics de qualité, mais pour limiter nos libertés individuelles; en second lieu, le délitement du rôle de l'État pour limiter l'avancée des multinationales dans le contrôle privé de biens communs comme la terre, l'eau, les ressources naturelles de tout ordre.

Bref, nous dit Thierry Pech, directeur de rédaction de la revue *Alternatives économiques*, il y a «une certaine ambivalence à l'égard de l'argent chez les gens qui en ont peu, un mélange de fascination et d'envie». Ces transnationales gouvernent de plus en plus nos vies et **on s'en rend plus ou moins compte** : non seulement elles décident des mouvements de capitaux et du travail, nous dictent quoi manger, nous imposent leurs manières de soigner, mais leurs lobbies sont souvent capables de **neutraliser la critique, d'influencer les élus**, de faire modifier des lois en leur faveur... Par exemple, la tolérance sociale à la malbouffe ou la priorité accordée aux produits de consommation alimentaires venant de l'extérieur relève de la même dynamique. En d'autres termes, l'alimentation n'est jamais présentée et donc perçue comme étant traversée par des forces économiques et politiques, par des intérêts différents, voire opposés. Renouer avec la critique et dégager des pistes alternatives aux Monsanto, Nestlé, General Mills et Walmart de ce monde sont aujourd'hui des défis de premier ordre (Robin, 2013).

Quel défi alimentaire pour aujourd'hui ?

Le défi alimentaire d'aujourd'hui demeure en premier lieu de permettre au plus grand nombre d'avoir accès en tout lieu et en tout temps à une nourriture saine et de qualité. Mais une aide alimentaire massive n'est pas la solution, car cette dernière *fluctue en fonction des excédents alimentaires des pays riches et rend ceux qui en bénéficient dépendants de l'assistance extérieure* nous dit Sylvie Brunel, géographe et ancienne présidente de l'ONG française *Action contre la faim* (Brunel, 2009). Si trois quarts des malnutris de ce monde dans les pays du Sud sont des ruraux, la solution réside *dans le soutien à la petite agriculture familiale paysanne* nous dit-elle. C'est exactement ce que pense UPA DI depuis sa naissance en 1993. Le libellé de sa mission va dans ce sens. Ce qui suppose évidemment des structures plus solides, des rendements qui dépassent la stricte subsistance et des filières organisées.

Dans les deux dernières décennies, le développement durable et solidaire des communautés a progressé à partir de toutes sortes d'initiatives locales : l'agriculture biologique à petite échelle, des fiducies foncières communautaires, des systèmes alternatifs de vente plus directs comme ceux issus du commerce équitable, de petits marchés publics de producteurs, des jardins communautaires en milieu urbain, des jardins familiaux, des villes et bidonvilles en transition...

Malgré ce que la mouvance des OCI et de l'économie solidaire peut prétendre, elle ne peut cependant à elle seule inverser l'ordre des choses pour sortir de la triple crise que nous traversons. On doit non seulement compter sur la coopération internationale des ONG de développement et de l'économie sociale et solidaire, mais encore plus sur celle des mouvements sociaux et sur les États les plus progressistes. En premier lieu sur les organisations paysannes, leurs fédérations, leurs organisations internationales. Car pour faire bouger les États, il faut miser sur la mobilisation de mouvements bien organisés. Comme celui des paysans et des travailleurs. Le tout dans la perspective d'ouvrir de grands chantiers prioritaires, autrement dit des initiatives de caractère stratégique. Un de ses chantiers est certainement celui de la **relance de l'agriculture au Sud**. D'autre part, au plan institutionnel, les organisations internationales peuvent soutenir ces démarches : les consultations de la FAO avec la société civile sur la sécurité alimentaire et l'appui d'autres organisations de l'ONU s'intéressant aux enjeux alimentaires tels l'OIT sont de cet ordre.

Retenons en priorité qu'il faut un changement d'échelle à l'agriculture familiale dans le monde. *Pendant des décennies, des projets ont été conçus par des ONG, des structures étatiques avec leurs bailleurs de fonds. De nombreuses innovations en ont résulté. L'expérimentation doit se poursuivre, mais les réussites doivent être mises à grande échelle... les essais doivent être transformés en lignes de politique...* (Fall, 2013). Comment? De façon notable sur les quatre points suivants :

- 1) fédérer les initiatives paysannes;
- 2) renforcer la représentation politique des organisations paysannes pour faire bouger les États;
- 3) favoriser l'organisation économique des paysans;
- 4) entreprendre le virage écologique de l'agriculture.

Les changements d'échelle

Premier changement d'échelle : fédérer les organisations paysannes pour les inscrire dans le rapport de forces en cours

Pourquoi changer d'échelle? Grand débat lancinant au sein de la coopération internationale de proximité. Pourtant il faut bien admettre que malgré toutes ces initiatives à la base, les multinationales ont accru leur mainmise sur les systèmes de production locaux et nationaux avec la montée de la phase néolibérale du capitalisme. Dans le cas de l'alimentation, c'est ici ou là l'accaparement des terres partout sur la planète, le contrôle par brevets sur des organismes vivants et des semences, l'utilisation plus grande encore de pesticides et d'autres intrants chimiques, et l'exercice d'un contrôle plus marqué de la chaîne alimentaire.

Les sociétés transnationales semencières, agro-chimiques et agroalimentaires occupent une position de quasi-monopole notamment parce que **la demande des petits agriculteurs en intrants est dispersée et que l'offre de leurs produits est tout aussi dispersée**. Le rapport de force dans le premier cas est favorable aux sociétés transnationales semencières et dans le second favorable aux acheteurs, les grandes chaînes agroalimentaires. Par exemple les hypermarchés du type Walmart imposent leurs cahiers de charge en termes de volume, de qualité, de délais de livraison et fixent leurs prix aux agriculteurs ou à leurs coopératives. De telle sorte que les agriculteurs deviennent de plus en plus un maillon parmi d'autres dans les filières de production (Dufumier, 2012 : 36). **D'où qu'il faille fédérer les initiatives, les faire grandir** pour pouvoir mieux se positionner dans le rapport de forces avec ces multinationales.

Rapport de forces entre paysans et géants de l'agroalimentaire : l'exemple du cacao en Afrique de l'Ouest

L'asymétrie entre des producteurs qui restent dispersés et de relativement petite taille dans des pays souvent politiquement instables, et les géants du secteur de plus en plus concentrés qui dominent le négoce et tout l'aval d'une filière qui manque de transparence. À cela s'ajoutent les effets dévastateurs de la forte volatilité des prix contre laquelle les producteurs ne peuvent pas se protéger seuls. Le prix de la tonne de cacao avoisine 2 400 dollars aujourd'hui, mais il peut varier de 800 dollars en une seule journée. Cette pauvreté des paysans est une des causes du travail des enfants dans les plantations de cacao : l'Organisation internationale du travail (OIT) estime qu'ils sont 2 millions en Afrique de l'Ouest.

Source: Alet, C., 2013, *Un chocolat au goût amer*, dans *Alternatives économiques*, #320, janvier 2013, p.48 et 49.

L'expérience d'OCI comme UPA DI indique que l'effort doit aller au renforcement des organisations paysannes existantes dont un grand nombre sont encore incapables d'exercer un quelconque poids politique sur leur gouvernement respectif, parce que trop peu organisés et relativement éloignés géographiquement des principaux centres de décision. Cela vaut aussi d'ailleurs pour la solidarité internationale du mouvement coopératif comme nous avons pu le constater dans l'enquête que nous avons menée sur SOCODEVI. *Nous sommes allés à la base et nous avons aidé des coopératives à augmenter leurs revenus* nous disait le directeur de l'époque de SOCODEVI, Réjean Lantagne, en entrevue (Favreau et Molina, 2012 : 28). *Puis, en faisant le bilan de ce travail, nous nous sommes dit: «si la situation reste ainsi, elles ont peu de chances de survivre. Il faut travailler à l'intégration de ces coopératives de base, il faut travailler avec des coopératives plus grosses, soit avec de centrales de coopératives, des fédérations, des unions». À partir de là, on a commencé à travailler aussi au niveau des pays et des lois qui peuvent favoriser le développement coopératif... On le fait dans l'esprit d'accompagner les coopératives et les coopérateurs de base dans leur développement institutionnel et organisationnel.*

Deuxième changement d'échelle : renforcer la représentation politique des organisations paysannes pour faire bouger les États et les institutions internationales

Le secrétaire général d'UPADI disait à peu de choses près la même chose en entrevue : *Rétrospectivement, pour ce qui est d'UPA DI, disons bien honnêtement que nous avons boudé dans les premières années les initiatives de caractère fédératif, jugées trop distrayantes par rapport au travail auprès des organisations paysannes locales. Notre priorité était le soutien à l'organisation de services agricoles dans les communautés. Le tournant majeur a commencé à prendre forme à la fin des années 1990 au moment où les pays du Sahel étaient aux prises avec une importante sécheresse et des programmes d'ajustement structurel (PAS) dont les premiers effets négatifs commençaient à se faire sentir. On s'est alors rendu compte de l'importance objective d'une organisation à d'autres échelles et même à l'échelle de plusieurs pays (l'Afrique de l'Ouest) et donc de la nécessité de développer une **capacité politique des leaders paysans** pour qu'ils soient en mesure de travailler à différentes échelles.*

Autrement dit, il faut récuser le «small is beautiful» ou «le travail à la base» comme réponse passe-partout c'est assez largement connu, mais sous-évaluée comme situation : les petits agriculteurs sont évincés des priorités, notamment en Afrique, lorsque vient le temps d'établir, au sein des institutions internationales ou dans leur pays respectif, des priorités budgétaires. D'où l'importance de la coopération internationale du Québec dans ce registre comme UPA DI l'a entrepris dans la dernière décennie. Non par le «basisme» mais par un travail simultané dans les communautés locales et auprès des pouvoirs publics (au plan national et international).

C'est que le renforcement des organisations paysannes doit s'adosser à une intervention des États dans le développement d'infrastructures essentielles à la hausse de leurs rendements (routes rurales, soutien à l'irrigation de leurs terres, politique d'assurance contre les différents types de risque, etc.), à la conservation de leurs récoltes et à la commercialisation de leurs produits. De même, cette consolidation doit faire partie de façon prioritaire de l'aide publique internationale au développement. Or, la part de l'agriculture dans cette aide n'a cessé de décroître depuis les années 1980 (Dufumier, 2012 : 130). Ce qui suppose que les paysans organisent leur propre **représentation politique** aux diverses échelles (locale, nationale, continentale, internationale).

Et bien sûr, il faut oublier les banques. L'expérience d'UPA DI, de SOCODEVI, de DID et de très nombreuses OCI dans le Sud témoigne de l'exclusion du crédit pour le développement des communautés avec lesquelles elles travaillent tout particulièrement en milieu rural. Or la condition socioéconomique de la majorité de ces populations se caractérise par le **manque de patrimoine**, le **manque de revenus fixes** et le **manque de relations** pour obtenir du crédit. L'accès au crédit est un problème majeur pour nombre de communautés de même que pour la petite entreprise qui forme la base de leur tissu économique productif. Les banques les ignorent. **Ils ne sont pas dignes d'intérêt.**

Troisième changement d'échelle : dépasser l'économie de subsistance par l'organisation d'entreprises collectives

C'est en ce sens que l'expérience d'UPA DI suggère de favoriser l'**organisation économique** des regroupements paysans en milieu rural. Des initiatives de commercialisation collective des produits de la terre pour sortir les agriculteurs de la simple autosubsistance familiale ou villageoise, c'est-à-dire dégager des surplus commercialisables. Ou encore des initiatives pour permettre l'intégration sur les marchés, autrement dit des niches régionales ou même transnationales. Et pourquoi pas l'organisation de marchés régionaux pour l'échange des produits, la création de banques de semences, des points de ventes d'engrais, l'accès à l'eau potable, à l'électricité, à des moyens de transport appropriés, etc. Sans compter la création de caisses rurales de même que l'établissement de prêts rotatifs pour le démarrage d'agriculteurs, etc. (Beaudoin, 2004 : 57).

La construction de marchés régionaux de biens et de services

C'est l'observation de ce qui marche et de ce qui ne marche pas qui justifie l'option pour la construction de marchés régionaux de biens et de services. Les économies performantes et résilientes reposent en premier sur un marché assez large où l'offre locale de biens et de services essentiels répond à une demande solvable grâce aux revenus distribués. Ces économies échangent entre elles des biens et des services de même nature. La construction d'un tel marché amène bien sûr à préconiser le développement des infrastructures de transport et de marchés. Elle implique également la nécessité d'imaginer et de mettre en place des régulations, par exemple par une fiscalité équitable, incitative et redistributive pour soutenir la demande et les investissements productifs. Cette construction est également une autre façon d'introduire les rôles respectifs du public et du privé déjà mentionnés. On serait tenté de retenir après ces propos trois points :

- La fracture agricole ne passe pas forcément là où on le dit.
- Le paradigme du développement durable, dans ses dimensions techniques, économiques, sociales et environnementales, est pertinent pour l'identification des problèmes et l'organisation de la coopération scientifique.
- Un modèle possible de développement durable est de combiner la modernisation de l'agriculture familiale avec la construction de marchés régionaux.

Source : ROPPA et UPA DI (2009), *Entre fracture agricole et désordre alimentaire. Le choix de la souveraineté alimentaire*. Collection Terres humaines, numéro 4, janvier 2009 p.63.

Quatrième changement d'échelle : l'enjeu de la transition écologique de l'agriculture est local et planétaire

L'urgence écologique est aujourd'hui une interpellation centrale pour tous les mouvements sociaux qui se sont longtemps focalisés sur la question économique et sociale sans voir qu'elle était désormais adossée à celle des écosystèmes. On pourrait en dire autant des entreprises collectives – coopératives, associatives et mutualistes – nées au sein ou près des organisations paysannes (oublions un moment l'économie capitaliste de marché). Elles ont elles aussi longtemps été focalisées sur la question socioéconomique sans voir que celle-ci était adossée à la question écologique. Soit dit en passant, assumer la question écologique va beaucoup plus loin que de se donner un volet de développement durable à vocation éducative, ce que la plupart des organisations de caractère social ou socioéconomique se contentent de faire.

Cela signifie en effet d'opérer une véritable «révolution culturelle» d'entreprise, «révolution culturelle» aussi nommée **transition écologique de l'économie**. Au Québec, il y a certes de grandes coopératives agricoles comme Nutrinor qui planifient littéralement la réorganisation de leur système de transport des produits de la terre en abandonnant progressivement le camionnage pour un retour au train et son retrait de l'utilisation du pétrole alimentant ses bâtiments au bénéfice de la biomasse forestière. Il y a certes des coopératives forestières qui planifient tendanciellement leur travail en direction de la reforestation. Il y a certes les clubs-conseils en environnement créés par les agriculteurs ici et là et les systèmes de gestion par bassin versant. Et il y a une solidarité internationale des agriculteurs québécois avec leurs collègues au Sud sur ce rapport. Mais à vrai dire, les avancées de cet ordre font exemple, mais sont encore timides.

Une autre révolution verte s'impose

La première révolution verte, l'agriculture industriellement intensive, a sans doute amélioré le sort d'un certain nombre d'exploitants tout en diversifiant les produits pour les consommateurs des pays riches. Inutile de dire que ce n'est pas celle qui doit inspirer le Sud. Car aujourd'hui, c'est une agriculture polluante et une agriculture également laminée par le prix des énergies fossiles appelées à devenir de plus en plus chères. L'option prometteuse nous dit Griffon et d'autres chercheurs comme Parmentier est fondée sur l'écologie scientifique, une «agriculture écologiquement intensive» qui met à contribution les écosystèmes autrement. Par exemple, des insectes nuisibles à la production agricole peuvent être contrôlés par d'autres insectes qui en font leur proie. Ou encore le charbon de bois en poudre, lorsqu'il est réparti dans le sol, permet la rétention de l'eau et des nutriments. Bref, une révolution biologique est en cours, laquelle permet d'abandonner le labour intensif et d'augmenter le capital fertilité dans les sols. Cette révolution biologique vaudrait tant pour les gros que pour les petits exploitants. Conditions: miser sur un investissement en main-d'œuvre, investir en recherche et tabler sur une aide au développement initial. C'est la voie écologique par la recherche scientifique et celle qui contribue à l'émergence de nouvelles techniques agricoles.

Une autre voie complète cette dernière et elle est socioéconomique et sociopolitique. Elle concerne de façon centrale les pays du Sud, mais aussi, aujourd'hui plus qu'hier, des sociétés comme la nôtre: la restauration de la capacité de production alimentaire locale destinée aux populations des communautés de nos pays respectifs plutôt qu'à l'exportation. La condition première est de redonner à la notion de politique agricole toute sa valeur. On touche ici du doigt la question de la souveraineté alimentaire et du développement durable.

L'urgence écologique commande donc un grand coup de barre de la part de tous les mouvements sociaux pour interpellier les pouvoirs publics et les grandes institutions internationales suite aux échecs cumulés de Copenhague en 2009, Cancún en 2010, Durban en 2011 et Rio+20 en 2012. Une partie du mouvement agricole, du mouvement coopératif, du mouvement syndical et de l'économie solidaire est engagée dans cette bataille de longue durée, tant au plan québécois qu'international, tout particulièrement sur le terrain de la transition écologique de l'économie.

C'est le sommet de la Terre à Rio en 1992 qui a imposé cette mise en relation et introduit définitivement le concept de développement durable. Il fallait donc, 20 ans plus tard, avec le Sommet de la Terre de 2012, lancer des initiatives et ouvrir des chantiers relativement inédits et cela de façon simultanée comme l'ont suggéré au Québec les rencontres des coopératives et de l'économie solidaire à Lévis (septembre 2010), à Montréal (octobre 2011) et à Joliette (avril 2012) sans compter les rencontres internationales comme celles du Mont-Blanc à Chamonix en 2011 et 2013.

Vers un *New Deal* vert

La chance de cette crise, si l'on peut dire, c'est que les solutions à la crise écologique sont les mêmes que les solutions à la crise économique: un New Deal, mais vert..

Source: Alain Lipietz. Au rendez-vous solidaire de Joliette le 26 avril 2012. Texte de sa conférence disponible dans la revue *Vie économique*, vol.3, numéro 4.

Les organisations paysannes et la construction d'un *New Deal* vert: quel avenir?

Riccardo Petrella, conférencier à l'ouverture du Sommet international organisé par le Mouvement Desjardins et l'Alliance coopérative internationale (ACI) en 2012 à Québec avançait deux scénarios à propos des coopératives. Cela vaut également, croyons-nous, pour toutes les initiatives économiques issues du monde agricole (la Financière agricole par exemple) et des travailleurs (les fonds de travailleurs et les caisses d'économie).

... Le point clé est de savoir si les promoteurs du modèle coopératif pensent que le système économique qui domine aujourd'hui – l'économie capitaliste de marché – est réellement en crise... Si les coopératives prennent acte que le système capitaliste de marché – qui a conduit à la situation humaine et sociale dramatique de ces dernières années et aux dévastations de la planète Terre que l'on connaît – est en échec structurel et qu'il ne répond plus aux besoins de l'humanité, on pourrait alors assister à l'émergence d'une nouvelle forme de coopératives qui organiseraient la production de la richesse, notamment collective, par la promotion des biens communs et la prestation des services publics d'intérêt général indispensables au «vivre ensemble». La coopération doit devenir la vraie réponse aux besoins, puisque les 40 dernières années ont démontré que la compétition est une démarche erronée qui a provoqué de multiples catastrophes sociales, économiques et écologiques.

L'économie capitaliste de marché est en faillite, incapable de résoudre les problèmes qu'elle a créés. C'est la financiarisation de cette économie et la marchandisation de la vie imposée par les logiques du capital et des marchés qui sont les principales responsables des crises permanentes des 20 dernières années, non pas les citoyens, les consommateurs, les dépenses de l'État ou la dette publique! En ce sens, les coopératives ne doivent pas servir à panser les maux du capitalisme ni à venir au secours de l'économie de marché: elles sont des entreprises de biens communs...

Source: Ricardo Petrella au Sommet international des coopératives, Québec, octobre 2012

En d'autres termes, un ensemble de forces sociales (syndicalisme agricole, organisations de travailleurs, coopératives, groupes écologiques...) peuvent arriver à **faire mouvement** pour la réalisation d'un **new deal écologique et social à l'échelle de la planète** et donc trouver une réponse au défi de la transition écologique de l'économie :

- 1) transition d'une agriculture industriellement intensive à une agriculture écologiquement intensive;
- 2) transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables et ainsi de suite. Si le 20^e siècle a donné un *new deal* social significatif pour l'ensemble des travailleurs - un État social - il n'est pas interdit de penser à l'émergence au 21^e siècle d'une nouvelle utopie, une sorte de *New Deal* écologique, d'une entente générale entre les États, cette fois-ci à l'échelle mondiale, visant un développement durable pour la planète et pour l'ensemble de ses composantes. Faut-il anticiper des blocages ?

Évidemment que si, car cela suppose de bousculer fortement les pouvoirs établis. En premier lieu, parce que la plupart des forces vives de nos sociétés ne sont pas encore gagnées à ce projet de société. Et surtout, parce que les pouvoirs publics aujourd'hui, sous la pression de puissants lobbys privés, s'engagent très peu dans la redistribution des richesses et des revenus perpétuant ainsi les inégalités sociales et spatiales. Sans compter, bien sûr, la force des multinationales voulant à tout prix maintenir le même modèle productiviste à l'échelle de la planète. Il y a donc des **blocages majeurs** prévisibles.

Mais n'a-t-on pas vu le mouvement social du 20^e siècle des syndicats ouvriers et d'agriculteurs, des coopératives et des mutuelles, des grandes associations de consommateurs et des partis politiques progressistes, faire corps, à certains moments stratégiques comme le Front populaire en France et le programme de la Résistance en Europe au sortir de la Deuxième Guerre mondiale; comme les organisations d'agriculteurs, syndicats de travailleurs et coopératives du Canada qui ont donné naissance au CCF devenu le NPD. Dans un seul but, sortir de la crise des années 1930.

Des forces sociales convergentes ont ainsi été capables, dans un certain nombre de pays du Nord, de formuler à l'égard des États des demandes sociales telles que certaines sont devenues des régulations incontournables : assurance-emploi, assurance-santé, régimes de retraite, droit de vote des femmes, mise en marché collective en agriculture, reconnaissance des syndicats, mise à contribution des mutuelles dans les systèmes publics de protection sociale... C'est ce qui a donné naissance à ce *New deal* du 20^e siècle porté par des États sociaux.

Nous n'en sommes pas là : le rapport de forces social et politique nécessaire pour imposer un important virage écologique et social est sans doute pour l'instant hors de portée. Mais cela pourrait changer si on met en perspective qu'il s'agit d'un temps long de mobilisation des communautés, des mouvements sociaux, des gouvernements locaux et d'États progressistes.

C'est déjà commencé du côté de l'économie sociale et solidaire. Quelques organisations internationales, dont les Rencontres du Mont-Blanc (RMB), un forum international de dirigeants de l'ÉSS, ont soulevé l'hypothèse que toute cette mouvance puisse converger autour de **contributions qui s'adressent directement aux pouvoirs publics nationaux et aux institutions internationales** sur la base d'une plate-forme politique commune composée de cinq grands chantiers et d'une vingtaine de propositions (Favreau et Hébert, 2012 : 65-68).



CHAPITRE 6

Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et solidarité internationale : une mise en perspective

De Rio+20 en 2012 en direction des rencontres internationales de bilan des Objectifs du millénaire pour le développement en 2015 dont celle des Rencontres du Mont-Blanc de 2013 et du Sommet international des coopératives de 2014, en passant par les Forums sociaux mondiaux, une volonté commune se tisse au sein d'organisations de plus en plus nombreuses et de façon notable à UPA DI. Dans une période de crise où le modèle unique de développement se trouve enfin questionné, le projet de s'engager dans la construction d'autres manières de vivre chez soi comme dans l'ensemble de la planète prend du relief. Les organisations paysannes et leurs dispositifs pour s'organiser au plan économique, les OCI et divers mouvements sociaux participent tous à leur manière à cette nouvelle dynamique internationale.

La planétarisation d'une double crise : le croisement de la crise alimentaire et de la crise de l'énergie-climat

Pénurie alimentaire

La Banque mondiale avertit que l'Afrique verrait sa production agricole totale reculer de 10% d'ici à 2050 et environ 40% de ses terres dédiées au maïs devenir «inutilisables» dans la décennie 2030 parce que «des températures extrêmes pourraient affecter les récoltes de riz, de blé, de maïs et d'autres cultures importantes et menacer la sécurité alimentaire» des pays pauvres, estime l'institution dans son nouveau rapport... Les inondations massives qui ont touché plus de 20 millions de personnes au Pakistan en 2010 pourraient devenir «monnaie courante», selon la BM (...) «Le changement climatique fait peser une menace fondamentale sur le développement économique et la lutte contre la pauvreté» a admis M. Jim Yong Kim, actuel président de la Banque mondiale.

Source : *Le Devoir*, *Vers de graves pénuries alimentaires*, Alexandre Shields, journaliste spécialiste des questions écologiques, le 20 juin 2013.

La planète est littéralement en état de survie, écologiquement parlant, ce qui amène de nombreux mouvements et de grandes conférences internationales de l'ONU à remettre en question depuis quelque temps déjà, de façon souvent radicale, notre mode de production et de consommation. Enjeu majeur : la défense et la promotion des écosystèmes adossées à l'enjeu de nourrir convenablement l'humanité. Dans les deux dernières décennies, les risques environnementaux d'envergure planétaire reliés à l'activité humaine ont été mis en relief par d'importants travaux scientifiques (Gadrey, 2010; Lipietz, 2009; Kempf, 2009 parmi d'autres). Parmi ces risques, on retrouve en tête de liste :

- 1) La transformation de la composition de l'atmosphère terrestre du fait de la consommation élevée d'énergies fossiles qui a entraîné un réchauffement accéléré de la planète. Les changements climatiques complexes qui en résultent menacent d'immenses territoires habités.
- 2) La biodiversité qui est menacée par une exploitation de la terre qui ne prend pas en compte l'équilibre des écosystèmes (par exemple les déforestations massives et la pratique de la monoculture), provoquant ainsi la diminution de leur résistance, la fragilité des sols et même dans certaines régions une désertification accélérée.
- 3) Les diverses formes de pollution des océans qui entraînent une décroissance rapide des ressources halieutiques.

Bref, l'habitabilité de la planète pour l'humanité nécessite une remise en question profonde de notre mode de consommation et de notre mode de production qui reposent sur une croissance illimitée au moment où il devient évident que le mode de vie des populations riches est insoutenable s'il est repris à l'échelle du monde (Beaudet et al., 2008). L'action à entreprendre implique donc une intervention à l'échelle de la planète pour davantage prendre en compte le cycle de vie de nos productions (Griffon et Griffon, 2011).

Les défis que nous posent ces enjeux sont d'abord la maîtrise d'une économie de plus en plus mondialisée pour qu'elle permette l'accès au revenu donc à l'emploi et à la protection sociale; ensuite la maîtrise de l'utilisation des ressources pour qu'elle se fasse dans le respect de l'environnement. La question de l'heure: **y a-t-il des forces sociales présentes en assez grand nombre** dans nos sociétés pour y faire face? Oui et non!

On a souvent un sentiment d'impuissance et l'inaction de plusieurs organisations pointe la difficulté de travailler sur ces enjeux: difficulté persistante de grandes organisations sociales à miser sur une économie de réponse aux besoins plutôt que sur une économie de croissance captée par le seul profit; éparpillement des forces sociales à l'échelle internationale dans des visées très hétérogènes ou très sectorielles. Pourtant, il faut aussi reconnaître les signes d'une résistance commune, voire des réponses nouvelles à ces enjeux: les grandes organisations internationales comme la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'ont-elles pas été affaiblies par de grandes mobilisations sociales qui ont d'ailleurs fait revenir le mouvement des agriculteurs sur l'avant-scène. De nouvelles organisations paysannes, coopératives et syndicales prennent forme dans le Sud pour réduire l'exploitation trop intensive de la terre (en Amazonie brésilienne par exemple); des organisations dans les pays du Nord naissent ou se réorientent pour mieux s'investir dans le soutien à une agriculture écologiquement intensive; de nouvelles formes de coopération Nord-Sud font également leur apparition, etc.

Le profil d'un autre type de mondialisation émerge, des choix nouveaux s'imposent, des débats reprennent vie: comment concilier actions humanitaires et lutte contre les inégalités sociales? Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont-ils été à la hauteur? Quel développement pour aujourd'hui?

L'humanitaire coupe l'herbe sous le pied du développement

C'est depuis près de 50 ans que la notion de développement fait l'objet d'importants débats et de visions fort différentes, opposées même au sein de toutes les institutions internationales. Après l'échec fortement ressenti des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord dans le Sud et celui démoralisant des mouvements de libération nationale et de leur modèle «développementaliste», que reste-t-il? Le concept a été mis à mal et ramené par le FMI et la Banque mondiale à une simple question de croissance du produit intérieur brut (PIB) et de lutte contre l'extrême pauvreté. Pour d'autres, l'idée même du développement est devenue une simple croyance occidentale. Faut-il succomber à ce relativisme économique et culturel? Un autre éclairage est-il possible?

En moins de 50 ans, nous sommes aussi passés de la décolonisation de l'Afrique et de l'industrialisation par substitution d'importations de l'Amérique latine - la notion de développement servant alors de référence quasi universelle dans les deux blocs (capitaliste et communiste) - à une mondialisation ultralibérale à partir des années 90. Ce début de basculement du monde a provoqué du désenchantement dont le point culminant est l'abandon, à toute fin pratique, du thème du développement durant cette décennie, simultanément à l'effondrement du Bloc soviétique. La seule perspective présente a alors été celle des droits de l'Homme et plus largement **la montée de l'humanitaire** devenu la principale finalité légitime dans les rapports entre nations par ces temps d'incertitude. Avec l'an 2000, la grande initiative des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) nous aura finalement offert l'exemple sur plus de 12 ans d'une intervention surtout marquée par l'humanitaire. Cependant si cela s'est plutôt passé de cette manière dans les institutions internationales, il en va autrement dans les OCI, du moins celles qui se sont toujours définies comme des ONG de développement (ONGD) comme c'est le cas d'UPA DI et de son réseau international d'appartenance AgriCord.

Quel développement dans les OCI? Itinéraire de la notion des années 1960 à aujourd'hui

En fait, nous sommes passés, au sein des organismes de coopération internationale (OCI), de la thématique du « développement-libération » à celle du « développement-transition écologique de l'économie ». Quel est ce parcours? Présentation en cinq temps.

1. Les années 1960: la décennie de la lutte contre la faim dans les pays du Sud

À cette époque, le développement, du point de vue de la solidarité internationale, c'est d'abord et avant tout tenter de **vaincre la faim**, c'est-à-dire nourrir l'humanité. Cela impliquait de lutter contre ceux qui s'opposent à la commercialisation des produits du « Tiers-Monde » (comme il était dit du Sud) durant cette décennie. La conception prévalente de l'aide aux pays du Sud conçue comme simple relation d'assistance en prend alors un coup. Une lutte est donc à mener parce que le développement s'inscrit dans des rapports de forces. Mais les organisations paysannes ne sont pas encore valorisées.

2. Les années 1970: la décennie d'un développement global où tout est politique

Le développement dans les années 1970 modifie substantiellement sa trajectoire. C'est la libération intégrale par la transformation des structures de production, par l'établissement de nouveaux rapports sociaux dans une perspective de transformation sociale globale. La solidarité internationale va donc investir la dimension politique du développement et donc considérer l'État comme l'acteur principal de ce développement global. On entre alors, avec cette décennie, dans une période de radicalisation qui s'inscrit dans la mouvance d'organisations, de mouvements et de partis politiques de gauche. La solidarité internationale est animée par l'impératif de soutien des OCI à cette mouvance.

3. Les années 1980 : les modèles alternatifs de développement perdent leur pouvoir d'attraction

Avec l'expérience de la décennie précédente, les OCI avaient appris que le développement supposait des changements structurels. La décennie 80 voit plutôt émerger une période de crise des modèles alternatifs voulant s'attaquer à ces changements structurels. La Tanzanie de Nyerere ou le Nicaragua des Sandinistes ne vont pas convaincre beaucoup de monde parce qu'ils se sont privés de l'apport des gouvernements locaux et des mouvements ou les ont fortement encadrés. Il y a l'effet rebond des déficits démocratiques manifestes des régimes dits « socialistes ». L'approche du développement devient alors moins idéologique, moins branchée sur la dénonciation du modèle dominant et l'espoir lié à des modèles de référence. Dans nombre d'OCI, c'est **le retour au développement des communautés**, le retour de l'intervention locale et l'espoir retrouvé de la microfinance, du commerce équitable, des coopératives communautaires en milieu rural, des associations citoyennes dans les bidonvilles, etc.

4. Les années 1990 : la notion de développement entre en crise profonde

Avec les années 1990, la notion même de développement entre en crise. D'un côté, des modèles d'État qui avaient servi de référence sont en faillite (le Mur de Berlin en est l'expression symbolique par excellence) et, de l'autre, la multiplication de petits projets consolidant des communautés locales ne permet pas de s'inscrire dans le rapport de force provoqué par la montée en puissance de multinationales qui gouvernent de plus en plus nos vies à l'échelle nationale comme à l'échelle de la planète. Sans sous-estimer le travail local, il devient vite avéré que cette intervention à l'échelle micro ne peut véritablement vaincre le sous-développement et ses causes. UPA DI et les organisations paysannes qu'il soutient commencent à s'en rendre compte. En outre, un inédit dans l'univers de la coopération internationale entre en scène : un Sommet de la Terre à Rio en 1992 ouvre la porte du développement durable et met sur l'avant-scène internationale le caractère global des enjeux écologiques de notre planète.

5. Les années 2000 : la mondialisation néolibérale entre en force, mais...

Les Dragons et les Tigres d'Asie (Indonésie, Thaïlande...) s'écrasent, la finance capitaliste passe progressivement aux postes de commande à l'échelle internationale, le FMI et la Banque Mondiale font déjà depuis un moment la pluie et le beau temps, etc. Sauf que... ! Un grand rassemblement à Seattle en 1999 devient le signe annonciateur d'une société civile internationale émergente. Le Forum social mondial (FSM) se réunit pour une première fois en 2001 à Porto Alegre au Brésil. C'est le début de quelque chose qui ne cessera pas de progresser pendant toute la décennie, à tâtons certes, mais sans perdre son élan initial. À partir de là, le développement reprend son sens en devenant un droit pour les populations du Sud, mais dans la recherche d'un nouveau modèle de développement. Un saut qualitatif s'opère : avec l'arrivée du FSM, un décloisonnement des luttes (jusqu'à là trop sectorielles) et un changement d'échelle (depuis trop longtemps repliées sur le local). On assista alors à la réhabilitation des organisations paysannes et l'entrée à l'avant-scène du thème de la souveraineté alimentaire (Favreau, 2013 b).

De plus, la justice climatique y fait son chemin vers un développement désormais considéré comme « un bien vivre » fondé sur un idéal de sobriété face à la finitude du monde à laquelle nous expose les risques climatiques et les dégradations des conditions de vie dans nombre de régions du monde. Bref, nous entrons dans l'ère de la transition écologique de l'économie (Favreau, 2012; Favreau et Hébert, 2012) si on se fie sur de nombreuses rencontres internationales dont quelques-unes plus près de nous comme les Rencontres du Mont-Blanc de 2011 et 2013 ou celles du Sommet international des coopératives de 2012 et 2014 (Brassard et Molina, 2012).

- Les années qui viennent : l'incontournable développement durable

Les espoirs de la décolonisation passés (les années 1960 et 1970), le « développementisme » par la reprise des modèles industriels à la manière capitaliste des pays du Nord ou à la soviétique ayant épuisé les dernières balles de leurs fusils (années 1980), l'entrée en scène des programmes d'ajustement structurel (PAS) du FMI et de la BM ayant laminé tous les fondamentaux des États sociaux émergents au Sud (santé, éducation, services sociaux...) pendant les années 1990, la première décennie du 21^e siècle s'ouvre donc sur l'humanitaire, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), mais aussi sur le développement durable. Et, on aboutit en 2012, avec Rio+20, à l'émergence de la notion d'économie verte. Mais qu'en est-il des ces OMD (2000-2015) qui dicteront la conduite de l'ONU, de ses agences et de nombreuses OCI de par le monde dans la prochaine décennie (2015-2025)?

Les objectifs du millénaire pour le développement : un bilan controversé

UPA DI et les Objectifs du millénaire

... Pour apaiser les tensions devant la précarité de la situation, on concocta les objectifs du millénaire. Pour montrer le sérieux de la démarche, on se donna 15 ans pour venir à bout de la faim. Des engagements budgétaires convaincants accompagnaient le tout... Il faudra attendre l'année 2008 pour saisir l'ampleur du leurre... L'année 2008 a démontré que ce n'est pas faute de produire que les gens n'ont pas de quoi se nourrir, mais plutôt faute de partager. Les objectifs du millénaire ne seront pas atteints, non pas par manque de savoir-faire, mais bien par manque de savoir-vivre. Voilà la réalité de notre histoire.

Source: UPA DI, Rapport annuel 2012-2013, p. 18 et 19.

Les OMD entrent donc en scène en l'an 2000. La mobilisation devient majeure. Longtemps banalisés par les grandes institutions financières internationales (FMI, BM et OMC), les agences et programmes spécialisés de l'ONU (FAO, OMS, OIT, PNUD...) vont progressivement organiser tout au long des années 90 des conférences internationales auxquelles un certain nombre d'ONG seront invitées à prendre part.

C'est dans cette foulée qu'émergent les OMD qui deviendront alors les principales lignes de défense de la lutte internationale contre l'extrême pauvreté. Mais si les premières années de cette mobilisation canalisent les énergies de presque toutes les institutions internationales et d'un nombre considérable d'ONG, les objectifs de ce discours obligé apparaissent dépourvus certes de moyens, mais surtout dépourvus de capacité de s'attaquer aux inégalités derrière cette pauvreté. On peut ici prendre deux exemples de pays à forte densité rurale : le Mali et l'Inde.

Les objectifs du Millénaire en bref

Le programme Objectifs du Millénaire pour le Développement a été adopté par l'ONU en 2000 et propose pour 2015 de réduire de moitié de la pauvreté absolue (moins de 1 dollar US par jour); d'assurer l'éducation primaire pour tous; de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; de réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans; d'améliorer la santé maternelle; de combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies; d'assurer un environnement durable; et de mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Dans le premier cas, deux millions d'agriculteurs maliens gagnent leur vie dans la filière du coton. Or, le marché international est sous l'emprise du coton américain et européen. Le Mali n'arrive pas à bien écouler son coton sur le marché. Précarité comme horizon dans une jeune démocratie dont la volonté de développement et de démocratisation avait été pendant près de 20 ans particulièrement manifeste sinon exemplaire. Cause principale: les structures du commerce international. Si on ne touche pas aux règles du jeu du commerce international, comment vaincre la pauvreté dans ce pays?

Dans le second cas, en Inde, les «intouchables» (25% de la population de ce pays d'un milliard d'habitants, principalement composés de paysans et de communautés rurales) forment les «basses classes» d'une société qui, en dépit de sa démocratie, la plus vieille des pays du Sud (1947), n'a pas encore réussi à éliminer son système de castes, lequel leur interdit l'accès à la terre et à nombre d'emplois et de services de base. Dans ce cas, derrière la pauvreté, il y a la discrimination d'un système de castes. La question centrale devient donc: «lutte contre la pauvreté» ou combat contre les inégalités sociales et économiques donc pour la démocratie? Les Objectifs du millénaire pour le développement sont-ils un début de redistribution de la richesse à l'échelle de la planète ou de simples initiatives humanitaires qui ne débouchent pas sur le développement? «Lutte contre la pauvreté, la grande hypocrisie», titrait avec justesse la revue *Alternatives internationales* dans son dossier de septembre 2005 (p. 24 à 39). **Quel développement alors?** Cette question est encore plus impérative à l'heure où le consensus sur la gravité du risque écologique a progressé à vive allure.

Mais si c'est encore le développement, quoi faire croître et quoi ne pas faire croître?

Les grandes institutions internationales peinent à sortir de l'idéologie du progrès par la croissance en établissant enfin une distinction majeure entre la **croissance** qui implique une augmentation continue de la production et le développement qui consiste en l'organisation de la consommation et de la production, des revenus et des dépenses en fonction de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations: l'emploi, l'habitat, l'éducation, la santé... Lequel **développement**

doit par ailleurs être désormais **durable**. Parce qu'aujourd'hui la question des écosystèmes est devenue incontournable. Dans les années 1990, des économistes du Sud introduisent un indice composite dont les trois principaux éléments sont l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction et le niveau de revenu. Cet indice de développement humain (IDH) est, depuis plus de 20 ans, le point de repère du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). Une véritable petite révolution: la porte de la pluridimensionnalité du développement a été ouverte. Il lui restait cependant à préciser et à intégrer les composantes liées à la protection des écosystèmes.

Donc plutôt que de congédier la notion, plusieurs travaux vont lui redonner sens en combinant l'économique, le social et l'environnement avec la percée en 1992 de la notion de développement durable. Ce faisant, ils auront réaffirmé la primauté de la société sur l'économie et avancé l'idée d'une pluralité de modèles à travers le monde, pour s'attaquer à la précarité, promouvoir la démocratie et favoriser la création de nouvelles formes de régulation écologiques et sociopolitiques.

La grande impensée des OMD aura donc été dans un premier temps la lutte contre les inégalités. Puis celle de l'urgence écologique. Cette perspective qui implique la prise en compte des rapports de pouvoir a presque totalement échappé aux grandes institutions économiques internationales portées par le credo néolibéral. Au final n'a-t-on pas retenu surtout les objectifs humanitaires de lutte à l'extrême pauvreté!? Et pour l'avenir, s'il y a développement, il doit intégrer l'action sur les enjeux climatiques, énergétiques, alimentaires notamment au chapitre des coûts de transport, de l'efficacité énergétique, du transfert des productions, etc. Les OMD après 2015 devront invariablement devenir des **Objectifs du millénaire pour le développement durable** (OMDD) si on prend pour appui les plus récents travaux (Genevey, Pachauri et Tubiana, 2013). Mais cette perspective et les alternatives qui l'accompagnent vont-elles se concrétiser face au néolibéralisme mondialisé?

Des alternatives adossées à des OMDD après 2015

S'il y a des capitalismes, c'est aussi au pluriel qu'il faut décliner les alternatives. En effet, il n'y a pas un capitalisme, mais des capitalismes parce qu'il y a des différences sociales, économiques et politiques notables entre des pays du Nord comme le Danemark et les États-Unis; entre des pays du Sud comme le Togo sous dictature militaire depuis 40 ans et le Sénégal en régime démocratique et pluraliste depuis plusieurs décennies; entre le Chili fortement inégalitaire et l'Uruguay, le moins inégalitaire de l'Amérique latine, deux pays ayant vécu de dictatures et de processus de transition démocratique. En second lieu, le seul projet qui se soit présenté comme l'Alternative unique a échoué. Le modèle communiste et la collectivisation des moyens de production doublée d'un monopole du Parti sur l'ensemble de la société ne fonctionnent plus ni en URSS ni en Chine, à Cuba, au Vietnam, en Corée du Nord. Personne ne prétend plus s'y référer sérieusement pour concevoir le renouvellement du développement et de la démocratie d'une société. Il n'y a donc pas une Alternative mais bien des alternatives. La logique du «tout ou rien» est erronée sur le plan du diagnostic, mais surtout elle nourrit l'impuissance et l'immobilisme. En revanche, la logique des alternatives ouvre les possibles, introduit des choix politiques et crée des espaces pour la transformation sociale aux différentes échelles (locale, nationale, internationale).

La logique des alternatives nous autorise ainsi à agir dès maintenant sans penser que nous menons des actions qui ne sont que palliatives, sans considérer que la «véritable» action est réservée aux organisations et partis politiques se préparant à la conquête du pouvoir pour transformer de fond en comble la société. Chaque jour, nos sociétés font des choix qui vont dans un sens ou dans l'autre selon que la mobilisation sociale est plus ou moins forte, selon que les dimensions représentative, délibérative et sociale de la démocratie sont plus ou moins vivantes : commercialisation collective de produits agricoles ou libre marché de l'agro-business, conseils de quartier ou simples points de service des municipalités ; monopole de la presse privée ou présence d'une presse indépendante ; maintien des services publics ou privatisation ; législation du travail soutenant ou défavorisant la syndicalisation ; décentralisation ou déconcentration des services publics en région, etc.

En dernière instance, les modes privé, public et collectif de propriété des moyens de production se côtoient dans une cohabitation à géométrie variable, qui comporte de fortes tensions et parfois d'heureuses coopérations. Ces choix quotidiens conduisent à des types de société qui diffèrent passablement tant du point de vue d'un développement équitable et durable que du point de vue de l'élargissement de la démocratie. Bref, on assiste à une **lente remontée de courants de réformes** faisant revenir l'État social à l'avant-scène avec de vigoureuses politiques publiques en matière d'agriculture, de santé, de développement durable et une gouvernance mondiale comme nouvel impératif.

Peu importe où nous vivons sur la planète, nous ne pouvons ignorer les changements climatiques. Les productrices et les producteurs agricoles sont parmi les premiers à en ressentir les effets nous dit le rapport annuel d'UPA DI (p.32). Du coup, la FAO et UPA DI réaffirment leur conviction que *la sécurité alimentaire mondiale n'est pas une simple question technique, mais repose, avant tout, sur la capacité des agricultrices et des agriculteurs à nourrir la planète* (extrait du Protocole d'accord entre la FAO et UPA DI, p.39 du rapport annuel 2012-2013). Quels sont alors les défis de la prochaine décennie à cet égard ?

L'agriculture dans le contexte d'OMDD : cinq défis

Miser uniquement sur de grandes mobilisations de «la base», comme l'affirment certains groupes, sous-estime radicalement la nécessité de l'organisation et du travail dans la durée en changeant d'échelle. Le travail à la base ne suffit pas et bon nombre d'organisations paysannes l'ont bien compris. Par exemple, il faut reconnaître l'émergence de nouveaux réseaux pour un, mais aussi la transformation en cours de grands mouvements historiques comme le mouvement des travailleurs, le mouvement coopératif et le mouvement paysan (Favreau et al., 2010). Il faut aussi prendre en compte la montée d'un mouvement citoyen international avec les forums sociaux mondiaux et la multiplication des réseaux qui les alimentent (Favreau, 2013 b). La critique de la mondialisation néolibérale ne suffit pas. Il nous faut aussi des repères sur ce qui refait présentement le monde et pas uniquement sur ce qui défait le monde. En prenant l'angle de vue des organisations paysannes et de la coopération internationale de proximité, **quels sont aujourd'hui les sujets les plus sensibles et les plus urgents ?**

Premier défi: la question de la sécurité alimentaire dans une perspective internationale

D'abord la question de la sécurité alimentaire dans une perspective internationale avec son volet Nord et son volet Sud. Au Nord, c'est le volet de la commercialisation des produits avec la sensibilité actuelle des consommateurs qui est d'assurer la qualité des produits et leur traçabilité par exemple. Volet Sud, c'est l'urgence, en termes économiques, de développer des **systèmes collectifs de mise en marché** pour garantir l'accès aux produits. «C'est notamment l'enjeu du **stockage** de produits agricoles pour assurer la sécurité alimentaire dans les pays du Sud qui fait la différence au moment des crises», nous dit la direction d'UPA DI depuis sa fondation il y a 20 ans. Et c'est cette veine de travail que la FAO a découvert. D'où l'entente de 2012 entre UPA/UPA DI et la FAO. Sans compter le problème commun au Nord et au Sud: l'accaparement des terres.

Deuxième défi: le développement durable en matière d'agriculture et d'alimentation.

Ensuite, dans la veine annoncée par l'évolution du travail d'UPA DI dans quelques pays du Sud, le défi du développement durable en matière d'agriculture et d'alimentation. Comment développer une agriculture durable? Compte tenu de l'échec des États à s'entendre sur les réponses à donner à la menace du réchauffement climatique comment et sur quoi opérer une **transition écologique de l'agriculture**? En mettant un frein à la déforestation. En intégrant davantage d'arbres dans les systèmes de production (agroforesterie). En empêchant la divagation des animaux d'élevage et le surpâturage. En protégeant les cours d'eau avec des plantations. En traitant les eaux usées et en triant les déchets. En cultivant en terrasses ou suivant d'autres techniques permettant d'éviter l'érosion et la dégradation des sols. En revégétalisant les rives des cours d'eau. En n'utilisant pas ou le moins possible des pesticides. En utilisant des engrais organiques. En misant sur des alternatives au pétrole (biomasse agricole et/ou forestière de 2^e génération, énergies renouvelables comme le solaire et l'éolien)... Vaste programme en vue auquel se sont attaqué plusieurs organisations paysannes soutenues par UPA DI notamment en Haïti et au Sénégal.

Troisième défi: de nouvelles politiques publiques en matière d'agriculture et d'alimentation

Les politiques publiques en matière d'agriculture et d'alimentation sont déterminantes en dernière instance. C'est ici qu'intervient le pendant politique de la sécurité alimentaire, **la souveraineté alimentaire**: des politiques publiques pour soutenir la petite exploitation familiale; des politiques publiques pour contraindre les multinationales; des politiques publiques pour se défaire de la spéculation sur le prix des produits agricoles; des politiques publiques pour contrer l'accaparement des terres par des multinationales. Encore là, vaste programme auquel UPA DI participe activement.

Quatrième défi : la capitalisation des activités économiques des organisations paysannes

La capitalisation des organisations paysannes dans leurs activités économiques pour assurer leur part du marché (commercialisation des produits, transport adéquat, transformation locale, régulation de l'offre...) nécessite des financements propres (par opposition au choix d'aller en bourse). Subsidièrement, la responsabilité des institutions financières de type collectif (coopératives et mutuelles) en termes d'investissement socialement responsable doit faire son chemin : quelle politique de placements mettre en place ? Qu'est-ce qui la distingue des politiques de placements des entreprises capitalistes ? Telles sont les questions qu'il faut poser en joignant à celles-ci des propositions concrètes favorisant une capitalisation propre dans le cadre d'une économie non capitaliste de marché.

Cinquième défi : la solidarité internationale des agriculteurs et des paysans

La solidarité internationale entre organisations d'agriculteurs du Nord et organisations paysannes du Sud est un impératif de premier ordre. Ici interviennent les organisations de coopération internationale du mouvement des agriculteurs, comme UPA DI et AgriCord, pour soutenir la professionnalisation des organisations paysannes et coopératives dans les pays du Sud et le développement d'une agriculture viable et durable.

Bref, développer des politiques de capitalisation, de développement durable, de souveraineté alimentaire et de solidarité internationale Nord-Sud en s'inspirant directement des pratiques innovatrices, des expériences réussies de développement d'alternatives illustrant une économie d'avenir en matière d'agriculture et d'alimentation.

Au Québec, sensible à tous ces changements, une nouvelle période s'ouvre peut-être : celle d'une reconfiguration des OCI à partir de nouveaux outils publics, une Agence québécoise de solidarité internationale, et de nouveaux outils financiers c'est-à-dire des fonds opérant avec des partenaires du Sud dans une logique qui ne soit pas uniquement de dons, mais aussi de prêts et de garanties de prêts telles que le proposent des organisations comme UPA DI, l'AQOCI et le GESQ, la Caisse d'économie solidaire Desjardins et quelques autres (Favreau, 2013).

Conclusion : refaire de l'agriculture une priorité

Chaque fois que l'on investit dans l'agriculture, les résultats sont visibles, même dans des pays qui paraissaient très mal partis, comme le Malawi, passé en trois ans de pays mendiant à pays exportateur de nourriture parce que son gouvernement a décidé de soutenir la production de petits producteurs ruraux. Tout comme le Vietnam ou le Brésil, qui ont su arracher leurs campagnes à la pauvreté (Brunel, 2010 : 30). À l'échelle de la planète, l'Année internationale de l'agriculture familiale de 2014 est certainement susceptible de faire bouger les choses. C'est le sens de ce projet : **refaire de l'agriculture une priorité**. Les organisations paysannes et leurs alliés seront définitivement sur l'avant-scène. En tout état de cause, l'opportunité est là.



BIBLIOGRAPHIE

- Audet, F. (2011).** *Les nouvelles tendances de l'humanitaire canadien*, Chaire de recherche du Canada en politique étrangère et de défense canadienne, Montréal, UQAM. http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-pedc&id_article=6622&lang=fr
- Beaudet, P. (2008).** «Le développement face aux enjeux de la mondialisation», dans P. Beaudet, J. Schafer et P. Haslam, *Introduction au développement international. Approches, acteurs et enjeux*, Ottawa, PUO, p. 87 à 105.
- Beaudoin, A. (1996).** «L'originalité de la coopération québécoise en terre africaine», *L'Action nationale*, 86, no 2, février 1996.
- Beaudoin, A. (2004).** «UPA Développement international. Une coopération de paysans à paysans», dans L. Favreau, G. Larose et A. Salam Fall, *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, PUQ-Karthala, Sainte-Foy, Québec, p. 56-64.
- Brassard, M.-J et E. Molina (dir.) (2012).** *L'étonnant pouvoir des coopératives. Textes choisis de l'appel international de propositions*, Sommet international des coopératives, Québec.
- Brown, S. (2008).** L'aide publique canadienne à l'Afrique : vers un nouvel âge d'or? Dans F. Audet, M.-E. Desrosiers et S. Roussel (dir.), *L'aide canadienne au développement*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 267-290.
- Brunel, S. (2009).** *Nourrir le monde, vaincre la faim*, Paris, Larousse.
- Brunel, S. (2010).** «Les grands défis d'une agriculture durable» dans la revue *Sciences humaines*, numéro 217, Paris, p. 26 à 30.
- Caouette, D. (2008).** «Les organisations non gouvernementales canadiennes : bilan et perspectives», dans F. Audet, M.-E. Desrosiers et S. Roussel (dir.), *L'aide canadienne au développement*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 111-139
- Carfantan, J.-Y. (2009).** *Le choc alimentaire mondial*, Paris, Albin Michel.
- Desmarais, A.A. (2008).** *La Via Campesina, une réponse paysanne à la crise alimentaire*, Montréal, Éd. Écosociété.
- Doucet, C. (2008).** *Organisations de producteurs agricoles et paysans dans le monde. La Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) : Une étude exploratoire*, sous la direction de L. Favreau, Cahier de l'ARUC ISDC et de la CRDC, série Recherches, numéro 20, Gatineau, UQO, <http://www4.uqo.ca/observer/EconSoc/Regroupements/FIPA.pdf>
- Doucet, C. (2010).** *Agricultures, souveraineté alimentaire et coopératives : les enjeux*. Carnet de la CRDC : <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article50>
- Dufumier, M. (2012).** *Famine au Sud. Malbouffe au Nord*, Paris, NIL éditions.
- Fall, A.-S. (2013).** *Des lignes de politique en sécurité alimentaire réussies pour la réduction de la pauvreté au Sénégal*, Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales (LARTES – IFAN), Université Cheikh Anta Diop, Dakar,
- Favreau, L. (2006).** «L'internationalisation de l'économie sociale au Québec», dans M. Tremblay, P.-A. Tremblay et S. Tremblay (dir.), *Le développement social, un enjeu pour l'économie sociale*, Québec, PUQ, p. 66-86.

Favreau, L. (2012). «L'urgence écologique, principal défi de l'économie sociale et solidaire» dans T. Jeantet (dir.), *L'Économie sociale et solidaire, une réponse aux enjeux internationaux*, Paris, Éd. des Rencontres du Mont-Blanc, p. 66 à 80.

Favreau, L. (2013 a). «Vers un *New Deal* vert. Comment mettre en œuvre un nouveau scénario de développement durable? La contribution des coopératives et de l'économie solidaire», dans C. Gagnon (dir.), *Guide québécois pour des Agendas 21^e siècle locaux*, [En ligne] http://a211.qc.ca/21823_fr.html

Favreau, L. (2013 b). «Galaxie altermondialiste et mouvement citoyen international: une mosaïque d'organisations et de réseaux», dans G. Bourque, L. Favreau et E. Molina, revue *Vie économique*, volume 5, numéro 1, septembre.

Favreau, L. (2013 c). *Agriculture familiale et solidarité internationale avec les organisations paysannes au Sud: l'expérience de l'UPA DI*, Carnet de Louis Favreau, <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article80> et <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article81>

Favreau, L. et A.S. Fall (2007). *L'Afrique qui se refait*, Québec, PUQ.

Favreau, L. et E. Molina (2011). *Économie et société. Pistes de sortie de crise*, Québec, PUQ.

Favreau, L. et E. Molina (2012). *Le mouvement coopératif québécois et la solidarité internationale. L'expérience de SOCODEVI*. Éd. ARUC-DTC, ARUC-ISDC avec la collaboration de SOCODEVI. Disponible sur le site de la CRDC à l'Université du Québec en Outaouais : <http://www4.uqo.ca/crdc-geris/> et http://www.socodevi.org/userfiles/Monographie_SOCODEVI.pdf

Favreau, L. et L. Fréchette (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Sainte-Foy, PUQ.

Favreau, L. et M. Hébert (2011). *La planète n'y arrivera pas si on ne change pas de modèle! Les réponses de l'économie sociale et solidaire à la crise écologique à l'heure de Rio+20*, Cahier de l'ARUC-ISDC, Série Documentation et diffusion, numéro 17, Gatineau, UQO, http://www4.uqo.ca/ries2001/gesq/fichiers/RV_17oct_2011/17UQORMB%20-%20cahier.pdf

Favreau, L. et M. Hébert (2012). *La transition écologique de l'économie*, Québec, PUQ.

Favreau, L., L. Fréchette et R. Lachapelle (2008). *Coopération Nord-Sud et développement. Le défi de la réciprocité*, Québec, PUQ.

Favreau, L., L. Fréchette et R. Lachapelle (2010). *Mouvements sociaux, démocratie et développement: le défi d'une mondialisation solidaire*, Québec, PUQ.

Favreau, L., S. Ndiaye et H. Ortiz (2008). *L'État social au Nord et au Sud: le défi de la prochaine décennie*. Disponible sur le blogue de L. Favreau (article paru dans le journal *Le Devoir*) : <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article10>

Gadrey, J. (2010). *Adieu à la croissance, bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Alternatives économiques/Les petits matins.

Genevey, R., R. K. Pauchauri et L. Tubiana (2013). *Regards sur la terre. Réduire les inégalités: un enjeu de développement durable*, Paris, Armand Colin.

GESQ (2010). *La souveraineté alimentaire*, Université d'été du GESQ, Centre d'arts du Mont-Orford, Estrie (disponible sur le site du GESQ).

- GESQ (2013).** *Transformer l'agriculture et l'agroalimentaire pour nourrir la planète*. Université d'été du GESQ, Cegep de Shawinigan, Mauricie ((cahier spécial du Devoir du 22 mai : http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/IMG/pdf/cahier_devoir_22_mai_-_pdf).
- Griffon, M. (2006).** *Nourrir la planète*, Paris, Éd. Odile Jacob.
- Griffon M. et F. Griffon (2011).** *Pour un monde viable. Changement global et viabilité planétaire*, Paris, Éd. Odile Jacob.
- Houée, P. (2009).** *Repères pour un développement humain et solidaire*, Paris, Éd. De l'Atelier.
- Interalia (2008).** *Évaluation institutionnelle UPA DI*, rapport final
- Kempf, H. (2009).** *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, Paris, Seuil.
- Kempf, H. (2011).** *L'oligarchie ça suffit, vive la démocratie*, Paris, Seuil.
- Lafleur, C. (2013).** «UPA DI - compter sur les productions de proximité», *Le Devoir*, 22 mai, <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/378377/compter-sur-les-productions-de-proximite>
- Lipietz, A. (2009).** *Face à la crise : l'urgence écologiste*, Paris, Ed. Textuel.
- Lipietz, A. (2012).** *Green Deal. La crise du libéral-productivisme et la réponse écologiste*, Paris, Éd. La Découverte.
- Mcsween, N. (2011).** *Nourrir le monde, nourrir l'Afrique : les luttes paysannes ouest-africaines mises en perspective*. Carnet de la CRDC : <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article62>
- Mcsween, N. (2013).** «Mouvement paysan en Afrique de l'Ouest. L'émergence d'une action collective transnationale», dans G. Bourque, L. Favreau et E. Molina, revue *Vie économique*, volume 5, numéro 1, septembre.
- Molina, E. (2009).** *Le mouvement coopératif et mutualiste : Quelle contribution à une mondialisation équitable?*, Cahier de l'ARUC-ISDC, Série Recherches, numéro 25, Gatineau, UQO, <http://ernestomolina.org/wp-content/uploads/2012/10/mondiaequi.pdf>
- Molina, E. (2010).** «Mouvement coopératif et mondialisation», revue *Vie Économique*, volume 1, numéro 4, mai, <http://www.eve.coop/?a=45>
- Molina, E. (2012).** *Coopératives et développement international au Québec*, Cahiers de la CRDC, série Pratiques économiques et sociales, numéro 31, Gatineau, UQO, http://www4.uqo.ca/crdc-geris/crdc/publications/PES31_MOLINA_Coops%20et%20DI%20.pdf
- Molina, E. (2013).** «La coopération Nord-Sud du mouvement des agriculteurs québécois : l'expérience de l'UPA DI», dans G. Bourque, L. Favreau et E. Molina, revue *Vie économique*, volume 5, numéro 1, septembre.
- Morisset, M. (1987).** *L'agriculture familiale au Québec*, Paris, L'Harmattan.
- Morisset, M. (2010).** *Politique et syndicalisme agricoles au Québec*, Québec, PUL.
- Parmentier, B. (2009).** *Nourrir l'humanité. Les grands problèmes de l'agriculture mondiale au 21^e siècle*. Paris, Éd. La Découverte.

- Pasqualetti, L. (2012). *Agriculteurs globetrotteurs*, film, AGLA Documentaires.
- Pérez-Vitoria, Sylvia (2005). *Les paysans sont de retour*, France, Actes Sud.
- Robin, M.-M. (2011). *Notre poison quotidien*, Paris, La Découverte.
- Robin, M.-M. (2013). *Comment l'agroécologie peut nourrir le monde*, Montréal, Éd. Stanké.
- Scalvini, F. (2010). *La crise est globale et internationale. Comment sortir de cette crise et de la mondialisation néolibérale qui l'accompagne ? Quelles sont les alternatives à privilégier? Point de vue du mouvement coopératif international*, [En ligne], http://www.projetdesociete.coop/fichiers/debat/2_Scalvini_crise_globale_et_internationale%20Levis.pdf
- UPA DI (2006). *La voie de la souveraineté alimentaire. Labyrinthe sans fin ou sémantique de la faim*, Longueuil, Québec, UPA DI.
- UPA DI (2012). *Les Savoirs des gens de la terre. La récolte*, Longueuil, Québec, UPA DI,
- UPA DI (2012). *Marché: direction paysanne. Guide pour la mise en place d'un système collectif de mise en marché des produits agricoles*, Longueuil, Québec, UPA DI, <http://www.upadi-agri.org/upload/news/297.pdf>)
- UPA DI. *Rapports annuels*, <http://www.upadi-agri.org/publications.php>
- Veltz, P. (2008). *La grande transition*, Paris, Seuil.
- Waridel, L. (2011). *L'envers de l'assiette*, Montréal, Éd. Écosociété.

SITES DE RÉFÉRENCE

AgriCord : <http://www.agricord.org/>



GESQ : <http://www.gesq.org>



AQOCI : <http://www.aqoci.qc.ca/>



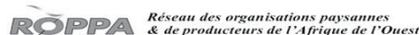
RMB : <https://www.rencontres-montblanc.coop/>



CRDC : <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/>
CRDC (site) : <http://www4.uqo.ca/crdc-geris/>



ROPPA : <http://www.roppa.info/>



Fonds Solidarité Sud :
<http://www.fondsolidaritesud.org>



UPA DI : <http://www.upadi-agri.org/>



LISTE DES PRINCIPAUX ACRONYMES

AAI	- Alliance agricole internationale
ACDI	- Agence canadienne de développement international
AQOCI	- Association québécoise des organismes de coopération internationale
BM	- Banque mondiale
CCA	- Central Cooperativa Agropecuaria
CCCI	- Conseil canadien pour la coopération internationale
CECI	- Centre d'étude et de coopération internationale
CISO	- Centre international de solidarité ouvrière
CNCR	- Conseil national de concertation et de coopération des ruraux
CRDC	- Chaire de recherche en développement des collectivités
ÉSS	- Économie sociale et solidaire
DID	- Développement international Desjardins
FAO	- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	- Fonds international de développement agricole
FIPA	- Fédération internationale des producteurs agricoles
FMI	- Fonds monétaire international
FODES 5	- Fondation pour le développement économique et social
FPA	- Fédération de périmètres autogérés
FSM	- Forum social mondial
FUPRO	- Fédération des unions de producteurs
GEA	- Groupements des exploitants agricoles
GESQ	- Groupe d'économie solidaire du Québec
LSGT	- Les savoirs des gens de la terre
MAÉ-MAÉ	- Mouvement pour une agriculture équitable

OCI	-	Organisme de coopération internationale
OIT	-	Organisation internationale du Travail
OMC	-	Organisation mondiale du commerce
OMD	-	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	-	Organisation mondiale de la Santé
ONG	-	Organisation non gouvernementale
ONU	-	Organisation des Nations Unies
OP	-	Organisation paysanne
PACCBF	-	Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Burkina Faso
PADCLA	-	Programme d'appui aux compétences de leaders d'Afrique de l'Ouest
PAM	-	Programme alimentaire mondial
PNUD	-	Programme des Nations Unies pour le développement
RÉCAO	-	Réseau des chambres d'agriculteurs de l'Afrique de l'Ouest
RMB	-	Rencontres du Mont-Blanc
ROPPA	-	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SCMM	-	Systèmes collectifs de mise en marché
SOCODEVI	-	Société de coopération pour le développement international
SUCO	-	Solidarité, Union, Coopération
UGCPA BM	-	Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun
UGPM	-	Union des groupements paysans de Meckhé
UPA	-	Union des producteurs agricoles
UPA DI	-	Union des producteurs agricoles Développement international

Graphisme et impression



www.versicoloredesign.com

Pour rejoindre les deux auteurs

LOUIS FAVREAU : louis.favreau@uqo.ca
ERNESTO MOLINA : ernesto.molina@usherbrooke.ca

Pour rejoindre les deux organisations

Chaire de recherche en développement des collectivités

Université du Québec en Outaouais (UQO)

283, boul. Alexandre-Taché
Gatineau (Québec) J8X 3X7

Courriel : crdc@uqo.ca

<http://www4.uqo.ca/crdc-geris/>

UPA Développement international (UPA DI)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 020
Longueuil (Québec) J4H 4E7

Téléphone: 450 679-0540, poste 8844
450 649-0530 (pour l'extérieur du pays)

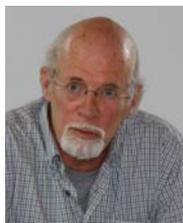
Télécopieur: 450 463-5202

Courriel : upadi@upa.qc.ca

<http://upadi-agri.org>

2013 aura été l'année du 20^e anniversaire d'UPA Développement international et 2014 est, par résolution de l'ONU, l'Année internationale de l'agriculture familiale et donc des organisations paysannes ou d'agriculteurs. La question alimentaire, dans sa dimension planétaire, est plus que jamais à l'ordre du jour. En 1993, l'Union des producteurs agricoles (UPA) crée UPA Développement international (UPA DI). Cette dernière pratiquant depuis 20 ans une coopération de paysans à paysans a accompagné plus de 70 organisations dans 26 pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Dans une perspective de développement durable et d'agriculture viable, elle soutient des organisations paysannes en valorisant en priorité l'indispensable commercialisation collective des produits agricoles qui leur font trop souvent défaut. L'UPA, grâce au travail d'UPA DI, a signé en 2012 une entente avec la FAO, faisant de l'UPA, un partenaire officiel de l'ONU sur des projets internationaux destinés à combattre la faim par l'intermédiaire d'organisations paysannes fortes. Itinéraire de cette organisation trop peu connue et donc sous-estimée.

Recherche et rédaction: Louis Favreau et Ernesto Molina



Louis Favreau — Docteur en sociologie et professeur émérite de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), titulaire d'une chaire de recherche, la CRDC, Louis Favreau est l'auteur de nombreux ouvrages dont les derniers portent sur *La transition écologique de l'économie* (2012), *L'économie et la société, pistes de sortie de crise* en 2011 et d'autres sur la solidarité internationale du mouvement coopératif québécois en 2012 (SOCODEVI), *les défis d'une mondialisation solidaire* (2010), *le commerce équitable* en 2010 et *la solidarité internationale* en 2008.



Ernesto Molina — Enseignant à l'Université de Sherbrooke et chercheur à la CRDC, Ernesto Molina a une longue trajectoire dans le domaine des entreprises collectives, des organisations communautaires et de la coopération internationale (Québec et Amérique latine). Il dispose de trois maîtrises (sociologie, travail social, développement des coopératives). Co-auteur du livre *Économie et la société, pistes de sortie de crise*, ouvrage paru aux Presses de l'Université du Québec (2011) et du livre *Le mouvement coopératif québécois et la solidarité internationale, l'expérience de SOCODEVI* (2012).

ISBN 978-2-89251-527-5



9 782892 515275